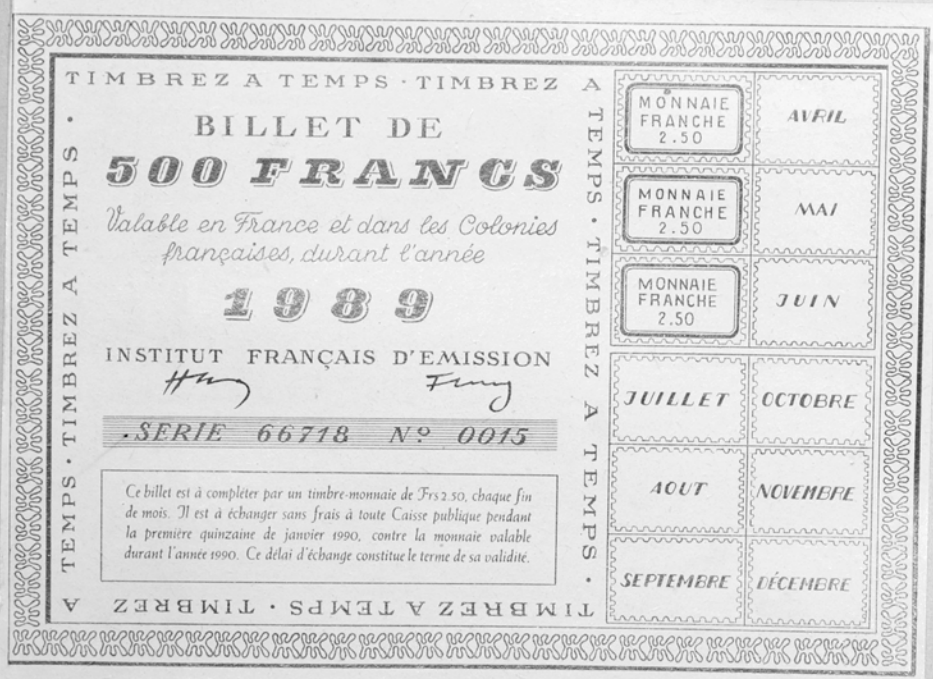
QUATRIÈME PARTIE

# LA MONNAIE FRANCHE

## L'ARGENT TEL QU'IL POURRAIT ET DEVRAIT ÊTRE




Spécimen d'un billet de monnaie franche

# INTRODUCTION

Devant l'abstrait, l'esprit humain reste « comme le bœuf devant la montagne » : l'obstacle est insurmontable. Or, jusqu'ici, la monnaie constituait une notion purement abstraite. *Il n'y avait absolument rien à quoi la comparer.* Il existait, il est vrai, plusieurs sortes de monnaies : la monnaie métallique et celle de papier. Mais ces variétés, étant tout à fait semblables dans leur essence, c'est-à-dire quant aux forces qui régissent la circulation monétaire, ne faisaient qu'accroître la confusion dans l'esprit du théoricien. Des choses identiques ne se comparent pas entre elles et n'offrent donc à l'esprit aucun point de repère. La théorie de la monnaie restait au pied de la montagne, de la montagne infranchissable. Dans aucun pays du monde il n'existait et il n'existe de théorie monétaire reconnue par la loi et servant de ligne de conduite à l'administration de l'argent. Partout l'administration monétaire se tire d'affaire avec des méthodes empiriques qui lui servent de prétexte pour s'arroger les pleins pouvoirs. Et pourtant, il s'agit du fondement des finances publiques et de la vie économique. Il s'agit d'un instrument que l'homme crée depuis 3.000 ans, d'un objet qui se transmet de main en main depuis ces millénaires et dont l'importance pratique stimule mieux que tout l'ingéniosité. Peut-on concevoir que depuis ces trois mille ans, on ait ainsi pu procéder sans voir, sans savoir, sans comprendre ? Et ce dans un domaine public et privé des plus importants. ? Nouvelle preuve de la stérilité de la « pensée abstraite ».

Avec la monnaie franche présentée ici la situation change du tout au tout. L'argent cesse d'être une abstraction. Pour la première fois la monnaie franche apporte, pour l'étude de la monnaie, un point de comparaison. Elle tend derrière la monnaie un fond permettant d'en apprécier les nuances et d'en mesurer les limites. « Que l'on me donne un point d'appui, déclarait Archimède, et je soulèverai le monde. » Un point de comparaison résout le problème.

*La monnaie franche fournit, pour bâtir la théorie de la monnaie, le fil à plomb grâce auquel les moindres déviations de la verticale seront perceptibles immédiatement.*

## 1. La monnaie franche.

La monnaie n'est rien d'autre que l'outil des échanges. Elle doit faciliter l'échange des marchandises, éliminer les difficultés inhérentes au troc. Celui-ci était incertain, lent, onéreux, souvent même impraticable. La monnaie, destinée à nous dispenser du troc, doit *assurer* les échanges, les *accélérer*, et les *rendre moins coûteux*.

Tels sont les services que nous attendons du numéraire. Le degré de sûreté, de rapidité et de bon marché qu'une monnaie confère aux échanges *constitue la pierre de touche qui nous indiquera si cette monnaie est utilisable.*

Si nous exigeons par surcroît que, par ses propriétés physiques, la monnaie nous gêne le moins possible, cette revendication ne doit entrer en ligne de compte que si sa réalisation n'empêche pas l'argent de remplir les fonctions qui lui sont assignées.

Si la *sûreté, la rapidité et le bon marché des échanges* s'obtiennent à l'aide d'une monnaie que les mites ne rongent pas et qui, par surcroît, se prête excellemment à la rétention, nous pourrons adopter cette monnaie. Mais si la sûreté, la rapidité et le bon marché des échanges en pâtissent, nous dirons : Nous n'en voulons pas.

La division du travail, la base même de notre existence est en jeu ; nous ferons donc la monnaie telle que la division du travail l'exige, et cela sans aucun égard pour les récriminations ni les préjugés.

Pour examiner la qualité de l'argent, nous n'utiliserons ni balance, ni creuset, ni acide. Nous ne nous plongerons pas dans l'examen minutieux d'une pièce de monnaie, et nous ne demanderons l'avis de personne. Nous considérerons le travail fourni par cette monnaie : si nous voyons qu'elle découvre les marchandises, et les mène par la voie la plus courte de l'atelier au consommateur, si nous constatons que les marchés et les magasins se vident, que le nombre des commerçants diminue, que les profits commerciaux se réduisent, qu'aucune mévente ne sévit, que la vente est assurée aux producteurs selon leur entière capacité de production, alors nous nous exclamerons : Quelle monnaie excellente ! Et nous maintiendrons cette opinion si nous constatons, par un examen plus attentif, que cette monnaie n'exerce que peu d'attrait physique. Nous considérerons donc l'argent à peu près comme une machine ; nous l'estimerons d'après ses services et non d'après sa forme et sa couleur.

Ainsi donc, d'une bonne monnaie, d'un outil d'échange approprié, nous attendons :

1. Qu'il *assure* les échanges, ce que nous reconnaîtrons dans le fait que ceux-ci se poursuivent sans mévente, sans crises et sans chômage ;

2. Qu'il *accélère* les échanges, ce que nous mesurerons aux stocks restreints, au nombre peu élevé des commerçants et des magasins; et à l'abondance qui régnera dans les locaux à provisions des *consommateurs* ;

3. Qu'il rende les échanges *bon marché* ; ce que nous mesurerons à la différence minime entre le prix perçu par les producteurs, et celui payé par les consommateurs. (Nous classons parmi les producteurs ceux qui contribuent au transport des richesses.)

L'enquête menée dans la première partie de ce volume nous a montré que la monnaie traditionnelle se comporte très mal en tant qu'outil des échanges. Une monnaie qui régulièrement se retire du marché quand elle commence à y faire défaut, pour réapparaître en masse quand il y en a déjà trop, ne peut que favoriser la fraude et l'usure ; elle doit être disqualifiée, eût-elle toutes les qualités matérielles.

On jugera d'après ces critères, quel désastre fut, pour l'Allemagne, l'introduction de l'étalon-or. D'abord la période d'activité nourrie par les milliards ravis à la France après 1870-1871, puis l'inévitable krach.

Nous avions adopté l'étalon-or, dans l'espoir d'un avantage ; quel avantage pouvions-nous attendre d'une réforme de la monnaie, autre que l'*augmentation de la sûreté et de la vitesse des échanges, et la réduction de leur coût* ?

Tel était donc le but ; comment l'étalon-or prétendait-il l'atteindre ? Il serait très intéressant de le savoir. On voulait l'or, l'éclat de l'or, de jolies pièces sonnantes et trébuchantes, pour *faciliter*, pour assurer, pour accélérer, pour rendre moins coûteux l'échange de paille de fer, de chaux, de fourrure, de pétrole, de froment. Comment cela se produirait-il ? personne ne le savait : on y croyait, tout bonnement. Au reste, on s'en référait (comme Bismarck lui-même) à l'avis de prétendus experts.

Les échanges absorbent, *après* l'adoption de l'étalon or, tout comme avant, 30, 40, peut-être 50 % des marchandises produites. Les arrêts se produisent encore aussi souvent, et sévissent aussi gravement qu'au temps du thaler et du florin, et au grand nombre de commerçants, on peut mesurer combien est minime la vertu de l'or de faciliter l'échange des marchandises.

Le fait que la monnaie favorise si peu l'échange des marchandises provient de ce qu'on l'a trop *améliorée*, uniquement du point de vue du porteur. En choisissant la matière dont elle serait faite, on n'a pensé qu'à l'acheteur, à la *demande*. Les marchandises, l'*offre*, le vendeur, le producteur des marchandises, ont été complètement oubliés. Pour confectionner la monnaie, on a choisi la plus belle substance que livrait la terre. Il s'agissait de plaire au porteur. On ne voulait pas voir que le détenteur de marchandises devrait, lors de la vente de ses produits,

payer ce luxe. Par le choix de cette substance on a donné à l'acheteur le temps de choisir pour ses achats le moment le plus opportun, et l'on a oublié que cette liberté force le vendeur à attendre patiemment sur le marché, qu'il plaise à l'acheteur de paraître. Par ce choix, on a soumis la demande à la volonté du détenteur de monnaie, on a abandonné la demande à la spéculation, à la fantaisie, à la cupidité, au hasard ; on a perdu de vue que l'offre est, de par sa nature, absolument désarmée devant cette volonté. Ainsi est née la force de l'argent, qui, devenue la puissance financière, fait peser sur chaque producteur son joug insupportable.

Bref, nos bons experts ont résolu le problème monétaire sans se soucier des marchandises, qui sont précisément la raison d'être de l'argent. Ils ont tellement perfectionné la monnaie, *du seul point de vue du porteur*, qu'elle est devenue inutilisable comme instrument d'échange. La chose est évidente : ils ne se sont jamais demandé quelle est la raison d'être de l'argent, et ils ont ainsi, selon l'expression de Proudhon, forgé « non la clef du marché, mais le verrou ». La monnaie repousse les marchandises au lieu de les attirer. On achète des marchandises, c'est vrai, mais quand on a faim, ou quand on y gagne. En tant que consommateur, chacun achète le moins qu'il peut. Des provisions, quelles qu'elles soient, personne n'en veut. Dans les plans, nul ne prévoit jamais de resserres. Si l'on donnait aujourd'hui à tous les bourgeois une chambre bien bourrée de provisions, demain déjà on retrouverait toutes ces provisions sur le marché. Les gens ne veulent détenir que de l'argent, quoique tous sachent que ce désir est irréalisable. Si chacun ne possédait que de l'argent, à quoi celui-ci servirait-il ? Posséder une pièce d'or est incontestablement bien plus agréable ; nous préférons que « les autres » gardent les marchandises. Les autres. Mais dans l'économie générale, quels sont donc ces « autres » ? Ces autres, c'est nous-mêmes ; nous tous, qui produisons des marchandises. En refusant en tant qu'acheteur la production d'autrui, nous bloquons la vente de nos propres produits. Si nous ne préférions pas l'argent à ce que produisent nos concitoyens, si au lieu de lutter vainement pour remplir nos coffres, nous installions une resserre pour la remplir des produits du travail de nos concitoyens, nous n'aurions pas nous-mêmes à laisser nos propres produits attendre l'acheteur dans de coûteux magasins, où les frais généraux dévorent le plus clair de ce qui nous revient. Nous aurions alors une vente rapide et peu coûteuse.

L'or ne convient pas à la nature de nos marchandises. De l'or et de la paille, de l'or et du pétrole, de l'or et du guano, de l'or et des briques, de l'or et du fer, de l'or et des peaux. Seuls le délire, la folie et la doctrine de la valeur peuvent concevoir pareils rapprochements. Les marchandises en général, la paille, le pétrole, le guano ne pourront s'échanger entre elles que s'il est tout à fait égal aux gens de posséder de la monnaie ou de la marchandise, et il ne peut en être ainsi qu'avec

une monnaie affligée des mêmes imperfections que les marchandises. C'est évident. Nos marchandises vieillissent, rouillent, se gâtent, se rompent. Lorsque la monnaie aura des propriétés physiques correspondant aux désagréments et aux pertes que nous causent les marchandises, alors seulement, elle constituera l'instrument sûr, rapide et bon marché des échanges, puisque nul ne la préférera aux marchandises, en aucun cas et à aucun moment.

De l'argent qui vieillit comme un journal, qui se gâte comme les pommes de terre, qui rouille comme le fer, qui s'évapore comme l'éther, un tel argent peut seul convenir comme moyen d'échange pour les pommes de terre, les journaux, le fer et l'éther ; un tel argent ne sera préféré à la marchandise ni par le vendeur, ni par l'acheteur. On n'échangera la marchandise contre pareille monnaie, que si l'on a besoin d'un moyen d'échange, et non dans l'attente des avantages que procure la possession de l'argent.

Nous devons donc faire de l'argent une marchandise plus mauvaise si nous voulons en faire un meilleur moyen d'échange.

Puisque le possesseur de marchandises est toujours prêt à l'échange, de même, la justice veut que les détenteurs de moyens d'échange se montrent également empressés. Une contrainte immédiate et inhérente pesant sur l'offre, il est juste que la demande y soit soumise elle aussi.

*L'offre est une chose qui ne dépend pas de la volonté du propriétaire de marchandises ; la demande sera donc aussi une chose affranchie de la volonté du possesseur de monnaie.*

Si nous nous décidons à supprimer le privilège du détenteur de monnaie, et à soumettre la demande à la même contrainte que celle infligée à l'offre par la nature, nous supprimerons toutes les difficultés dues à l'argent traditionnel, et nous obtiendrons que la demande paraisse régulièrement sur le marché, dans la plus grande indépendance vis-à-vis des événements politiques, économiques et naturels. Ni les vues, les fantaisies des prêteurs et des banquiers, ni la spéculation n'auront plus aucune influence sur la demande. Les mouvements massifs de la Bourse n'existeront plus. La loi de la pesanteur ignore toute variation : il en sera de même pour la demande. Désormais, pour la demande, plus de fuite devant la perte, plus de zèle devant le gain.

Dès lors, dans toutes les circonstances imaginables, la demande sera représentée par la quantité de monnaie émise par l'Etat, soumise à la vitesse de circulation la plus grande que permette le développement économique du pays.

Toutes les réserves monétaires privées s'écouleront automatiquement à cause de l'obligation de circuler. La totalité du numéraire émis sera soumise à une circulation ininterrompue, régulière et rapide.

Plus personne ne pourra jeter le trouble dans la gestion financière du pays, par la mise en circulation massive ou la rétention de réserves d'argent. D'autre part, l'Etat devra proportionner l'émission (la demande) à l'offre et ceci toujours avec précision, en vue de quoi il lui suffira d'émettre et de retirer alternativement de petites quantités de numéraire.

Il n'en faut pas plus pour assurer le troc de nos marchandises contre tout danger imaginable, pour empêcher toute crise et tout chômage, pour faire descendre le profit commercial au rang des salaires et pour noyer à bref délai l'intérêt dans un océan de capitaux.

Et que nous coûtera ce don précieux d'une circulation forcée, à nous, producteurs, qui créons la monnaie par la division du travail ? L'abandon du privilège de pouvoir agir à notre fantaisie dans le domaine de la demande, et d'y laisser sévir les caprices, la cupidité, l'incertitude, les soucis, la crainte, l'inquiétude, la terreur. Abandonnons cette illusion que l'on peut vendre ses produits sans qu'un autre ne les achète. Il suffit que nous nous engagions tous à acheter immédiatement, quelles que soient les circonstances, pour un montant égal à celui de nos ventes. En garantie de cet accord, créons une monnaie telle que ses propriétés contraignent le vendeur à remplir les devoirs de quiconque détient de l'argent, à l'échanger contre de la marchandise, personnellement s'il en a besoin ou par l'intermédiaire d'un emprunteur. Le prêt en question devra se faire en n'importe quelles circonstances et sans égard pour les conditions.

Nous déciderons-nous ? Briserons-nous les chaînes que nous traînons comme vendeurs ; les briserons-nous en renonçant, en tant qu'acheteurs, au privilège de tyranniser nos concitoyens ? Si oui, examinons de plus près la proposition inouïe, bouleversante, de la demande obligatoire. Examinons cette monnaie que nous avons positivement soumise à l'offre forcée.

## Qu'est-ce que la monnaie franche ?

1. La monnaie franche est émise en billets de 1, 10, 50, 100, 500, 1000 unités monétaires. Elle comprend aussi de la monnaie divisionnaire, constituée par des timbres adhésifs analogues aux timbres-poste. Pour payer les sommes inférieures à l'unité monétaire, on détache de leur feuille la quantité nécessaire de *timbres-monnaie d'appoint* (ces timbres servent aussi à tenir à jour les billets proprement dits : on les applique sur les cases portant les dates échues ; voir 2). Les timbres rentrant dans les caisses publiques ne retournent pas dans la circulation : ils sont remplacés par des timbres frais,

2. La somme que chaque billet représente diminue périodiquement : la monnaie franche perd chaque semaine un millième ou chaque mois

un demi-pour cent de son « pouvoir de payement » initial. Ceci, bien entendu, au détriment du détenteur, qui est tenu de parfaire la somme initiale en appliquant sur son billet des *timbres-monnaie d'appoint*. Le billet ci-contre, par exemple, est complété jusqu'à fin mars. Celui qui le recevra cherchera évidemment à s'en débarrasser le plus vite possible, afin d'éviter la perte périodique. S'il tarde jusqu'au mois de septembre pour le rendre à la circulation, il devra suppléer 6 fois 2. fr. 50 soit 15 fr. en détachant 6 timbres-monnaie de 2 fr. 50 pour les appliquer sur son billet de 500 francs. La circulation monétaire subit donc une pression : chacun paye comptant, rembourse ses dettes, et s'il lui reste du numéraire, s'empresse de le verser à la caisse d'épargne. La caisse d'épargne, à son tour, et pour les mêmes raisons, cherchera à placer ces dépôts, dût-elle pour trouver emprunteur, abaisser le taux de l'intérêt [VI].

3. A la fin de chaque année, tous les billets de banque seront échangés contre d'autres.

4. *But de la monnaie franche.* Le but est avant tout de supprimer le privilège de la monnaie : la monnaie traditionnelle avait sur les marchandises l'avantage d'être impérissable. Tandis que les produits de notre travail exigent des frais considérables de magasinage et de surveillance (qui ne peuvent que ralentir leur dégradation, mais non l'éviter complètement), le détenteur d'argent au contraire, est immunisé de toute perte, grâce à la nature du métal (métal noble). Celui qui détient le numéraire (le capitaliste) dispose ainsi dans les affaires, d'un temps illimité, il peut attendre, tandis que les détenteurs de marchandises sont toujours pressés. Si les négociations à propos du prix échouent, les préjudices qui en résultent ne touchent jamais que le détenteur de marchandises, et par là, en dernière analyse, le travailleur. Le capitaliste profite de cet état de choses pour exercer une pression sur les possesseurs de marchandises (et le travailleur) pour les pousser à vendre le produit de leur travail (la prestation de travail) au-dessous du prix.

5. L'Institut d'émission ne s'engage pas à reprendre les billets. Pourquoi ? d'ailleurs. La monnaie sera toujours nécessaire. Il n'est donc pas question de remboursement. Toutefois, cet institut est tenu d'ajuster la quantité de monnaie émise aux besoins du marché, de manière telle, que les prix restent fermes en moyenne. Il émet plus de monnaie quand les prix ont tendance à fléchir et en retire de la circulation quand les prix ont tendance à hausser, puisque les prix dépendent exclusivement de la quantité d'argent offert. La nature même de la monnaie franche veille à ce que le numéraire émis soit immédiatement offert en échange de marchandises. L'Institut d'émission n'aura donc plus, comme jadis, à sommeiller, et à baser, en se fiant au hasard, la monnaie nationale sur la chimérique « valeur intrinsèque de l'or »,

au profit des escrocs, des chevaliers d'industrie et des usuriers ; il devra au contraire, agir en connaissance de cause, tenir la main ferme, et protéger le commerce honnête de toute mésaventure.

6. Eu égard à l'importance du commerce extérieur, il y aura lieu de négocier une entente internationale en vue de stabiliser les changes. Cependant, aussi longtemps que ce but ne sera pas atteint, il conviendra de décider si, par l'ajustement de la quantité de monnaie en circulation, la gestion de la monnaie visera à la stabilité des prix intérieurs ou à la stabilité des changes.

7. L'échange de la monnaie métallique contre la monnaie franche restera entièrement facultatif. Celui qui ne pourra pas se passer d'or pourra le conserver ; cependant l'or perdra (comme cela s'est déjà produit pour l'argent) le droit d'être monnayé, et les pièces perdront le privilège d'être un moyen légal de payement. Le délai d'échange écoulé, les pièces seront, suivant décret, refusées dans toutes les caisses publiques.

8. Pour solder les importations et les exportations, on se servira comme actuellement, de la lettre de change que les banques et les commerçants utilisent pour acquitter les transactions internationales. Pour les petites sommes, on utilisera plus couramment les mandats postaux.

9. Si quelqu'un veut acquérir des produits nationaux pour l'exportation, et ne dispose que d'or (n'ayant pas pu se procurer de lettre de change pour solder ses exportations), la banque le lui achètera. Inversement, à celui qui emploie de l'or pour l'importation ses produit étrangers (ne pouvant se procurer de lettre de change pour solder ses importations) la banque vendra l'or nécessaire. Le prix de l'or dépendra de la façon dont on aura résolu la question posée au paragraphe 6.

10. La monnaie se dépréciant chaque année de 6 %, le montant en circulation se réduit automatiquement de 6 % par an. Afin qu'il n'en résulte pas de pénurie monétaire, l'Institut d'émission doit remplacer chaque année ces millions, en émettant du numéraire frais. Celui-ci représente pour l'administration une recette régulière.

11. Ce revenu de l'administration des finances constitue une conséquence non intentionnelle de la réforme monétaire, conséquence d'une importance relative tout à fait secondaire. Il conviendra de fixer par la loi l'affectation de ces revenus.

## Effets de la monnaie franche

a) *sur les affaires :*

1. Circulation ininterrompue de l'argent, et par conséquent, généralisation des payements au comptant ;

2. Vente illimitée de toutes marchandises ;

3. Suppression des arrêts du commerce et de l'activité économique ;

4. Suppression des crises économiques générales ;

5. Suppression des fluctuations des marchés (conjonctures qui provoquaient alternativement des périodes de hausse et de baisse générales) ;

6. Suppression de la spéculation boursière et des manœuvres usuraires ;

7. Simplifications du commerce ; abaissement du coût des échanges ;

8. La majeure partie des boutiques actuelles deviennent superflues. Les gens qu'elles occupaient abandonnent le commerce pour la production ;

9. Réduction des frais commerciaux traditionnels, de 30 ou 40 % à environ 10 ou 15 % du prix des marchandises ;

10. Suppression des barrières douanières protectrices devenues inutiles et avènement du libre échange ;

11. Suppression des causes économiques des guerres ;

12. Possibilité d'une entente monétaire internationale, avantageuse pour tous les peuples.

b) *sur le capital, le travail et les salaires :*

1. L'argent perd la propriété qu'il avait de rapporter de l'intérêt. Il est réduit au même rang que les marchandises et le travail ;

2. Métamorphose irrésistible des réserves monétaires, des bénéfices réalisés, en moyens de production, habitations, etc., sans égard pour le profit (plus-value, rentabilité) ;

3. Résorption immédiate et définitive du chômage, suppression totale de l'excédent de main-d'œuvre ;

4. Baisse lente de l'intérêt du capital (plus-value), qui, à l'adoption de la monnaie franche dans le commerce mondial, diminue lentement jusqu'à s'anéantir ;

5. Hausse générale des salaires jusqu'à disparition totale de la plus-value. Dans la mesure où celle-ci provient de la rente foncière,

la plus-value sera supprimée par notre grande réforme du droit foncier ;

6. L'épargne devient plus facile, a) puisque les charges de l'intérêt du capital disparaissent ; b) puisque la production et les échanges (le commerce) deviennent désormais ininterrompus, c'est-à-dire qu'ils ne rencontrent plus les arrêts occasionnés par les crises économiques) ; puisque les frais commerciaux, atteignant à eux seuls de 30 à 40 % du prix des marchandises, se réduiront désormais au tiers de ce pourcentage.

La monnaie franche ne supprimera pas l'argent tant maudit, mais elle le transformera selon les besoins de l'économie publique. La monnaie franche laisse même intacte la loi fondamentale de l'économie publique, qui est, comme nous l'avons démontré au début, l'intérêt privé ; mais elle fera agir l'usure comme « cette force qui veut toujours le mal et qui crée toujours le bien », dès que nous aurons réduit à merci la demande, et que nous la laisserons affronter l'offre à armes égales.

## 2. Comment l'Etat émet la monnaie franche.

A l'avènement de la monnaie franche, le privilège d'émission est retiré à la Banque nationale, à la place de laquelle on crée

L'INSTITUT NATIONAL D'ÉMISSION,

dont le rôle sera de pourvoir aux besoins quotidiens de monnaie.

Cet Institut n'exerce aucune activité bancaire. Il n'achète ni ne vend des effets de commerce ; il ne classe pas les maisons de commerce en premier, deuxième et troisième rang. Il n'a aucun contact avec les particuliers.

Il émet de la monnaie quand il en manque dans le pays et en retire quand un excès de monnaie se fait sentir. C'est tout.

Pour mettre la monnaie franche en circulation, on donne l'ordre aux caisses publiques d'accepter librement la monnaie métallique et les billets en échange, au pair, bien entendu : pour un mark or, un mark de monnaie franche.

Celui qui ne consent pas à cet échange, peut conserver son or ; personne ne le contraint. Aucune pression légale ne s'exerce sur lui. On n'emploiera aucun moyen violent. Il est simplement annoncé à chacun qu'après un délai déterminé (1, 2 ou 3 mois) la monnaie métallique ne sera plus que du métal, mais non plus de la monnaie. Celui qui possédera encore de la monnaie métallique à ce moment en sera

réduit à aller la vendre à la fonderie pour de la monnaie franche, et à marchander ; les caisses publiques n'accepteront plus que la monnaie franche. L'or ne sera plus pour l'Etat qu'une marchandise comme le bois, le cuivre, l'argent, le papier, l'huile de baleine. Et de même qu'aujourd'hui on ne peut payer ses contributions avec du bois, de l'argent ou de la paille, de même après le délai d'échange, on ne pourra plus les payer avec de l'or.

L'Etat sait que désormais il n'existera plus que de la monnaie d'Etat, et qu'il ne lui faut donc aucun moyen de contrainte pour mettre cette monnaie en circulation. A cela suffisent l'indispensabilité de cette monnaie et la souveraineté de l'Etat sur elle. De sorte que s'il prend à quelqu'un l'envie d'installer une fabrique de monnaie privée, pour battre des pièces au poids et au titre qui lui plairont, l'Etat pourra assister en toute tranquillité à cet exercice. Pour l'Etat en effet, il n'y aura plus de pièces de monnaie, et par conséquent plus de faux monnayeurs. L'Etat décline toute responsabilité quant au poids et au titre pour toutes les pièces, même pour celles qu'il a frappées lui-même jadis. Ses machines à fabriquer les pièces, il les vend au plus offrant. L'Etat ne fait rien de plus pour rendre l'or incapable de circuler, cela suffit.

Si quelqu'un était hostile à la monnaie franche et la refusait en paiement de ses marchandises, il ne faudrait point s'en occuper. Il pourra dorénavant exiger de l'or en échange de ses produits. Mais cet or, il devra le peser et mesurer son titre à l'aide d'acides et de pierres de touche ; bien entendu une pièce à la fois. Ensuite il devra s'informer si quelqu'un lui reprendra cet or et à quel prix; et il devra s'attendre à de grandes surprises. S'il finit par trouver tout cela coûteux et ennuyeux, il pourra, en pécheur repentant, rentrer dans le giron de la seule béatifique monnaie franche, à l'instar des adversaires enragés de l'étalon-or, les agrariens, qui, après avoir refusé l'or devenu monnaie légale, se résignèrent finalement à l'accepter.

Que fera l'Etat de l'or obtenu en échange de la monnaie franche ? Il le fera fondre pour en confectionner des chaînes, des bracelets, des boîtiers de montre, et offrira ceux-ci en cadeau de noce à toutes les fiancées d'Allemagne. Quel usage plus judicieux l'Etat pourrait-il faire de l'or, de ce trésor de Huns ?

L'Etat n'a pas besoin d'or pour ses desseins ; s'il voulait vendre au plus offrant l'or entré en échange de monnaie franche, il ferait baisser le prix de ce métal et causerait ainsi des désagréments aux nations restées fidèles à l'or, comme cela se produisit pour l'argent quand l'Allemagne vendit inconsidérément ce métal. Si l'Etat avait alors utilisé ses thalers retirés de la circulation, pour ériger devant chaque mont-de-piété et devant chaque banque de prêt une statue gigantesque aux champions de l'étalon-or, c'eût été beaucoup mieux pour l'économie nationale et internationale, de même que pour la

Banque d'Etat. Ces tristes millions — quantité négligeable du point de vue de la vie économique allemande — que l'Etat réalisa par la vente des thalers, n'ont pas peu contribué à faire baisser le prix du métal blanc ; et les difficultés qui survinrent à la rente foncière à cause du bas prix des céréales sont en partie imputables à cette vente de métal argent (V. Emile de Laveleye : La monnaie et le bimétallisme). Vraiment, si l'on avait agi comme indiqué plus haut, si l'on avait changé les thalers en vaisselle plate et en cadeaux de noces, ce que l'Etat y aurait perdu, les contribuables l'auraient gagné dix fois en capacité de payement.

## 3. La gestion de la monnaie franche.

Après avoir mis la monnaie franche en circulation et avoir déclaré hors d'usage la monnaie métallique, l'Institut d'émission n'aura plus qu'à observer dans quelle proportion la monnaie s'échange contre les marchandises (niveau général des prix) et à diriger — par l'augmentation ou la diminution de l'émission — le cours de la monnaie vers un but bien précis : la fermeté du niveau moyen des prix. Comme point de repère l'Institut d'émission emploie la moyenne des prix de toutes les marchandises. Selon le résultat de toutes ces constatations, selon que la moyenne des prix tend à monter ou à baisser, la circulation sera réduite ou amplifiée.

Pour augmenter l'émission de monnaie, l'office monétaire délivre de l'argent frais au ministre des finances, qui met cette somme en circulation par un abaissement correspondant de tous les impôts. Si les impôts rapportent 1.000 millions, et qu'il faille mettre en circulation 100 millions d'argent frais, on accordera sur toutes les contributions une remise de 10 %.

La chose est simple. Mais bien plus simple encore sera la réduction de la quantité de monnaie en circulation. Comme l'ensemble de la monnaie émise diminue annuellement de 6 % par la perte périodique, l'on n'aura besoin de rien faire pour réduire la circulation monétaire ; l'excédent éventuel s'amortira de lui-même. Mais si cela ne suffit pas, une augmentation des impôts fera le reste. L'Institut d'émission dispose d'ailleurs d'un autre moyen : la vente et l'achat de titres d'Etat.

*Grâce à la monnaie franche, l'Institut d'émission contrôle complètement l'offre de moyens d'échange : il est maître absolu tant pour la production que pour l'offre de numéraire.*

Qu'on ne se représente pas ici un établissement immense, peuplé de centaines d'employés, dans le genre de la Reichsbank. L'Institut d'émission n'exerce aucune activité bancaire : il n'a pas de comptoirs; pas même de coffre-fort. Le numéraire est imprimé à l'Imprimerie nationale. La mise en circulation et l'échange ont lieu aux caisses

publiques ; la constatation des prix, au bureau des statistiques. De sorte qu'il ne faut qu'un homme, pour porter les billets de l'Imprimerie nationale aux caisses publiques et pour incinérer le numéraire retiré par la voie de l'impôt (les quantités imprimées ou brûlées répondant aux besoins techniques). Voilà tout l'établissement. Une presse et un four à incinération. C'est simple, bon marché, efficient.

Par ce simple organisme, nous pourrons remplacer le travail pénible des chercheurs d'or, les machines compliquées pour la frappe des monnaies, les rouages des banques, l'activité fiévreuse de la Reichsbank, et même les remplacer de telle manière que jamais il ne circulera un pfennig de trop ni n'en manquera un seul. Et cela aujourd'hui demain, indéfiniment, par les bons comme par les mauvais jours. Remplacer ? Bien mieux : nous réaliserons un système monétaire qui servira d'exemple au monde entier.

## 4. Les lois de la circulation de la monnaie franche.

Examinons maintenant la monnaie franche de plus près. Que peut en faire le porteur ? Le 1er janvier, son billet vaut 100 marks au marché, dans la boutique, à la caisse des salaires, dans toutes les caisses de l'Etat et en justice ; le 31 décembre, il ne vaudra plus que 94 marks ; c'est-à-dire que si le porteur veut attendre toute l'année avant de se servir de son billet pour payer une traite, une facture, un impôt de 100 marks, *il devra ajouter six marks à son billet.*

Qu'est-il advenu ? Simplement ce qui advient aux marchandises. De même que tel œuf déterminé s'éloigne constamment et rapidement de la notion économique d'« oeuf », et perd, après putréfaction, absolument tout rapport avec cette notion, *de même tel billet d'un mark s'éloigne constamment de ce que signifie un mark comme unité monétaire. Le mark, en tant qu'unité monétaire, perdure : c'est la base immuable de tous les comptes ; le signe monétaire d'un mark n'a de commun avec le précédent que son point de départ.* Il ne s'est donc rien passé d'autre que ce qui se passe dans tout ce qui nous entoure. La notion d'espèce est immuable ; l'individu, le représentant de l'espèce, est périssable et tend constamment vers sa fin. Nous avons donc tout simplement séparé l'objet des échanges de l'unité monétaire (le représentant, de l'espèce) et nous avons assujetti les signes monétaires à la loi générale de la transformation et de la destruction.

Le porteur de cette monnaie périssable évitera de la garder, de même que le marchand d'œufs évite de garder ses œufs plus longtemps qu'il ne le faut absolument. *Le détenteur de cette nouvelle monnaie s'efforcera régulièrement de transmettre à un autre le numéraire et les pertes qu'il entraîne.*

Mais comment cela lui sera-t-il possible ? Il est entré en possession de cet argent par la vente de ses produits. Il était contraint d'accepter cette monnaie quoiqu'il connût les préjudices qu'entraînait sa possession. Malgré tout, il a vendu ses produits pour cette monnaie vraiment « impertinente ». Ses produits étaient destinés au marché ; il devait les échanger, et les circonstances n'offraient aux échanges qu'un seul moyen, la monnaie, la seule émise par l'Etat. *Il devait accepter cette détestable monnaie franche en échange de ses marchandises, s'il voulait vendre, c'est-à-dire réaliser le but de son travail.* Pour vendre, il aurait peut-être pu attendre un besoin immédiat d'autres marchandises ; mais sur ces entrefaites ses marchandises auraient vieilli, perdu de leur qualité et de leur prix. La perte à la qualité et à la quantité, l'attente et l'entreposage, lui auraient coûté autant et peut-être plus que ce qu'il perd à conserver la monnaie. C'est donc contraint qu'il accepta la nouvelle monnaie, *et cette contrainte lui venait de ses propres produits.* A présent, le voilà en possession de la monnaie qui perd continuellement de sa valeur d'échange. Trouvera-t-il un amateur disposé à supporter à son tour la perte liée à la monnaie ? Seul quelqu'un qui s'y voit contraint le débarrassera de cette « mauvaise » monnaie, seul quelqu'un qui, comme lui, a produit des marchandises et désire s'en débarrasser au plus vite.

Voici donc dès le début une importante constatation : l'*acheteur* a une tendance, liée à la possession de la monnaie, à se débarrasser de celle-ci aux dépens du détenteur de marchandise, de même que le *vendeur* éprouve un besoin immédiat de se débarrasser de ses marchandises chez l'acheteur. *L'avantage qu'offre le marché immédiat est égal de part et d'autre ; ce qui a pour résultat naturel que dans le marchandage l'acheteur ne peut plus se prévaloir du caractère impérissable de l'or, de l'imprescriptibilité de ses billets, qu'il doit abandonner toute menace et ne peut plus rompre les négociations quand l'acheteur refuse ses conditions.* Vendeur et acheteur sont désormais également mal retranchés ; ils sont tous deux également pressés d'accepter la transaction. Faut-il dire que les conditions du marché en sont plus équitables et que le commerce procède plus rapidement ?

Supposons que le billet de banque en question échoie à un épargnant, à un négociant, à un financier. Que vont-ils en faire ? Dans leurs mains aussi l'argent se « ratatine » sans arrêt. Ils ont acquis de la monnaie franche en échange des anciennes pièces-d'or. Aucune loi ne les forçait à échanger ces dernières ; ils auraient pu conserver leur or. Mais l'Etat avait annoncé qu'après un délai déterminé, il refuserait d'échanger ces pièces ; qu'auraient-ils pu en faire ensuite ? Ils auraient pu les transformer en chaînettes ; mais qui leur aurait acheté ces dernières en si grande quantité, et à quel prix ? Avec quoi les acheteurs les auraient-ils payées ? Avec de la monnaie franche !

Ils ont donc trouvé plus sage de ne pas laisser passer le délai

d'échange et les voilà devant cette nouvelle monnaie, leur propriété. L'inutilité de l'or après sa démonétisation les a contraints d'accepter l'échange contre de la monnaie franche, et la perte liée à la possession de la nouvelle monnaie les force à se débarrasser de celle-ci afin de *transmettre* la perte à d'autres le plus vite possible.

En tant qu'épargnant, en tant que capitaliste, ils n'ont pas besoin eux-mêmes de marchandises ; c'est pourquoi ils cherchent preneur pour cette monnaie chez les gens qui désirent acheter des marchandises mais qui ne pourront fournir que plus tard l'argent nécessaire à ces achats. Ils offrent donc le numéraire à prêter, comme l'or autrefois. Quelque chose a changé cependant. *Naguère ils étaient libres de prêter. ou de ne pas prêter leur argent, et ils le prêtaient aussi longtemps que les conditions leur plaisaient : maintenant, ils y sont obligés, qu'elles leur plaisent ou non.* Ils y sont désormais contraints. Si la nature des marchandises les force à s'en débarrasser, la nature de la nouvelle monnaie, elle aussi, les force à la transmettre. Si le taux de l'intérêt ne leur suffit pas, qu'ils rachètent l'or si cela leur plaît, qu'ils achètent de la marchandise, qu'ils achètent du vin (qui passe pour être d'autant meilleur qu'il est plus vieux) qu'ils achètent des actions, des fonds d'Etat, qu'ils bâtissent comme entrepreneurs, qu'ils fassent du commerce, qu'ils fassent tout ce qu'on peut faire avec de l'argent ; il n'y a qu'une chose qui leur soit interdite, *c'est d'imposer leurs conditions pour le retour de l'argent à la circulation.*

Peu importe que le débiteur paye un intérêt suffisant, que construire rapporte assez d'intérêt, que la cote des actions soit favorable, que le prix du vin et des pierreries échappe à la hausse exagérée, malgré le trop grand nombre d'acheteurs avisés, que la vente du vieux vin paye le magasinage, la surveillance, etc. ; peu importe, il faut lâcher l'argent et tout de suite : pas demain, mais aujourd'hui. Plus longtemps on réfléchit, plus on perd. Supposons qu'un emprunteur se présente. Celui-ci ne peut avoir qu'*une* intention : utiliser immédiatement l'argent à l'achat de marchandises, à quelque entreprise, peu importe. Car personne ne va emprunter de l'argent pour le laisser dans un tiroir, alors qu'il perd constamment de sa valeur. Chacun s'empressera de transmettre à d'autres l'argent et les préjudices qu'il amène.

De quelque manière que l'argent se « place », il déterminera toujours une demande immédiate. Son propriétaire créera, soit directement, comme acheteur, soit indirectement comme prêteur, une demande de marchandises, et ce dans la proportion exacte de son avoir monétaire.

Il s'en suit que la demande ne sera plus un fait de la volonté du porteur de billets; que dans la détermination des prix par l'offre et la demande, le désir de réaliser un profit demeurera sans influence ; que la demande ne sera plus influencée par l'espoir de la hausse ou la crainte de la baisse, qu'elle ne dépendra plus des événements politi-

ques, des prévisions agricoles, de l'habileté des chefs d'Etat, et qu'elle ne sera plus contrecarrée par la crainte de catastrophes économiques.

*La demande est désormais, tout comme l'offre des pommes de terre, du foin, de la houille, de la chaux, une chose mesurable, pondérable, sans vie ni volonté.* Mue par une force naturelle et intérieure, la monnaie tendra constamment vers la vitesse de circulation la plus élevée pour le lieu et l'époque, et elle tendra sans cesse à faire croître cette vitesse limite. Comme la lune parcourt imperturbablement son orbite, sans égard pour les événement terrestres, la monnaie franche suivra, sans égard pour la volonté du porteur, son chemin à travers le marché.

Dans toutes les circonstances imaginables, par les bons comme par les mauvais jours, la demande répondra exactement :

1. à la quantité de monnaie mise en circulation et contrôlée par l'Etat ;

2. à la vitesse de circulation monétaire la plus grande possible selon l'organisation commerciale existante.

Qu'est-ce que cela signifie pour l'économie publique ? Cela signifie que nous maîtrisons les fluctuations du marché ; que l'Institut d'émission est en mesure d'ajuster exactement, par l'émission et le retrait de monnaie, la demande aux besoins du marché ; que ce ne sont plus les porteurs de billets, les petits bourgeois timorés, les spéculateurs, l'esprit régnant en Bourse, les caprices des affaires, qui créent la demande ; mais que c'est désormais à l'Institut d'émission de déterminer de manière absolue le niveau de la demande. L'Institut d'émission produit de la demande, comme l'Etat délivre des timbres-poste, et comme les ouvriers fabriquent de l'offre.

Si les prix baisssent, l'Institut d'émission produit de la monnaie et la met en circulation. Et cette monnaie, c'est de la demande sous forme matérielle. Lorsque les prix haussent, l'Institut d'émission incinère de la monnaie, et ce qu'il brûle, c'est de la demande.

L'Institut d'émission est maître du marché, ce qui signifie que nous avons vaincu les crises et le chômage. Sans notre consentement, le niveau moyen des prix ne peut ni hausser ni baisser. Toute baisse ou hausse est une manifestation de la volonté de l'Institut d'émission, lequel est responsable de cette initiative.

Abandonnée au gré du détenteur d'argent, la demande devait forcément engendrer des alternatives de hausse et de baisse générale, c'est-à-dire tour à tour la spéculation et le chômage. Grâce à la monnaie franche, l'initiative appartient à l'Institut d'émission. Conformément au but de la monnaie, l'Institut d'émission emploie son pouvoir à supprimer ces oscillations.

En examinant cette monnaie, on se résoudra à abandonner la coutume plusieurs fois millénaire de garder des réserves d'argent,

puisque ce numéraire amène un déficit constant dans la caisse. La nouvelle monnaie dissipe spontanément les accumulations d'argent, aussi bien que celle du petit bourgeois méticuleux que celle du négociant et celle du spéculateur en embuscade.

Et que signifie encore ce changement pour l'économie nationale ? Il signifie que désormais il n'y aura plus jamais entre les mains des citoyens que la quantité de moyens d'échange correspondant exactement aux besoins immédiats du marché, et mesurée de manière que les prix n'aient plus à subir aucune fluctuation à cause d'un afflux trop grand ou trop faible de monnaie. Cela signifie que dans l'administration de l'argent, l'Institut d'émission ne sera contrecarré par personne ; qu'aucune réserve monétaire privée ne peut plus venir surprendre le marché, au moment où l'Institut d'émission estime nécessaire une réduction de la circulation, et qu'inversement, plus la moindre somme ne peut se réfugier dans les réserves privées, lorsque l'Institut d'émission veut pourvoir plus amplement d'argent le marché. Et cela signifie aussi qu'il suffira à l'Institut d'émission, pour exercer sa police, de soustraire et d'ajouter à la circulation des quantités très restreintes de monnaie.

Une autre conséquence encore, est que plus personne n'a besoin d'accumuler de réserves monétaires, puisque la régularité avec laquelle l'argent circule les rend superflues. Si les réserves de jadis représentaient une citerne, c'est-à-dire un simple réceptacle, la régularité de la circulation monétaire constitue une source d'argent éternellement jaillissante.

*L'affranchissement de la monnaie rend inséparables la monnaie et la demande ; la demande n'est plus une initiative du porteur. La monnaie franche n'est pas un moyen à la disposition de la demande, mais elle est elle-même la demande, la demande « incarnée » qui, sous sa forme corporelle, visite l'offre. Cette dernière, de son côté, n'a jamais été que matérielle, et l'est toujours. L'atmosphère en Bourse, la spéculation, les krachs, tout cela est désormais sans influence. La quantité de monnaie émise circulant à la vitesse de circulation maximum correspondant au développement du commerce à un moment et à un endroit donnés, voilà en toutes circonstances la limite la plus haute et la plus basse de la demande. C'est le maximum de demande couvert avec un minimum.*

## 5. Jugements sur la monnaie franche.

**Le détaillant.**

Mes affaires prennent, à cause de la monnaie franche, un développement qui mérite vraiment une sérieuse attention. D'abord, mes clients paient aujourd'hui le plus souvent au comptant, puisqu'ils trouvent un avantage immédiat à payer le plus vite possible, et parce

que, de leur côté, on les paie immédiatement. Ensuite, le morcellement des marchandises en quantités minimes, la vente au pfennig, diminue de manière frappante. Jadis les acheteurs se séparaient à regret de leur argent, parce que celui-ci leur donnait du répit, parce que, à quelques-uns du moins, il rapportait de l'intérêt en caisse d'épargne, parce qu'il était plus agréable d'avoir de l'argent que des marchandises dans la maison, et enfin, parce que nul n'était sûr que l'argent dépensé rentrerait d'un autre côté. La circulation de l'argent était irrégulière, les rentrées si peu sûres, que celui qui ne se basait pas sur des revenus fixes, cherchait à constituer une provision d'argent. *Et cette provision, il cherchait à la former en achetant à crédit chaque fois qu'il le pouvait, en ne se procurant que le strict nécessaire pour les besoins immédiats.* Au lieu d'un kilo, il achetait un gramme, au lieu d'un sac, un kilo. Personne n'aurait jamais eu l'idée de faire des provisions ; en bâtissant, nul n'aurait prévu de resserre dans ses plans. Toujours et partout, une réserve d'argent tenait lieu de provisions. Dans les appartements modernes, on trouve des locaux réservés à des fins aussi diverses que spéciales ; mais on n'y trouve pas un seul local réservé aux provisions.

Aujourd'hui, cela semble changer. Comme la monnaie rappelle constamment à son détenteur ses devoirs d'acheteur, chacun cherche à payer dès qu'il encaisse lui-même. Aucune rumeur ne peut plus l'arrêter. La circulation régulière de la monnaie engendre une vente régulière, et comme chacun, pour éviter la perte, paie le plus vite possible ses acquisitions, les rentrées d'argent sont devenues continues. *On peut aujourd'hui compter sur des recettes régulières et il n'est plus nécessaire d'amasser des provisions d'argent,* sans même considérer que ces accumulations sont aujourd'hui impossibles, vu que, sous forme de monnaie franche, elles s'anéantiraient lentement. Au lieu d'accumuler de l'argent, on fait des provisions : on aime mieux posséder des marchandises que des billets ; de même, et pour la même raison, on aime mieux payer au comptant qu'à crédit. Au lieu d'acheter les marchandises en quantités fort petites, on les achète aujourd'hui en emballages d'origine et en gros ; au lieu d'un litre, on prend un tonneau ; au lieu d'un mètre, une pièce ; au lieu d'une livre, un sac.

On pourrait en déduire que nous, les commerçants, nous vivons maintenant sans soucis, que nous avons atteint le septième ciel ; il n'en est rien cependant. Heureusement pour moi, j'ai suivi de près ce développement général, et j'ai adapté mon commerce aux conditions nouvelles. Au lieu des prix de détail, j'ai coté des prix de gros ; de la sorte, j'ai non seulement conservé ma clientèle, mais je l'ai agrandie. D'autres commerçants, qui n'ont pas compris, ont dû fermer boutique. Là où il y avait naguère dix détaillants, il n'y en a plus qu'un ; et ce seul détaillant, en dépit d'une vente décuplée, a moins de travail qu'auparavant. Mon loyer a été réduit de 90 % parce que tant de magasins

restent vides, et doivent être démolis pour faire place à des habitations. En ce qui me concerne, quoique je paye si peu de loyer, et que je vende dix fois plus, mon bénéfice n'a pas augmenté en proportion, car la concurrence se contente d'un bénéfice réduit. Je prends maintenant, au lieu d'un bénéfice moyen de 25 %, une simple commission d'un pour cent. Comme je livre tout en emballage d'origine et comme je touche à la livraison, il m'est possible d'établir des calculs précis. Pas de comptabilité, pas de comptes, pas de déchets. D'ailleurs quoique ma vente soit décuplée, mon magasin ne s'est pas agrandi. J'ai organisé pour mes clients des livraisons régulières qui leur sont faites par chemin de fer. Ainsi le détaillant n'est plus qu'un simple consignataire.

Ceux de mes concurrents qui ont dû cesser leurs affaires sont évidemment à plaindre, surtout les plus âgés d'entre eux qui ne peuvent plus apprendre un autre métier. Comme leur appauvrissement provient directement de l'adoption de la monnaie franche, il serait juste, me semble-t-il, de les indemniser par une pension de l'Etat. L'Etat peut facilement le faire, puisque, par la suppression de ces intermédiaires et l'abaissement des prix, la capacité de payement des contribuables a crû de façon extraordinaire. Si l'Etat a jugé jadis qu'il convenait de protéger la rente foncière en établissant un droit d'entrée sur les céréales, dans le cas présent une subvention se justifierait encore davantage.

Je dois l'avouer, le commerce de détail a été considérablement simplifié par l'affranchissement monétaire. Il fallait une simplification. A la longue, le petit détail, avec ses faux frais exagérés, et le scandale de la vente à crédit devaient prendre fin. Une augmentation de 25 % pour la vente en détail de choses nécessaires à la vie quotidienne était tout à fait ridicule, intenable, en un temps où les travailleurs menaient une lutte acharnée pour obtenir une augmentation de 5 %.

Avec ses trois millions d'habitants, la Suisse occupait déjà en 1900, 26.837 voyageurs de commerce payant ensemble 322.200 francs à titre de licence. En ne comptant que 5 francs par tête et par jour, les voyageurs de commerce coûtaient à la Suisse 48.977.525 francs par an.

A la même époque il y avait en Allemagne environ 45.000 représentants constamment en voyage. (En Suisse cette occupation n'est souvent qu'une occupation complémentaire ; d'où le nombre relativement élevé de titulaires, et la somme minime de 5 francs par jour que j'ai supposée). Dans les milieux compétents, on a calculé que chacun de ces 45.000 hommes dépense quotidiennement 14 marks (salaires, déplacements, hôtel) ce qui n'est certainement pas exagéré. Cela fait 600.000 marks par jour, et 219 millions par an. Ajoutons-y les autres voyages d'affaires. On peut dire que les deux tiers de tous les hôtels servent aux voyageurs de commerce.

On avait prédit qu'à l'introduction de la monnaie franche, les

acheteurs perdraient de leur prétention, et je dois reconnaître que leur conduite a déjà remarquablement changé. Samedi passé, j'ai discuté pendant une heure avec un client qui désirait une machine à coudre ; mon homme ne parvenait pas à se décider. Il trouvait toujours quelque nouveau défaut à cette machine pourtant irréprochable. Pour finir, je lui fis remarquer que la fin de la semaine allait faire baisser le cours de ses billets. Le coup porta : l'échafaudage d'arguments chancela. Le client consulta sa montre, contempla ses billets, et calcula que s'il hésitait plus longtemps il perdrait 10 pfennigs. Du coup ses arguments tombèrent, il paya et s'en fut. Je perdis ainsi 10 pfennigs, mais je les regagnai cent fois par le temps que j'avais épargné.

Un autre client, un homme aisé, acheta et déclara qu'il avait oublié d'emporter son argent ; je pouvais porter en compte. Je lui fis cependant remarquer que, eu égard à la fin de la semaine, son dérangement serait bien payé s'il allait chercher son argent ; sans quoi il devrait supporter la chute du cours. Il me remercia de mon attention, et deux minutes après j'étais payé. Je pus ainsi, de mon côté, payer l'ouvrier qui à ce moment me livrait de la marchandise. En l'occurrence, si mon client ne m'avait pas payé, ce n'eût été pour lui qu'une nonchalance, qui aurait eu pour conséquence que je n'aurais moi-même pu payer comptant. Que de peines, de soucis, de dangers sont supprimés par la monnaie franche. Un comptable me suffit aujourd'hui au lieu de dix. Chose étrange, la question du paiement au comptant a été résolue, sans que cette répercussion fût voulue. Ce n'était pas la pauvreté qui empêchait l'acheteur de payer au comptant, mais bien un calcul : de sorte que le paiement au comptant se généralise aujourd'hui parce qu'il est plus avantageux pour l'acheteur. Du reste, chacun sait que le commerçant n'était pas payé plus vite du riche que du pauvre diable : parce que pendant le délai, le mauvais payeur profitait de l'intérêt.

Au reste, la perte périodique, je la supporte volontiers. En tant que commerçant, je préférerais voir porter la taxe monétaire de 6 à 10 % par an ; l'acheteur n'en deviendrait que plus accomodant et la comptabilité disparaîtrait complètement, de sorte que je pourrais congédier mon dernier comptable. Je constate maintenant dans le commerce la vérité de l'adage : plus la monnaie est vile, plus on apprécie la marchandise. . . et les producteurs, et plus facile est le commerce. Le travailleur ne peut jouir de considération que là où la monnaie n'est pas meilleure que lui-même et que le fruit de son travail. Sous un impôt de 6 % ce n'est pas encore tout à fait le cas, et l'on pourrait peut-être, pour le bien des travailleurs, porter la taxe monétaire annuelle de 6 à 10 %.

D'ailleurs, que représentent pour moi 10 % sur une encaisse moyenne de 1.000 marks ? Cent marks par an ! Un rien à côté de mes autres frais d'entreprise. Et je puis facilement épargner une

proportion considérable de cette somme, en cherchant toujours à me débarrasser le plus vite possible de mon numéraire : en payant au comptant, et même s'il le faut, en payant d'avance.

Payer d'avance ! Au premier abord, cela semble ridicule, mais au fond, ce n'est que l'inverse des anciennes habitudes. Auparavant, la marchandise précédait, et l'argent suivait ; maintenant, d'abord l'argent, puis la marchandise. Le paiement anticipé oblige le débiteur à livrer de la marchandise, du travail — donc, des choses *dont il dispose immédiatement.* Le paiement retardé engage le débiteur à fournir de l'argent — donc une chose *qu'il ne peut se procurer qu'indirectement.* Il est donc plus avantageux et plus sûr pour les deux parties de faire précéder l'argent et de faire suivre la marchandise, que d'agir inversement comme cela s'est fait jusqu'aujourd'hui.

Payer d'avance : que faut-il de plus pour combler les travailleurs, *et pour les pourvoir tous d'un fonds d'exploitation* ? Si l'artisan n'avait pas dû livrer à crédit, il aurait eu bien moins de peine à se mesurer avec les trusts.

**Le caissier.**

A l'introduction de la monnaie franche, on nous plaignait généralement, nous, les caissiers. On nous prédisait un travail terrible, des erreurs fréquentes et considérables, et que sais-je encore. Et que dois-je dire ? En raison du manque de travail, on a commencé par réduire nos heures de prestation. Au lieu de 10 heures, je ne travaille plus que 6 heures. Ensuite le nombre des employés fut réduit progressivement ; les plus âgés furent pensionnés, et les plus jeunes remerciés. Mais cela ne suffisait pas : la plupart des entreprises bancaires ont dû être *supprimées.*

Au fait, on aurait dû s'attendre à de pareilles conséquences, mais les banques étaient tellement persuadées de leur indispensabilité ! Les transactions par traites et chèques, providence (*Brotherren*) des caissiers, ont pour ansi dire disparu. D'après les documents de l'office monétaire, la quantité totale de la monnaie en circulation n'atteint même pas le tiers de l'émission de jadis et cela parce que la *nouvelle monnaie circule trois fois plus vite que l'ancienne.* A peine 1 % des anciens montants passe encore entre les mains des banquiers. La monnaie reste toujours en circulation ; sur le marché, entre les mains des acheteurs, des commerçants, des entrepreneurs. Elle va de mains en mains sans interruption ; elle n'a absolument pas le temps de s'accumuler dans les banques. La monnaie n'est plus un banc de repos, où le producteur vient reprendre haleine, se reposer des fatigues de la vente, et attendre en toute quiétude que ses besoins personnels le rappellent à l'échange du numéraire. *Le banc de repos dans les échanges des marchandises est désormais la marchandise elle-même : non pas nos propres produits, mais bien entendu, ceux des autres.* La monnaie chasse et pour-

chasse son détenteur, exactement comme jadis le producteur était chassé et pourchassé par ses marchandises, jusqu'à ce qu'il eût trouvé preneur. D'où viennent les noms de « banque » et de « banquier » ? Des « bancs » sur lesquels étaient tranquillement assis les détenteurs d'argent, tandis que les possesseurs de marchandises se pressaient autour, ou couraient inquiets de-ci de-là. Aujourd'hui, grâce à l'affranchissement de la monnaie, ce sont les détenteurs d'argent qui courent, et les vendeurs de marchandises qui sont assis sur les bancs.

Et comme la monnaie est devenue très mobile, commme chacun s'empresse de payer, plus personne n'a besoin de se servir de traites ; l'argent comptant a remplacé celles-ci. Plus personne n'a besoin de provisions de monnaie : la régularité de la circulation monétaire dispense des réserves. *La source a remplacé le réservoir rigide, la stagnation.*

Ces réserves de monnaie menaient notre siècle à la pire folie, celle du chèque. Oui, vraiment, je le dis en tant que caissier, le chèque était le pire non-sens. La monnaie est faite pour payer. L'or passait pour le meilleur moyen de paiement imaginable ; alors, pourquoi ne l'employait-on pas dans ce but ? Pourquoi avoir introduit le chèque au lieu de l'argent comptant, alors que les pièces sonnantes et trébuchantes répondaient à toutes les prétentions, ainsi qu'on le disait à la louange de l'or ? En face de l'argent comptant, le chèque n'est, convenons-en, qu'un piètre moyen de paiement. Il est lié à diverses formalités, le paiement a lieu dans un endroit déterminé, et la garantie du paiement dépend de la solvabilité du tireur et de celle de la banque. Et voilà ce que l'on appelait le progrès. On rêvait même d'imiter un jour les Anglais, qui paient leur fiacre avec un chèque. Comme si c'était un honneur ou une faveur pour le cocher. Le chèque idéal (au moins pour qui le touche) n'est-ce pas l'argent comptant ? Ce chèque-là, on peut l'échanger dans n'importe quel magasin, dans n'importe quel hôtel ; il n'impose aucune formalité. aucun lieu de paiement et sa sécurité est hors de doute. Nous étions si fiers de notre belle monnaie d'or, nous croyions avoir atteint par elle la perfection ; nous étions tellement aveuglés que nous ne remarquions pas la contradiction qu'implique l'emploi du chèque. L'or était trop bon pour l'usage ordinaire : nous lui avons cherché un remplaçant ; c'est comme ce monsieur qui sort avec un vieux costume et un parapluie tout neuf ; il ne lui plaît pas d'ouvrir ce parapluie ; c'est pourquoi il le cache sous son veston.

On ne se gênait pas pour nous charger, nous les caissiers, de piles de chèques. Leur somme ne pouvait se calculer qu'en les classant en files interminables, en vue de les pointer et de les additionner un à un. En vérité, un travail effroyable. A côté de cela, le compte de la monnaie n'est qu'un jeu ; on n'a qu'à compter le nombre de pièces, puisqu'elles sont toutes de même valeur.

Après cela, les chèques devaient être classés par banques, et

être portés ensuite au débit de leur tiré respectif. Et puis, le calcul de l'intérêt. A la fin du trimestre, il fallait envoyer à chaque client un relevé mentionnant chacun des chèques. Ainsi chaque chèque était comptabilisé vingt fois. Et on appelait cela le progrès ! Quel aveuglement ! Le fardeau de l'étalon-or et l'irrégularité de la circulation monétaire rendaient nécessaires les réserves bancaires, et celles-ci imposaient l'emploi du chèque ; mais au lieu de considérer tout cela comme des inconvénients de l'étalon-or, *on en tirait même vanité.*

Et à côté des chèques, les lourds sacs d'or, d'argent, de cuivre, de nickel, et par-dessus le marché la monnaie de papier ! Onze sortes de jetons monétaires : 1, 2, 5, 10, 20 marks ; 1, 2, 5, 10, 20, 50 pfennigs ! Rien qu'en monnaie inférieure à un mark, six différentes sortes de pièces, de trois différents métaux ; des chèques par centaines ; 11 sortes de pièces et 10 sortes de billets.

Aujourd'hui avec la monnaie franche, j'ai quatre sortes de billets et je n'ai plus de chèques ; le tout est léger comme une plume, propre, toujours neuf. Jadis la caisse me prenait une heure, aujourd'hui, il ne me faut plus que quelques minutes.

On me demande comment je calcule la taxe périodique sur mon encaisse. C'est la chose la plus simple. A la fin de chaque semaine, le samedi à quatre heures, je fais la caisse, je calcule la différence d'expression monétaire en me basant sur ce que la somme actuelle représentera la semaine prochaine, et je passe cette différence aux dépenses. Dans les banques privées, ces dépenses sont considérées comme des frais généraux que l'on couvre par une réduction correspondante de l'intérêt payé pour les dépôts.

Dans les caisses de l'Etat la perte n'existe que de nom, puisque la chute périodique est compensée pour l'Etat par une émission correspondante d'argent frais.

A tout prendre, au point de vue de la technique de la caisse, je ne trouve aucun inconvénient à la monnaie franche. Et la meilleure preuve en est, que les neuf dixièmes des caissiers deviennent inutiles. Une machine qui rend le travailleur superflu ne travaille vraiment pas mal.

**L'exportateur.**

On avait introduit l'étalon-or, soi-disant pour faciliter le commerce international. Mais, immédiatement, l'adoption de l'étalon-or provoqua (comme le faisait prévoir la théorie quantitative) une chute prononcée du prix de toutes les marchandises ; aussi l'appel au protectionnisme se fit-il entendre immédiatement.

Et les droits protecteurs élevèrent des murailles aux frontières, pour rendre plus pénible le commerce avec l'étranger. Qui veut la fin veut les moyens.

Mais même s'il n'avait pas amené de chute des prix ni de troubles économiques, l'étalon-or n'aurait jamais fourni au commerce extérieur qu'un avantage restreint. On nous fait remarquer l'accroissement du commerce extérieur depuis l'adoption de l'étalon-or, auquel on prétend attribuer cette expansion. La belle affaire ! Le commerce s'est accru tandis que la population augmentait, et il ne s'est même pas accru en proportion. D'ailleurs cet accroissement concerne en majeure partie les pays à monnaie papier (Russie, Autriche, Asie, Amérique du Sud) tandis que *le commerce avec les pays ralliés à l'étalon-or (France, Amérique du Nord) se développe très difficilement.* (L'Angleterre, pays de transit, ne peut entrer ici en ligne de compte.)

L'étalon-or aurait un sens si on pouvait l'adopter sans barrières douanières, sans crises économiques et sans variations brusques des prix ; il signifierait quelque chose pour l'Etat qui serait en mesure de l'imposer à toutes les autres nations ; si aucun pays n'a ce pouvoir, si cette ambition est déçue, alors pourquoi ne pas aussi bien tenter d'introduire un étalon international pour la monnaie papier ? L'Allemand qui doit payer aujourd'hui ses importations avec de l'or, et vendre ses exportations contre des roubles papier, des florins papier des pesetas papier, des lires papier, des pesos papier, des reis papier, cet Allemand est-il mieux loti que s'il payait pareillement ses importations en marks papier ? Si le prix de *vente* doit se calculer en monnaie différente de celle du prix d'achat, peu importe que la monnaie d'achat soit de papier, d'or ou d'argent.

D'ailleurs, même adopté partout dans le commerce international, l'étalon-or n'offrirait qu'un avantage d'importance secondaire. On espérait faciliter par l'étalon-or les comptes commerciaux ; on croyait que grâce à lui, il suffirait d'exprimer une somme, pour connaître immédiatement la signification de celle-ci pour tous les pays. Desseins puérils ! Remarquons d'abord que l'étalon-or n'a pas du tout évité les fluctuations du change. Dans tous les pays, les entrées d'or alternent avec les sorties. Il ne s'agit que de quantités restreintes. mais elles suffisent pour imprimer au cours des changes des fluctuations notables. En effet le cours des changes oscille entre les frais d'exportation de l'or et les frais d'importation; frais qui peuvent atteindre 3 %. Fret, assurance, perte d'intérêts, etc. à l'exportation de l'or, même frais à sa réimportation. En plus de cela, les frais de nouvelle frappe ; car, comme le dit justement Bamberger, pour l'or, le chemin de l'exil, c'est celui du creuset. Voilà des frais qui, même dans de petites affaires, méritent d'être pris en considération. Et si le commerçant doit de toute façon tenir compte des fluctuations du change, quel avantage lui reste-t-il pour ses calculs ?

L'autre avantage attribué à l'étalon-or dans le commerce international est encore plus illusoire. En effet, l'importance d'une somme quelconque dans n'importe quel pays ne peut se mesurer que si on

connaît le prix des marchandises, les salaires etc. dans ce pays. Par exemple, si j'hérite non pas de biens mais de dettes, je ne resterai pas en Allemagne. Je me rendrai là où l'argent se gagne le plus facilement. Si mon exil ne change rien au montant nominal de ma dette, il la réduit en fait. En Allemagne, l'homme affligé d'une dette de 1.000 thalers est un pauvre diable. En Amérique, cette dette représente vraiment peu de chose. Le cas est évidemment tout à fait différent si au lieu d'hériter de dettes, je recueille des biens. Alors, que signifie l'étalon-or ? Par exemple, un émigrant à qui l'on promet de l'or en tas, s'*informera du prix de ce qu'il produit et de ce qu'il consomme.* Seuls ces prix lui donneront une idée de la somme dont on lui parle. De l'or, ses idées se reportent tout de suite sur les prix des marchandises ; ceux-ci et non l'or lui offrent un point de repère. S'il est nécessaire de connaître les prix des marchandises, avant d'apprécier une somme, il est indifférent que cette somme s'entende en or ou en papier. Effectivement, aujourd'hui on ne sait jamais très bien si telle somme dont on parle s'entend en dollars or ou en roubles papier.

Mais ces questions n'ont guère d'intérêt pour le commerçant. Quelle importance ces petits problèmes de calcul ont-ils en face de la multitude des facteurs indéterminables qui entrent dans les calculs de probabilité du commerçant. L'estimation du besoin d'un produit, la détermination de sa qualité, sa chance de concurrencer cent autres produits similaires, les caprices du public, les prévisions en matière de politique douanière, le rapport de la marge bénéficiaire aux frais de transports, etc., voilà ce dont le commerçant *tient compte;* le calcul des prix, leur fixation en monnaies étrangères, etc., sont laissés à de jeunes employés.

Bien plus importants que la diversité des monnaies sont les tarifs douaniers et leurs modifications ; et comme pour protéger l'étalon-or, tous les pays ont abandonné le libre-échange, je dois dire que n'importe quel étalon, même les coquillages des Cafres — pourvu qu'en même temps règne le libre échange — serait préférable à l'étalon-or, avec ses inévitables barrières douanières. Il faut en effet reconnaître que partout où a pénétré l'étalon-or, le protectionnisme a suivi.

Dans le commerce mondial, la marchandise se paye avec de la marchandise, et le solde éventuel ne peut se régler que dans une proportion toujours de plus en plus réduite en espèces métalliques. Des délais, des lettres de change, des emprunts, des titres servent à compenser les différences. En vue de la compensation des payements il est une chose bien plus importante que l'existence d'un moyen spécial de payement métallique, c'est la vigilance des banques d'émission. Ici comme en tout, prévenir vaut mieux que guérir. La banque d'émission doit juger, d'après le cours du change, si elle a émis trop de monnaie, contribuant ainsi à faire monter les prix, à freiner l'exportation, à favoriser l'importation. Dans ce cas, elle doit agir à temps

en vue de provoquer une diminution des prix par la réduction de l'offre de monnaie. Et vice versa. Si elle le fait exactement, les paiements doivent toujours s'équivaloir, et la formation d'un excédent sera évitée. De sorte que l'exportabilité de la monnaie nationale devient pour le moins superflue. Je dis « pour le moins », car la faculté pour la monnaie de rentrer et de sortir peut causer de graves préjudices ; cette faculté prive les banques nationales du monopole de la gestion monétaire; elle soumet le marché national à la domination de puissances étrangères souvent hostiles (1). Toute manœuvre troublant la stabilité des monnaies étrangères se répercute à l'intérieur du pays, et il est impossible de se défendre autrement que par des barrières douanières. Si des états étrangers abandonnent l'étalon-or, pour l'étalon-marchandises, ce métal afflue vers notre pays pour y chercher emploi, et fait monter les prix à un moment où ceux-ci se trouvaient déjà assez hauts sans cela. Si des pays étrangers suppriment l'étalon-argent ou l'étalon-marchandises pour rétablir l'étalon-or, le métal jaune prend le chemin de l'exil, bien souvent au moment où il ne faisait déjà que trop défaut. Que de difficultés ces manœuvres ont suscitées à nos agriculteurs endettés!

Tout cela avait été depuis longtemps démontré théoriquement (2). Mais il fallait la monnaie franche pour apporter la preuve tangible. Aujourd'hui nous avons de la monnaie de papier entièrement affranchie de l'or ; la monnaie franche n'est nullement gagée ; en dépit de ce fait, notre change est ferme à l'étranger. Il est plus stable que jamais. Au début, notre Institut d'émission s'est occupé de la stabilisation de l'indice des prix, Il apparut alors que, tandis que les prix se stabilisaient dans le pays, notre change baissait et haussait alternativement à l'étranger. Cela provenait du fait que, à l'étranger où règne encore l'étalon-or, les prix oscillaient — comme jadis chez nous. A l'étranger, on n'admettait pas cette explication, et l'on accusait notre monnaie de papier. Maintenant notre Institut d'émission a voulu prouver à l'étranger que ces fluctuations sont dues à l'*or* ; il a laissé osciller les prix à l'intérieur du pays, pour tendre en revanche à stabiliser notre change. Si le cours du change montait, autrement dit si les lettres de change tirées sur l'étranger devenaient plus chères, l'Institut d'émission laissait se réduire la quantité de monnaie en circulation ; si le cours du change baissait, on amplifiait la quantité de monnaie en circulation. Et comme, sous le règne de la monnaie franche, la monnaie représente elle-même la demande de marchandises, les prix et ensuite le change ont obéi docilement. De cette manière nous avons fourni à l'étranger la preuve qu'il est vain d'attendre de l'étalon-or un change stable en même temps que des prix intérieurs stables, et que ces deux buts

(1) Durant la crise marocaine, des devises françaises déposées dans des banques allemandes, furent retirées dans le but de nuire à l'Allemagne. Le coup porta.

(2) Silvio Gesell : « Die Anpassung des Geldes und seiner Verwaltung an die Bedürfnisse des modernen Verkehrs » Buenos-Aires 1897. Frankfurth und Gesell : « Aktive Währungspolitik », Berlin 1909.

ne peuvent être atteints simultanément que si l'indice des prix reste stable dans *tous* les pays. Donc il faut dans chaque pays lutter pour la stabilité des prix à l'intérieur, pour atteindre un change stable à l'extérieur. *Seul un étalon intérieur reposant dans tous les pays sur les mêmes bases peut amener simultanément un change stable et des prix intérieurs stables.* Cela, l'étranger semble l'avoir enfin compris aujourd'hui, et il est question d'un congrès mondial pour l'étalon-marchandises, et d'un bureau pour l'étalon international.

Il faut une solution. Nous voulons le libre échange, un change stable, un indice stable dans le pays. Ces trois objectifs ne sont pas simultanément accessibles de par notre seule initiative nationale ; nous devons nous entendre avec l'étranger. Et la monnaie franche me semble fournir la base d'un tel accord. Car la monnaie franche est docile, souple, pratique. On peut réaliser avec elle ce que l'on veut et prétendre à n'importe quel but.

**L'industriel.**

De l'écoulement, voilà ce qu'il nous faut, à nous industriels, un débit assuré, des ordres reçus longtemps d'avance ; car l'industrie se base sur la régularité de l'écoulement. Pouvons-nous, en effet, renvoyer à tous moments le personnel que nous avons mis au courant, le congédier chaque fois que l'écoulement s'arrête, et embaucher peu après des gens inexpérimentés ? Aussi ne nous est-il pas possible de fournir les magasins au hasard, sans commandes fermes. De l'écoulement, un écoulement assuré. Que les pouvoirs publics prennent les mesures nécessaires pour assurer l'échange de nos produits, les difficultés *techniques* nous saurons les résoudre. De l'écoulement, des payements au comptant, des prix stables ; nous nous chargerons du reste.

Tels étaient nos souhaits, quand il fut question d'introduire la monnaie franche. Ces vœux sont aujourd'hui comblés.

Qu'est-ce que l'écoulement ? De la vente. Qu'est-ce que la vente ? L'échange de la marchandise contre de l'argent. Et d'où vient cet argent ? De la vente d'autres marchandises. Tout cela ne forme qu'une chaîne.

Dès lors, si l'argent, comme c'est le cas avec la monnaie franche, contraint son propriétaire à l'achat, s'il lui *rappelle* par le préjudice que provoque un ajournement des achats, *ses devoirs d'acheteur*, l'achat suivra immédiatement la vente — en toutes circonstances et en n'importe quelles proportions. Si chacun est forcé d'acheter pour autant qu'il a vendu, comment l'écoulement pourrait-il encore s'arrêter ? Ainsi la monnaie franche ferme le circuit monétaire.

De même que la marchandise représente l'offre, de même aujourd'hui la monnaie représente la demande. La demande ne plane plus dans l'air. Elle a cessé de balancer comme un roseau, dans le vent des tour-

mentes politiques. *La demande n'est plus l'expression de la fantaisie de l'acheteur, du banquier, du spéculateur* ; mais aujourd'hui, c'est la monnaie elle-même qui est devenue la concrétisation, l' « incarnation » de la demande. Désormais, la demande (la monnaie) mène le détenteur de numéraire comme un chien en laisse.

Et il n'est que juste qu'il en soit ainsi. En va-t-il autrement pour nous, producteurs et détenteurs de marchandises ? Maîtrisons-nous l'offre de nos produits, ou ne sommes-nous pas, au contraire, contraints à l'offre à cause de la nature de nos marchandises ? Dès qu'elles sont produites, celles-ci ne nous obligent-elles point, de par leur nature, à les vendre immédiatement, à cause de leurs émanations, de leur encombrement, de leur inflammabilité, de leur dégradation, de leur fragilité, des caprices de la mode et de mille autres circonstances ? *Si l'offre des marchandises de notre production est ainsi soumise à une contrainte physique, l'équité n'exige-t-elle pas que la demande de marchandises, c'est-à-dire l'offre d'argent, soit, elle aussi, soumise à une égale contrainte* ?

Ce fut un acte de courage que d'admettre ce point de vue, en adoptant la monnaie franche. Jusqu'alors on n'avait songé qu'aux acheteurs ; mais ce jour-là, on s'est souvenu que les vendeurs avaient également des revendications, et que les vœux de l'acheteur ne peuvent se combler qu'aux dépens du vendeur. *Il n'a fallu que trop longtemps pour découvrir une vérité aussi élémentaire.*

Que l'écoulement vienne à faire défaut, et que les prix fléchissent, on ne viendra plus dire que l'on a trop travaillé et qu'il y a surproduction. Il manque de l'argent, de la demande, dit-on aujourd'hui ; dans ce cas, l'Institut d'émission met plus de monnaie en circulation, et comme le numéraire est la demande « incarnée », les prix remontent à leur juste niveau. Nous travaillons et nous lançons nos produits sur le marché, voilà l'offre ; l'Institut d'émission mesure l'offre et lance sur le marché une quantité correspondante de monnaie, et voilà la demande. La demande et l'offre sont désormais toutes deux des produits du travail. Plus de trace aujourd'hui dans la demande, de probabilités, d'espoirs, d'attente, de perspectives changeantes, des péculation. La demande est toujours aussi grande que nous le désirons ; elle est « commandée » et « livrée » sur mesure. *Notre production, l'offre de marchandise, constitue la « commande de demande » et l'Institut d'émission exécute cette commande.*

Et que le diable emporte le directeur de l'Institut d'émission national s'il s'endort et néglige son rôle ! Il ne peut plus, comme le faisait l'administration de la Reichsbank, se réfugier derrière les pouvoirs illimités et quelques mots creux sur les exigences de la conjoncture. Tranchants sont les ordres qui ont été dictés à l'Institut d'émission, tranchantes aussi sont les armes dont nous l'avons muni. Avant la monnaie franche, le mark de l'Institut allemand d'émission était

quelque chose d'indéfinissable, de gélatineux. Maintenant, notre mark est devenu une notion concrète et l'Institut d'émission est désormais responsable de sa définition.

Nous ne sommes plus une balle entre les mains des financiers, des banquiers, des spéculateurs ; il ne nous faut plus attendre, avec une résignation religieuse, que la « conjoncture s'améliore », comme on avait coutume de le dire. Aujourd'hui nous maîtrisons la demande, puisque l'argent (dont la création et l'offre sont en notre pouvoir), constitue la demande. On ne pourrait assez le répéter et insister. Aujourd'hui nous voyons, nous palpons la demande et nous pouvons la mesurer, de même que nous pouvons voir, toucher, mesurer l'offre. Beaucoup de marchandise, beaucoup d'argent; peu de marchandise, peu d'argent. Telle est la ligne de conduite de l'Institut d'émission.

C'est d'une simplicité étonnante.

Pourquoi, depuis l'affranchissement monétaire, les commandes abondent-elles au point que le travail est assuré un mois d'avance ? Le commerçant dit que l'acheteur préfère la marchandise à l'argent ; on n'attend plus, pour acheter, un besoin immédiat, mais on se procure l'objet désiré dès que l'argent se présente. Dans chaque maison on trouve une resserre et celui qui, par exemple, devra offrir des cadeaux de Noël ne remet plus ses achats jusqu'à la veille de cette fête, mais achète dès qu'il dispose des fonds nécessaires. C'est pourquoi les articles de Noël se vendent toute l'année, et toute l'année, ma fabrique de poupées reçoit des commandes. La cohue des jours de Noël s'est dissipée en se répartissant sur l'année entière. Il en est de même pour toutes les professions. Celui qui a besoin d'un vêtement d'hiver n'attend pas les premières neiges, mais l'achète dès qu'il dispose de la somme nécessaire — même si le mercure indique ce jour-là 30 degrés à l'ombre. Parce que l'argent brûle les poches, tout comme le drap brûle de quitter les rayons, la monnaie ne laisse à son détenteur aucun répit, elle le chagrine et le ronge ; elle lui rappelle constamment que le tailleur n'a rien à faire et qu'il serait si content de recevoir dès aujourd'hui une commande pour l'hiver prochain ; même si ce vêtement devait lui être payé avec une monnaie encore pire que la monnaie franche. Car la pire monnaie vaut mieux que du drap invendu.

A cause de la mentalité des acheteurs, bien des dépôts commerciaux sont devenus superflus : les consommateurs se pourvoient longtemps à l'avance et n'exigent plus une livraison immédiate, de sorte que le commerçant n'a pas besoin de conserver de la marchandise en magasin. Il tient un dépôt d'échantillons, et chacun lui commande ce qu'il désire. Le commerçant rassemble alors les commandes, et, si les marchandises s'y prêtent, il les livre directement du chemin de fer au destinataire. Il va de soi qu'il vend d'autant meilleur marché.

La diminution du nombre des magasins où l'on pouvait jadis

tout acheter pour les besoins immédiats, a pour effet que les clients les moins pressés sont amenés à se soucier à temps des marchandises qui pourraient leur manquer. Et ainsi, grâce à la monnaie franche, nous avons finalement atteint ce résultat que *ce ne sont plus les négociants qui se chargent d'évaluer les nécessités, mais bien les consommateurs eux-mêmes*. C'est un immense avantage pour tous les intéressés. Jusqu'ici, le négociant devait évaluer longtemps d'avance les besoins des acheteurs, pour passer ses commandes. Qu'il pût se tromper, c'est évident. Aujourd'hui l'acheteur évalue lui-même ses besoins, et comme chacun connaît mieux que le commerçant ses nécessités propres, les erreurs deviennent évidemment plus rares.

Ainsi le commerçant est devenu un simple messager muni d'échantillons, et le fabricant est sûr que les ordres qui lui viennent du commerçant reflètent, non les vues de celui-ci, mais les désirs exacts du consommateur, le besoin effectif de marchandises. Les commandes sont l'image fidèle des changements qui surviennent dans les goûts et les besoins de la population, et l'industriel peut toujours s'adapter à temps à ces variations. *Jadis, lorsque les commandes ne reflétaient que l'opinion personnelle des commerçants*, on constatait des revirements subits, et les caprices de la mode nous inquiétaient constamment.

La monnaie franche m'épargne ainsi bien des mécomptes.

Mais comme le travail de l'industriel est à tel point simplifié, comme le chef d'entreprise est devenu uniquement un technicien et ne doit plus être un commerçant, les profits de l'entreprise se réduisent lentement. Les bons techniciens ne manquent pas, et la direction commerciale d'une entreprise présente peu de difficultés ; tout bon technicien devient un bon chef d'industrie. Par la loi de la concurrence le bénéfice du chef d'entreprise doit rejoindre le niveau du salaire d'un technicien. Désagréable conséquence pour certains industriels qui ne doivent leurs succès qu'à leurs dons d'hommes d'affaires. *A cause de la monnaie franche, cette puissance créatrice est devenue superflue au point de vue des échanges* ; parce qu'on ne se heurte plus aux difficultés pour l'aplanissement desquelles étaient nécessaires ces qualités de vendeur, tellement rares, et partant si bien payées.

Et qui profitera de la chute du bénéfice des entreprises ? Elle trouvera certes sa compensation, soit dans la chute des prix des marchandises, soit, ce qui finalement revient au même, dans la hausse des salaires des travailleurs. Il n'y a pas d'autre possibilité.

**L'usurier.**

Emprunter un parapluie ou un livre n'avait rien de déshonorant, et ne l'est pas plus aujourd'hui qu'hier ; même si on oubliait de rendre ces objets à leur propriétaire, celui-ci ne vous en voulait pas trop et cherchait lui-même une excuse pour le coupable. Il n'existait dans aucune famille, de comptabilité pour les objets prêtés.

Quelle différence lorsque quelqu'un cherchait à emprunter de l'argent, ne fût-ce que 5 marks ! Quels visages contrariés ! Celui-ci, comme si on voulait lui arracher une dent ; celui-là, comme s'il devait s'accuser d'un vice moral très grave.

L'embarras d'argent était une tare, une tare morale ; et il fallait une amitié à toute épreuve pour oser s'adresser franchement à quelqu'un quand on était dans la gêne. De l'argent ! Comment cet homme peut-il se trouver dans la gêne ? Des parapluies, un fusil de chasse ou même un cheval, cela, oui, je te le prêterais volontiers, mais de l'argent ! Comment se fait-il que tu sois à court d'argent ? Mènerais-tu une vie dissolue ?

Et cependant, combien il était facile de se trouver un jour dans la gêne ! Arrêt dans les affaires, mévente, chômage, débiteurs insolvables, et mille autres causes, pouvaient amener chacun dans la gêne pécuniaire, s'il n'avait pas les reins très solides. Et celui qui, à un moment pareil, n'avait pas la peau suffisamment épaisse et ne voulait pas s'exposer à un refus, venait chez moi, l'usurier ; et mon affaire était dans le sac.

Hélas ! ce bon temps est fini. Sous le régime actuel de la monnaie franche, l'argent a perdu ses prérogatives et se trouve au même rang que les parapluies, de sorte que les amis et connaissances s'aident entre eux comme si une aide pécuniaire était la chose la plus naturelle. Personne n'a maintenant en réserve des sommes de quelque importance et, à la vérité, personne ne pourrait en avoir, puisque l'argent est forcé de circuler et ne connaît plus de repos. Mais précisément parce qu'on ne peut avoir des réserves, on n'en a pas besoin ; l'argent circule maintenant avec la plus grande régularité, et le circuit est ininterrompu.

S'il arrive quand même qu'un besoin d'argent se fasse sentir à l'improviste, on s'adresse au voisin, comme on irait chez lui pour lui emprunter un parapluie quand on est surpris par l'orage. L'orage et l'embarras d'argent occupent moralement le même rang. Le voisin s'exécute d'ailleurs sans trop se faire prier et sans faire la grimace. Il le fait même volontiers à charge de réciprocité et aussi parce qu'il en résulte pour lui un réel avantage : le numéraire qu'il garde en sa possession se déprécie tandis que le solliciteur lui promet de rembourser le montant intégral. De là son attitude différente.

On ne peut prétendre qu'à présent l'argent se dépense frivolement, mais il n'est plus aussi revêche que jadis. On l'apprécie puisqu'il a fallu travailler pour le gagner, mais on ne l'estime pas plus que le travail et que soi-même. L'argent est devenu une marchandise qui n'a aucun avantage sur les autres, la possession de l'argent apportant une perte égale à celle subie par quiconque posséderait un stock de marchandises. La marchandise et le travail sont devenus de l'argent comptant, et voilà pourquoi c'en est fini à jamais de mon métier.

Le prêteur sur gages est logé à la même enseigne. Quiconque a un peu d'argent disponible, dont il n'a pas l'emploi immédiat, est maintenant disposé à le prêter sur gages, et cela sans exiger aucun intérêt. Il est plus désavantageux de détenir du numéraire qu'un gage quelconque. Si quelqu'un a un besoin urgent de 10 marks, il n'est pas obligé, en se rendant chez le prêteur sur gages, de passer par un chemin détourné, par des ruelles solitaires, pour cacher sa honte. Il frappe à la porte de son voisin, et celui-ci lui prête cette somme sans difficulté contre gage. Et toute marchandise que l'on avait acquise à un moment où l'argent était abondant, pour la mettre en réserve, est tout aussi bonne, sinon meilleure que l'argent, pour la simple raison qu'aucun des deux n'est meilleur que l'autre. Ce sont deux choses tout à fait vulgaires et périssables, en cette vallée de larmes, en ce monde éphémère. Tous les mauvais attributs qui sont propres aux marchandises ont trouvé leur compensation naturelle dans la perte que l'argent subit à présent, et il ne vient plus à l'idée de personne de préférer le numéraire aux marchandises.

Mais, c'est précisément la raison pour laquelle le travail prime partout maintenant ; la main-d'œuvre est recherchée : tout homme capable, disposé à travailler, peut monnayer son travail et le considérer comme de l'argent comptant.

Oh ! oui, c'en est bien fini de mon métier d'usurier !

Tout de même je ne veux pas me résigner à accepter mon sort sans protester ; je porterai plainte contre l'Etat et lui demanderai des dommages-intérêts. La monnaie était jadis (et est encore actuellement) une institution d'Etat, et c'était mon gagne-pain. J'étais donc pour ainsi dire un fonctionnaire de l'Etat. Et voilà que l'Etat, par cette transformation de la monnaie, donc par contrainte, m'a fait perdre mon métier et mon gagne-pain. Il est clair que j'ai le droit d'exiger des dommages-intérêts.

Quand les rentiers fonciers voyaient leurs intérêts atteints, on les aidait : on déclarait que l'agriculture était menacée, et on levait des droits d'entrée sur les céréales ; pourquoi ne m'adresserais-je pas également à l'Etat dans ma détresse ? L'usure du pain serait-elle donc meilleure, plus honorable que l'usure de l'argent ? Moi, le juif, et toi, le comte, nous sommes tous les deux des usuriers, aussi sordides l'un que l'autre. Au contraire, il me semble que toi, tu es encore un peu plus vilain et vorace que moi, parce que l'usure du pain est souvent créatrice de la détresse qui conduit à l'usure de l'argent. Donc, si on est venu au secours des usuriers du pain par une intervention de l'Etat, ce qui revient à dire que ceux-ci se trouvent sous sa protection, on ne pourra guère refuser de venir en aide à l'usurier de l'argent. On peut dire ce que l'on veut, l'usure c'est l'usure, qu'il s'agisse du sol ou de l'argent. Ne revient-il pas au même, pour le fermier, de devoir payer un taux usuraire pour son bail à ferme, ou pour emprunter de l'argent ?

L'usurier de l'argent et l'usurier du sol prennent tous deux exactement autant qu'ils peuvent obtenir, et aucun des deux ne fait grâce. Si les rentiers fonciers ont légalement droit à une rente foncière, les rentiers de finance ont, eux aussi, un droit légal à l'intérêt. On ne se tirera pas d'embarras en prétextant qu'entre l'argent et le sol, ou entre l'intérêt et la rente foncière, il y a une différence ; car qui aurait pu m'empêcher d'échanger mon argent contre une terre et d'échanger ainsi mon infortune d'usurier contre la situation d'un rentier foncier.

C'est donc bien simple : j'invoquerai les droits sur le blé, et l'appel de l'usurier ne sera pas rejeté, puisque tous les citoyens sont égaux devant la loi !

**Le spéculateur.**

L'introduction du régime du sol franc avait rendu impossible notre commerce de terrains à bâtir, de mines et de champs ; on vient maintenant de nous gratifier de la monnaie franche, ce qui m enlève le bénéfice des spéculations en bourse et de l'agiotage sur les matières premières. Où que je pose le pied, je m'enfonce. C'est ce qu'on appelle le progrès, l'égalité et l'équité ! Priver de leur gagne-pain de paisibles et d'honnêtes citoyens ! Et l'Etat s'en fait le complice, ce même Etat que j'ai fidèlement servi, comme l'attestent les décorations que je porte sur ma poitrine, mes hautes fonctions, mes titres honorifiques. Ce n'est plus un Etat constitutionnel, mais un Etat pilleur.

J'ai récemment envoyé aux journaux (à mes frais) une dépêche annonçant qu'un conflit assez grave avait éclaté entre deux Etats libres de l'Amérique du Sud (je ne me rappelle plus lesquels) et qu'une intervention de puissances étrangères était considérée comme possible. Une telle nouvelle devait faire impression en Bourse. Eh bien ! pas du tout. Je vous le dis : la Bourse est devenue d'une incroyable apathie. Même la nouvelle de la prise de Carthage par les Japonais ne suffirait pas à l'émouvoir ! Croyez-moi, cette indifférence est inquiétante ! En réalité, il n'y a rien de miraculeux, mais le contraste avec les réactions de jadis est tellement grand qu'on admet difficilement l'état de choses actuel.

Depuis que nous avons la monnaie franche, la monnaie a cessé d'être pour les financiers la forteresse où ils se réfugiaient à la moindre alerte. Au moindre danger on « réalisait » (1) ses titres, c'est-à-dire qu'on les échangeait contre du numéraire. On croyait s'assurer ainsi contre tout danger de perte.

(1) Rien ne montre mieux cette folie monstrueuse dans laquelle se débat l'humanité que cette expression en usage dans le monde entier. Aux yeux de tous, il n'y a que l'argent qui soit « réel ».

Et pourtant cette « réalisation » devait s'effectuer à perte. La vente de ces titres n'influençait-elle pas la cote ? Plus ces ventes étaient importantes et plus les pertes devaient grossir.

Après quelque temps, quand je jugeais qu'il n'y avait plus rien à en tirer, je lançais quelque nouvelle rassurante. Alors les petits bourgeois s'aventuraient hors de leurs retranchements, et faisaient remonter de leurs propres deniers le cours des titres qu'ils avaient vendus à vil prix à mes compères ; c'était alors pour moi la bonne affaire.

Voyez maintenant cette misérable monnaie franche. Avant de vendre les titres qu'il possède, le petit bourgeois se demande ce qu'il devra faire de son argent, du produit de la vente. Cet argent ne lui laisse plus de repos : on ne peut plus rentrer chez soi avec lui et attendre les événements. La monnaie n'est plus qu'une simple halte. Que deviendra, nous disent les gens, le produit de la vente des titres que nous croyons menacés ? Certes, nous voulons bien croire que ces titres sont un mauvais placement, mais l'argent que vous nous donneriez en échange offre-t-il plus de sécurité ? Dites-nous donc ce que nous devons acheter avec cet argent : alors nous vendrons. Nous ne voulons pas de rente d'Etat, parce que d'autres s'en sont déjà emparés et en ont fait monter le cours. Ce serait vendre nos titres à perte, pour en acheter d'autres dont le prix est déjà surfait, ce qui serait une nouvelle perte. Comme en achetant des titres de l'emprunt d'Etat nous perdrions de l'argent, autant vaut en perdre sur les titres que nous possédons. Mieux vaut donc attendre un peu pour vendre.

C'est ainsi que le petit bourgeois parle maintenant : et c'est ce qui gâte nos affaires. Cette maudite attente ! Elle commence par effacer l'impression produite par les bruits que nous lançons ; et puis parviennent, d'autres sources, des nouvelles rassurantes sous le jour desquelles nos cris d'alarme apparaissent comme de grosses exagérations. Alors il n'y a plus rien à faire. C'est de la première impression, du moment psychologique, qu'il faut tirer profit. Le métier d'attrape-nigaud est gâté.

Et puis, nos fonds de roulement ne sont-ils pas aussi engagés dans cette monnaie de malheur ? *L'argent fond dans nos coffres.* Il est évident que je dois toujours disposer de mon capital pour ne pas rater les belles occasions. Lorsque je fais ma caisse après quelque temps, je constate qu'une partie appréciable de mon avoir s'est volatilisée. Perte certaine et régulière, contre un bénéfice problématique.

Au début de l'année, j'avais un capital de 10 millions en espèces; avec l'idée que, comme jadis, j'aurais pu m'en servir au moment propice, je le gardais dans mon coffre. Nous voilà déjà fin juin et la Bourse ne s'est pas encore décidée à une vente importante, de sorte que mes fonds sont encore là, intacts. Que dis-je, intacts ? Non, il y manque déjà 250.000 marks. C'est une perte importante et irréparable, et les perspectives ne s'améliorent pas. Bien au contraire,

plus cela dure, plus la Bourse s'endurcit. A la longue, l'expérience enseigne aux petits bourgeois que *les cours ne baissent pas si personne ne vend, malgré l'aspect plutôt sombre de l'avenir.* Les bruits alarmants et les perspectives incertaines ne suffisent pas pour faire baisser les cours. Il faut pour cela des *faits.*

Que c'était donc merveilleux jadis! J'ai devant moi un entrefilet du *Lokal Anzeiger* du 9 février qui est un modèle du genre alarmiste :

> « Sombre mardi ! Une véritable panique s'empara de la Bourse aujourd'hui lorsqu'on apprit que le sultan avait attrapé une indigestion. Des ordres importants de vente arrivaient de la clientèle de province ; en même temps, affluence considérable de spéculateurs de la place désireux de vendre ; et sous cette poussée formidable le marché débutait dans une tenue partiellement démoralisée et déroutée. A l'ouverture, le mot d'ordre presque général était : « Sauve qui peut ! »

Et aujourd'hui toujours cette ennuyeuse question : « Que ferai-je de mon argent, que dois-je acheter, si je vends mes titres maintenant ? » Cette monnaie de misère ! Que c'était donc beau quand nous avions l'étalon-or ! Personne alors ne demandait : « Que ferai-je du produit de la vente ? » Lorsque le boursier le recommandait, on vendait ses beaux papiers contre de l'or, encore plus beau, et l'on se plaisait à contempler ce métal, à le palper et à fouiller dedans avec les mains. Lorsqu'on possédait de l'or, il n'y avait pas de danger : impossible de perdre, ni à l'achat ni à la vente. L'or avait, comme disaient les savants, sa « valeur intrinsèque fixe ». D'une part ce fameux or avec sa valeur intrinsèque fixe, et de l'autre toutes les autres marchandises et les titres qui montaient et descendaient comme le mercure du baromètre. Merveilleuse, la « valeur intrinsèque » de l'or ! Comme il était facile de spéculer sur cette base.

A présent, les gens fortunés ne se séparent plus de leurs titres ; c'est comme s'ils étaient cloués dessus, et avant de vendre, toujours cette même question : « Veuillez me dire d'abord ce que je dois faire de cette monnaie de malheur, qui me reviendra de la vente de mes titres ? » Elle a disparu, cette vieille chevalerie de la Bourse, depuis le crépuscule de l'or au firmament de la spéculation.

*Une* consolation me reste cependant, je ne suis pas seul dans mon malheur. Mes collègues qui spéculent sur les marchandises sont logés à la même enseigne : leurs affaires aussi, la monnaie franche les a gâtées. Jadis tous les stocks de marchandises du pays étaient disponibles pour la vente jusqu'au moment de leur consommation, puisqu'ils se trouvaient entre les mains des commerçants. Il ne venait à l'idée de personne de faire des provisions dépassant ses besoins immédiats. On avait de l'or, avec sa valeur intrinsèque fixe, qui remplaçait avantageusement toutes les provisions, et l'on ne risquait jamais d'y perdre

quelque chose. Celui qui possédait une réserve d'or avait à sa disposition tout ce dont il avait besoin. Dès lors, pourquoi aurait-on fait des provisions, que pouvaient manger les vers et les rats ?

C'était précisément parce que toutes les marchandises, absolument toutes, étaient toujours disponibles et accessibles à l'acheteur, qu'il était si facile de spéculer. D'un côté, le consommateur n'avait de provisions que pour 24 heures, *d'autre part toutes les marchandises étaient étalées et offertes en vente chez le commerçant.* La chose était donc très simple : on achetait tous les stocks, et on attendait que la demande se fît sentir. Le bénéfice était presque toujours assuré.

Et à présent ? Les marchandises jadis accumulées dans les magasins des commerçants *sont maintenant réparties dans des millions de caves à provisions* ; impossible dès lors de les ramener dans le commerce. Et avec quoi payerait-on ces provisions ? Avec de la monnaie franche ? C'est précisément pour se débarrasser de cette même monnaie que les consommateurs ont acheté des provisions. Celles-ci ne constituent plus des marchandises, des objets à vendre. Même s'il était possible au spéculateur de s'emparer des marchandises chez le producteur, il ne réussirait tout de même pas à faire monter les prix tout de suite, à cause des provisions existantes ; on ne vit plus maintenant au jour le jour, comme jadis. La nouvelle que des spéculateurs se sont emparés de certains stocks est connue de tous avant que les provisions soient épuisées ; de sorte que chacun se tient sur ses gardes, et les spéculateurs n'ont pas le temps de se défaire de leurs marchandises avant que les producteurs n'aient remplacé celles-ci sur le marché. D'autre part, il ne faut pas oublier que les spéculateurs sont obligés de garder toujours leur fonds de roulement disponible en argent liquide, d'où il résulte une perte à la fin de chaque mois, sous ce régime de monnaie franche. En résumé, d'une part cette perte, plus la perte d'intérêt et les frais de magasinage, d'autre part un bénéfice chimérique. Qui donc pourrait résister dans de telles conditions ?

Comment a-t-on pu introduire une innnovation qui fait un tort pareil à l'Etat. Car l'Etat c'est moi, Rockefeller. Et mon ami Morgan et moi, nous formons ensemble les Etats-Unis. Qui me nuit, nuit à l'Etat.

Où l'Etat prendra-t-il désormais l'argent pour ses œuvres de bienfaisance ? Grave problème. Au dire des experts et des savants, l'or avait une « valeur intrinsèque fixe » et le public qui échangeait de l'or contre des marchandises ne risquait jamais de rien perdre. Les savants n'ont-ils pas dit qu'*échanger signifie mesurer* et que, comme une pièce de toile a toujours la même longueur, que l'on commence à la mesurer par un bout ou par l'autre, l'achat et la vente des marchandises doit toujours produire la même quantité d'or. Parce que l'or, je ne cesserai de le répéter, a une « valeur intrinsèque fixe ». Aussi longtemps que nous avons eu l'or, le public était protégé par sa valeur intrinsèque fixe.

Nous autres spéculateurs, ce n'est jamais aux dépens du public que nous nous sommes enrichis. Je ne sais d'où nous venaient nos fortunes, mais tout ne vient-il pas du ciel ?

Et ces célestes sources, la monnaie franche les a taries.

**L'épargnant.**

La monnaie franche dément toutes les prédictions de ses détracteurs. On avait dit que plus personne ne pourrait épargner et que le taux de l'intérêt monterait Dieu sait où. C'est le contraire qui se produit.

Quand il me reste de l'argent, je fais exactement comme jadis. Je verse cette somme à la caisse d'épargne qui en crédite mon livret. Sous ce rapport rien n'a changé. On disait que le montant des livrets subirait la dépréciation périodique. Non-sens ! La caisse d'épargne me doit autant de marks que l'indique le bulletin de versements. Quand je prête cent kilos de pommes de terre pour un an à quelqu'un, celui-ci ne me rend pas les pommes de terre, gâtées entre temps, mais un sac de la nouvelle récolte. Il en est exactement de même pour la caisse d'épargne. Je lui prête cent marks, et elle s'engage à me restituer cent marks. Cela lui est possible puisqu'elle aussi avance l'argent dans les mêmes conditions ; et les artisans ainsi que les paysans qui se procurent de l'argent à la caisse d'épargne ne conservent pas celui-ci chez eux. Ils s'en servent pour acheter ce dont ils ont besoin et l'impôt sur la monnaie se répartit ainsi entre tous les gens entre les mains desquels l'argent a passé au cours de l'année.

Par conséquent, en ce qui concerne la somme à restituer, tout se passe comme jadis. Mais je constate que je puis épargner beaucoup plus qu'avant.

Le social-démocrate attribue ce fait à une diminution générale de la plus-value, diminution qui, allant de pair avec celle de l'intérêt, a atteint tout le capital (Maisons de rapport, chemins de fer, fabriques, etc.). Le coopérateur d'achat m'a expliqué que grâce à la monnaie franche, les frais commerciaux sont tombés de 40 à 10 %, de sorte que j'épargne 30 % rien que sur mes achats. Le socialiste, à son tour, prétend expliquer l'accroissement de ma capacité d'épargne par la disparition des arrêts de l'activité économique. Ils ont peut-être bien raison tous les trois. Le fait est qu'au lieu de cent marks, je puis maintenant en épargner deux mille, tout en vivant mieux. D'ailleurs, à bien des gens, la monnaie franche a fourni pour la première fois, le moyen de faire des économies.

Quel était jadis le sort d'un livret de caisse d'épargne ? A chaque rumeur politique, les échanges s'arrêtaient, le travail manquait ; je devais alors me rendre à la caisse d'épargne pour retirer de l'argent. Chaque fois c'était un grand recul et il fallait souvent des années pour

réparer la brèche qu'une crise avait faite dans mes économies. C'était vraiment le rocher de Sisyphe. Aujourd'hui, de tels revers ne me forcent plus à retirer de la caisse d'épargne l'argent épargné au prix de tant de privations.

Maintenant, c'est avec une régularité surprenante que je porte chaque mois mon excédent à la caisse. Il semble en être des autres comme de moi-même, car il règne à la caisse d'épargne une affluence inaccoutumée. Cette institution a déjà réduit plusieurs fois le taux de l'intérêt, et elle annonce une nouvelle réduction pour le mois prochain. Elle justifie cette mesure par le fait que les entrées dépassent continuellement les sorties. De 4 %, le taux est tombé peu après l'avènement de la monnaie franche à 3 % et il faut s'attendre à ce que, *à l'adoption de la monnaie franche, dans tous les autres pays, l'intérêt tombe à zéro.* Ceci pourrait bien advenir aussi si les conditions actuelles se maintiennent.

En effet, tandis que les versements augmentent, la demande de prêts diminue : par ces mêmes causes qui me facilitent l'épargne, les artisans, les paysans et les entrepreneurs *peuvent maintenant amplifier leurs affaires avec leurs propres excédents.*

La demande d'emprunts se réduit, l'offre augmente : nécessairement, le taux de l'intérêt doit tomber. Car le taux de l'intérêt reflète le rapport entre l'offre et la demande de prêts.

La baisse des intérêts est assurément regrettable pour les pages déjà remplies de mon livret de caisse d'épargne, mais elle est d'autant plus réjouissante quant aux pages qui restent à remplir. (Et ces dernières forment de loin le plus grand nombre.) En effet, qu'est-ce que l'intérêt, et qui le paie ? Ce que j'épargne aujourd'hui, c'est ce qui me reste de mon salaire, après avoir, par mes dépenses personnelles, payé ma part des intérêts dus par l'Etat et la commune à leurs créanciers et de ceux exigés par les capitalistes pour l'usage des immeubles, machines, marchandises, matières premières, voies ferrées, canaux, distribution de gaz et d'électricité, etc. Si l'intérêt tombe, tout devient proportionnellement meilleur marché, et je suis en mesure d'épargner plus. Ma perte d'intérêts sur la somme déjà épargnée, je la récupère cent fois par l'accroissement des mes économies. Mon loyer absorbe 25 % de mon salaire, et consiste, pour les deux tiers, en intérêts du capital investi dans l'immeuble. Dès lors, si le taux passe de 4 à 3, 2, 1, et 0, j'épargne 1/4, 1/2, 3/4 d'intérêts, c'est-à-dire de 4 à 16 % de mon salaire, rien qu'en intérêts immobiliers. Mais ce capital immobilier représente à peine le quart des capitaux dont je dois servir les intérêts par mon travail (1). Si l'intérêt tombait à 0, je pourrais épargner $16\ \% \times 4 = 64\ \%$ de mon salaire. Dès lors, pourquoi me soucier encore de l'intérêt ?

(1) Capital industriel, capital commercial, capital de l'économie nationale, capital de la dette publique, capital des moyens de communication.

D'un traitement de 1.000 marks, je n'épargnais jadis que 100 marks. Cela faisait, à 4 % d'intérêt composé, 1.236.72 marks en 12 ans. Après la disparition de l'intérêt, voilà mon salaire doublé et la possibilité d'épargner, au lieu de 100 marks, 1.100 marks ; ce qui fait en dix ans, 11.000 marks (1).

De sorte que, loin de me porter préjudice, la disparition totale de l'intérêt me faciliterait extrêmement l'épargne. Supposons que je travaille et que j'épargne pendant vingt ans ; au moment de ma retraite, je posséderai :

au taux de 4 % à intérêt composé, Mk 3.024,48 (Somme A)

par contre, après la disparition de l'intérêt

Mk 38.000 (Somme B) [VII]

Si la somme A me rapporte 4 % l'an, j'aurai un revenu annuel de 120 marks. Si j'entame cette somme A, un prélèvement annuel de 360 marks l'épuisera en 10 ans. Au contraire, la somme B (38.000 marks) me permet pendant 10 ans une dépense annuelle de 3.800 marks.

Ainsi s'évanouit le mirage qui faisait voir dans l'or et l'intérêt une aide à l'épargne. *Pour la majeure partie des hommes, l'intérêt rend l'épargne impossible.* Si l'intérêt tombait à zéro, tout le monde pourrait épargner, alors que, jusqu'ici, seuls quelques privilégiés ou quelques ascètes pouvaient pratiquer cette vertu bourgeoise.

Evidemment, chez les gens riches et les rentiers, c'est tout le contraire qui se produit quand l'intérêt tombe à zéro. Comme leur avoir ne rapporte plus d'intérêts et comme, ne travaillant pas, ils ne trouvent aucune compensation dans la hausse des salaires provoquée par la suppression de l'intérêt, ils doivent inévitablement vivre de leur fortune jusqu'à son épuisement. Voilà précisément la grande différence entre l'épargnant et le rentier. Le travailleur épargne, et les intérêts doivent être fournis par le travail. Rentiers et épargnants ne sont pas des associés, mais des adversaires.

Pour pouvoir toucher les intérêts de 3.024.48 marks d'épargne, je dois, de mon côté, payer d'abord 34.976 marks (c'est-à-dire 38.000 — 3.024 marks) d'intérêts aux rentiers.

Les rentiers peuvent regretter la chute de l'intérêt ; nous, épargnants, devons saluer joyeusement cet événement. Nous ne pourrions jamais vivre de *rentes* mais bien de notre épargne, et ce avec aisance jusqu'à la fin de nos jours. Nous ne léguerons pas à nos héritiers de trésor jail-

(1) Ceci suppose que l'Institut d'émission monétaire stabilise l'indice des prix. Ce qui se paie en moins des intérêts qui grèvent actuellement les prix, provoque non une diminution du prix des marchandises, mais une hausse des salaires. Si, par contre, la chute de l'intérêt entraînait celle des prix, les salaires resteraient inchangés. Vu cette chute des prix, l'épargne se trouverait accrue. Mais la somme ainsi épargnée ne pourrait pas se comparer directement au montant de l'épargne antérieure, qui correspondait à des prix commerciaux plus élevés.

lissant (de capital); mais n'aurons-nous pas suffisamment soigné leurs intérêts en les dotant d'un régime qui leur assure le produit intégral de leur travail ? Le seul affranchissement du sol *double* le revenu du travailleur, et la monnaie franche *double encore ce revenu.* Rien qu'en votant pour cette innovation, j'ai réservé à mes descendants un trésor qui leur rapporte autant qu'un capital dépassant trois fois mon ancien salaire.

D'ailleurs on ne peut perdre de vue ce qui suit : si l'épargne est une vertu que l'on peut et que l'on doit prêcher à tous les hommes sans exception, cette vertu doit alors devenir praticable par tous, sans comporter de préjudice pour qui que ce soit, et sans provoquer de trouble dans l'activité économique.

Dans l'ancienne économie domestique, épargner signifie travailler beaucoup, produire et vendre beaucoup, *mais acheter peu.* La différence entre le produit de la vente et le prix des achats représente l'épargne, l'argent que l'on porte à la caisse d'épargne.

Représentez-vous ce qui se produirait si chacun prétendait lancer sur le marché pour 100 marks de marchandises et n'acheter que pour 90 marks, désirant ainsi épargner 10 marks. Comment résoudre un tel problème et donner à *tous* les hommes le moyen d'épargner ?

Aujourd'hui, voici la réponse ; l'énigme est résolue par la monnaie franche. La monnaie franche met en application le précepte de l'Eglise : fais à autrui ce que tu voudrais qu'on te fît. Veux-tu vendre le produit de ton travail ? Alors achète, toi aussi, le travail de ton prochain. Si tu as vendu pour un certain montant, achète pour une somme égale. Si tous agissent ainsi, chacun vendra le produit complet de son travail, et chacun pourra épargner. De toute autre manière, les épargnants s'enlèvent réciproquement le moyen de réaliser leur dessein.

**Le coopérateur.**

Depuis l'avènement de la monnaie franche, l'intérêt du public envers nos efforts a considérablement diminué et presque chaque jour, j'apprends la liquidation de quelque coopérative d'achat. Encore une de ces conséquences surprenantes de la monnaie franche auxquelles on n'aurait pas pensé de prime abord. En soi, la chose n'a rien de surprenant. Les consommateurs payent comptant, installent des locaux à provisions, achètent en gros, en emballages d'origine. Le négociant n'a plus besoin de faire crédit ; il n'a plus de comptabilité ni de dépôts, puisque le plus souvent les marchandises sont livrées directement du chemin de fer au client.

Il est évident que tout cela a considérablement simplifié le commerce. Alors que, jadis, seuls les plus capables d'entre les commerçants échappaient aux embûches du crédit et obtenaient eux-mêmes du crédit, alors que, jadis, seuls les bourgeois les plus habiles en affaires,

seuls les éléments les plus assidus, les plus alertes, les plus parcimonieux, les plus soucieux d'ordre, convenaient au commerce, aujourd'hui l'homme moyennement doué peut faire des affaires. Pas de dépôts, pas de pesées, pas d'erreurs, pas d'inventaires ni d'estimation des besoins. En plus de cela, payement à la livraison, pas de lettres de change, pas de chèques, pas d'escroqueries : rien que de l'argent comptant. Jamais on ne demande facture. Voici la caisse, le sac, voici l'argent ; l'affaire est terminée, oubliée ; et le commerçant peut se mettre en quête de nouvelles transactions.

Un pareil travail, n'importe quel travailleur manuel peut l'entreprendre et, par la loi de la concurrence, le salaire de ce travailleur doit rejoindre le niveau d'un salaire d'ouvrier.

Que doit devenir alors la coopérative d'achat ? Son but, la réduction des frais commerciaux, est atteint par la réforme monétaire. Quels acheteurs la coopérative réunirait-elle encore ? Notre association était faite d'une élite de consommateurs capables de payer comptant et dont les achats groupés étaient suffisamment importants pour justifier leur long transport jusqu'à nos dépôts. Une pareille élite n'existe plus depuis l'essor qu'a pris le commerce, puisque *tous* les consommateurs, aujourd'hui, possèdent ces qualités, puisque *tous* payent comptant, puisque *tous* achètent en gros. Imaginerait-on, en Afrique, une association de nègres, ou à Munich, une ligue de buveurs de bière ? Voilà pourquoi la monnaie franche a privé les unions d'achat de leur raison d'être.

Du reste, on ne perd rien à voir disparaître les coopératives d'achat. En tant que pépinières de gens ayant les mêmes points de vue, ces coopératives ne tiennent pas compte de ce qu'elles se dressent comme une ligue contre le reste de la population. Tôt ou tard, elles auraient rencontré leur contrepoids naturel : l'union des producteurs ; et alors se seraient posés, en théorie et en pratique, des problèmes que seuls auraient pu résoudre le *communisme*, l'abolition de la propriété dans tous les pays. Quels prix, par exemple, aurait payé la fédération des coopératives allemandes, à l'union allemande des fabricants de pantoufles ? La police aurait dû intervenir pour résoudre ce problème.

Et pouvions-nous vraiment être fiers de nos résultats ? Je me sens toujours un peu honteux quand je songe que nous avons ravi le pain des petits et même des tout petits, qui subsistaient par leur propre travail, alors que nous n'avons jamais frappé un seul spéculateur de la Bourse, des céréales, etc. C'est pourtant là que nous aurions dû montrer nos forces : à la Bourse.

Qui ne songe ici à la *Marchande de fromage* de L. Richter ? Maudits groupements d'intérêts que ceux dont la force ne se tourne que contre les humbles. Voilà pourquoi je loue la monnaie franche, qui élimine le camelot, mais qui fait sentir ses effets tout aussi efficacement vers le haut, dans les sphères boursières.

On ne peut non plus nier que le coopératisme contribue puissamment à favoriser la corruption. En effet, quand la gestion des caisses d'association ne peut s'exercer efficacement, le vol s'introduit souvent à la longue. Peut-on compter sur les membres de ces groupements pour vérifier chaque compte et contrôler la conformité de chaque livraison avec l'échantillon ? Et comment éviter les pots-de-vin ? Encore, s'il ne s'agissait que de marchandises n'existant que dans une seule qualité, la gestion serait difficile à surveiller. Mais en dehors de l'argent, existe-t-il encore quelque chose pour quoi, à côté de la quantité qu'on en détient, a qualité n'importe pas également ?

D'un côté la communauté des biens, l'abolition de la propriété ; d'autre part, la corruption des préposés, voilà ce que nous réservait l'extension du coopératisme. C'est pourquoi je salue comme un progrès la réalisation du but des coopératives, la réduction des frais commerciaux, mais obtenue à l'aide de la monnaie franche, par une simple réforme commerciale. Aujourd'hui, les marchandises passent directement à l'acquéreur. Les biens et la propriété ne font qu'un. La détermination des prix et des qualités par les intermédiaires ne conduit pas seulement à la corruption, mais elle dénature même l'idée que l'on se fait des marchandises et elle fausse les prix en contrecarrant la loi de l'offre et de la demande.

Chose remarquable, le but naturel des coopératives d'achat : l'union des coopératives, est atteint simplement par leur dissolution. En effet, la meilleure union des consommateurs est bien le *marché libre*, où le propriétaire peut rencontrer le propriétaire, où la qualité de la marchandise est soumise à l'examen du consommateur lui-même, où l'on se passe de concessionnaires, de l'intervention de communes ou de villes, où les moyens de payement sont ceux en usage dans le pays tout entier, où toute méfiance s'évanouit, d'où toute corruption est exclue, où tout contrôle officiel est superflu, grâce à l'exclusion pure et simple d'intermédiaires ayant leurs intérêts propres alors qu'ils agissent pour le compte de personnes absentes. A la condition, évidemment, que ce marché libre ne rende pas les prix plus élevés que ne les rendait la gestion des économats. Et cette condition est bien remplie par la réforme monétaire. La monnaie franche a rendu le commerce tellement facile, sûr et simple, que le bénéfice du commerçant ne se distingue plus d'un simple salaire de travailleur manuel. Dès lors, à quoi servent encore les coopératives de consommateurs ?

**Le créancier.**

Qui pourrait s'étonner que je ne dise guère de bien de la monnaie franche ? Cette innovation n'a-t-elle pas fait fléchir le taux de l'intérêt, et même ne menace-t-elle pas de l'anéantir, dès l'adoption de cette monnaie dans l'économie mondiale ? Je dois cependant reconnaître que cette mesure m'offre certaines compensations, et me délivre

de bien des soucis. Je puis au moins dormir tranquille désormais.

Qu'étaient jadis les marks allemands que me devaient l'Etat, les communes, les particuliers, sous forme de titres de l'emprunt public, de lettres de change, d'hypothèques, d'obligations ? Nul n'était capable de le dire. Ni moi non plus.

L'Etat monnayait l'or aussi longtemps que la majorité du Reichstag s'entendait sur ce point. Mais à tous moments l'Etat pouvait dire : Nous suspendons la libre frappe de l'or et déclarons ce métal hors d'usage en tant que monnaie, comme cela s'était déja produit pour le métal argent, et comme on le fit pour l'or à l'avènement de la monnaie franche. A chaque novation, on se rendait bien compte que le thaler n'était pas tel poids d'argent, ni le mark tel poids d'or, mais de la *monnaie*, et qu'à chaque changement, l'Etat avait le devoir d'épargner des préjudices aux détenteurs de numéraire et de créances.

L'Etat aurait pu s'y prendre autrement. L'Etat n'a pas besoin d'or. Aujourd'hui il ne s'en sert plus que pour refondre les pièces et vendre le métal au plus offrant à des fins industrielles. Et cette vente, malgré toutes les précautions, rapporte à l'Etat beaucoup moins de monnaie de papier qu'il n'en avait donné à l'achat. Mais cette mesure a une portée bien plus grande : la garantie que nos créances (emprunts d'Etat, hypothèques, obligations, etc.), qui dépassent peut-être de cent fois les existences métalliques, et dont beaucoup n'échoient que dans cent ans, seront également payables en monnaie papier, et ce, bien entendu, jusqu'au dernier pfennig, un mark de monnaie franche pour un mark or.

Sous ce rapport j'ai donc toute garantie. Désormais, je sais ce que c'est qu'un mark de l'Empire Allemand. Je sais que désormais, la quantité de marchandises que j'ai donnée pour un mark, on me la rendra pour un mark, aujourd'hui, demain, toujours. Je touche moins d'intérêts que jadis, et peut-être à la longue n'en toucherai-je plus du tout, mais au moins mon avoir est garanti. Quelle importance ont les intérêts, quand l'existence même du capital est perpétuellement en jeu ? Combien les hausses et les baisses des actions industrielles étaient-elles liées à celles des prix ! Il était notoire qu'il était plus difficile de conserver une fortune que de l'acquérir. Les grosses fortunes des spéculateurs s'édifiaient avec les débris d'autres fortunes. Et ne parlons pas de la découverte de nouvelles mines d'or, de quantités *plus considérables* de métal jaune. La science pouvait à tout moment découvrir l'origine des gisements d'or sur la surface du globe terrestre et suivre cette piste. On parlait également de l'unité de la matière et l'on affirmait que l'or n'est qu'une forme particulière de cette matière. On devait s'attendre à ce qu'un beau jour, n'importe quelle matière pût être transmutée en or. Cela ne tenait qu'à un fil. « A quatre vingt-dix jours, veuillez payer à mon ordre la somme de 1.000 marks. » Voilà ce que disaient les lettres de change dans mon portefeuille. « Attendez,

entendais-je déjà le débiteur me répondre ; vos mille marks, je m'en vais les préparer à l'instant. Le temps de presser ce bouton. Voici, en or, vos mille marks. Cela fait peut-être même un peu davantage. »

Ajoutez-y nos lois, qui n'avaient absolument pas prévu de telles éventualités et qui laissaient aux représentants du peuple le soin de donner au mark la définition que l'avenir allait sans doute obliger à modifier — qui laissaient ce soin à une représentation constituée peut-être, en majorité, de nos débiteurs (1).

Ma position de créancier m'apparaissait encore plus périlleuse, quand je songeais à la possibilité de l'abolition de l'étalon-or par d'autres pays, tandis que le nôtre conserverait la libre frappe de l'or. N'imaginons que le cas où les Etats-Unis auraient tranché la question de savoir lequel des deux métaux, l'or ou l'argent, il fallait décréter non monnayable ; imaginons que par souci d'impartialité envers les débiteurs comme envers les créanciers, l'or et l'argent eussent été *abandonnés tous les deux*, en raison de leur incompatibilité. C'eût été évidemment la mesure la plus sensée pour supprimer les contradictions dans les lois monétaires des Etats-Unis, et pour épargner à la loi le reproche de partialité. Mais où cela eût-il conduit ? Les masses d'or devenues inutiles aux Etats-Unis se seraient réfugiées en Allemagne et auraient fait monter rapidement les prix, peut-être de 50 %, peut-être de 100 ou 200 % ; de sorte que mon capital aurait subi par cette hausse générale une perte bien plus grande que celle résultant de la chute actuelle de l'intérêt.

C'était donc une dangereuse forme de capital, que ces vignettes payables en marks. Aujourd'hui tout danger est exclu. Que les Etats-Unis passent à l'étalon-marchandises ou au bimétallisme, que l'Angleterre mette en circulation ses réserves d'or, que le Japon ou la Russie maintiennent l'étalon-or, en quoi cela pourrait-il nous influencer ? Que l'on « découvre » peu d'or ou beaucoup, on ne mettra pas un pfennig de plus ou de moins en circulation. Que l'or existant s'offre ou non, en quoi cela peut-il encore influencer la monnaie allemande. En toutes circonstances, j'obtiens contre un mark de l'Empire allemand autant de marchandises que j'en ai données pour l'obtenir, puisque telle est devenue la définition juridique et scientifique du mark allemand. Et même, si finalement parmi les représentants du peuple la majorité devait se constituer de débiteurs ayant intérêt à déprécier le mark, elle ne pourrait satisfaire son désir sans déloyauté flagrante et sans vol. « Voici le niveau moyen des prix : une norme intangible pour la monnaie. Vous venez de déprécier le mark, chacun le voit et peut le contrôler. Vous avez agi ainsi dans votre intérêt personnel, afin de rendre moins que vous ne deviez! Vous êtes des voleurs, des voleurs ! »

(1) Ces éventualités sont étudiées dans mon ouvrage : *Das Monopol des Schweizerischer Nationalbank*, Bern 1901.

Mais voler au grand jour, aux yeux de tous, cela ne se fait pas. On ne pêche bien qu'en eau trouble. S'il fut jamais quelque chose de trouble, c'était la politique monétaire, source d'aubaines pour les voleurs. Aujourd'hui, l'eau est devenue limpide. Tout le monde y voit.

**Le débiteur.**

Il fallait vraiment appartenir à la famille des pachydermes pour ne pas se sentir blessé par les noms injurieux dont on nous gratifiait, nous autres agrariens (1) au Reichstag, dans la presse et dans la vie quotidienne. On nous traitait d'affameurs, de filous, de mendiants !

De la part des ouvriers, nous comprenions cet acharnement contre nous, qui faisions augmenter le prix du pain. Nous jouions vis-à-vis d'eux le rôle d'agresseurs et ils ne nous avaient rien fait qui justifiât une agression contre leur pécule, déjà si maigre. Mais que les autres partis, ceux qui nous avaient déjà causé de si grands dommages par tant de lois votées à leur profit, entonnent le même chant que les ouvriers, vraiment quel ridicule ! On voit bien que ces partis ignorent encore ce qu'est la politique. La politique, c'est le pouvoir. Et celui qui détient le pouvoir fait la politique qui sert ses intérêts. Jadis les libéraux étaient au pouvoir, et ils en profitaient. Puis notre tour est venu. Pourquoi donc ces injures ? Elles retombent sur tous ceux qui ont déjà été au pouvoir et sur ceux qui y seront plus tard.

Dans cette querelle, les libéraux prenaient l'offensive. Ils nous attaquaient avec leur étalon-or, et nous avons essayé de réintroduire le bimétallisme pour nous défendre. N'ayant pas réussi, c'est aux droits d'entrée que nous avons recouru. Pourquoi nous avoir privés du bimétallisme qui formait la base de nos emprunts hypothécaires ? Pourquoi nous avoir forcés à restituer plus que nous n'avions reçu ? Pourquoi avoir faussé le sens et la portée de nos emprunts en nous enlevant le choix entre l'or et l'argent ? Pourquoi nous avoir privés en faveur de nos créanciers, de la faculté de payer nos dettes avec le plus avantageux des deux métaux ? Que je m'acquitte de ma dette en payant à mon choix avec 1000 kilos de pommes de terre ou 100 kilos de coton, ou que je sois obligé de payer avec des pommes de terre, ce n'est pas du tout la même chose. On nous a privés, sans le moindre dédommagement, des chances de profit résultant du libellé de nos contrats. Si j'avais encore le choix, je pourrais payer soit avec 160 livres d'argent, soit avec 10 livres d'or, et c'est naturellement avec le meilleur marché des deux métaux que je m'acquitterais, comme c'est du meilleur marché des deux que l'on s'est servi pour me verser la somme empruntée. Nous avons bien vu plus tard, en comparant le prix de l'argent à celui de l'or, de quelle importance étaient ces possibilités de profit. L'or avait haussé de 50 % par rapport à l'argent, et au lieu de 100.000 marks,

(1) Agrarien : propriétaire foncier endetté, désireux de se débarrasser de ses dettes par des voies légales.

mes dettes s'élevaient à 200.000 marks ; non pas nominalement, mais ce qui est pire, dans la réalité. C'est donc le double de la quantité de mes produits qu'il me fallait sacrifier annuellement pour payer les intérêts de ma dette. Au lieu de 50 tonnes de froment, c'est 100 tonnes que j'étais astreint de payer chaque année à la banque de prêt. Par contre, si on avait conservé l'étalon-argent, j'aurais pu me servir, pour amortir ma dette, des 50 tonnes que je n'aurais pas dû employer en plus pour payer les intérêts ; et aujourd'hui, je serais quitte.

Est-ce que cette façon de traiter les débiteurs, approuvée par les libéraux, ne constitue pas une escroquerie inouïe ?

Le fait que tous les débiteurs ne se sont pas élevés comme un seul homme contre cette injustice, et que seuls les agrariens et autres débiteurs hypothécaires ont fait opposition, provient de ce que la plupart des autres débiteurs, qui avaient emprunté sans donner de gages, s'étaient débarrassés de leurs dettes en se faisant déclarer en faillite lors du krach qui suivit l'avènement de l'étalon-or. La question ne les intéressait plus.

Lorsque nous revendiquions le rétablissement de l'étalon-argent parce que nous avions reçu contre les hypothèques et nos gages, du métal blanc et non de l'or, et aussi parce que le prix du froment avait baissé, sous le régime de l'étalon-or, de 265 à 140 marks, on nous riait au nez et on nous disait que nous ne comprenions rien à l'étalon monétaire et aux besoins du commerce. L'étalon-or, nous disait-on, s'était avéré excellent (la preuve en était sans doute le krach et la baisse des prix !) et on ne pouvait plus rien changer après coup, sous peine de voir s'effondrer tout l'échafaudage économique et s'affaiblir la notion de propriété. Si nos affaires allaient mal malgré les bienfaits de l'étalon-or, il fallait en chercher la cause dans nos procédés d'exploitation désuets ; et nous n'avions qu'à employer les nouvelles machines agricoles et les engrais chimiques, cultiver les variétés dont le commerce avait besoin, augmenter ainsi les revenus tout en réduisant les frais, et nous maintenir de cette façon malgré la chute des prix. C'était donc nous qui avions tort : la « valeur » de l'or était stable, et seule la « valeur » des marchandises avait diminué par suite des frais d'exploitation moins élevés. L'or possédait une « valeur intrinsèque fixe » et il fallait chercher la cause des fluctuations des prix du côté des marchandises !

Nous avons cherché à mettre ces bons conseils à profit et à travailler à frais réduits. L'Etat, de son côté, nous a aidés au moyen de transports à bon marché et de billets de chemin de fer à prix réduit pour les ouvriers polonais. Il faut reconnaître que nous avons obtenu de meilleures récoltes en fournissant le même travail, mais à quoi cela nous avançait-il, puisque ces bonnes récoltes faisaient baisser les prix de 265 à 140 marks, et nous rapportaient moins ? C'était de *l'argent* qu'il nous fallait, c'étaient des *espèces* que nos créanciers exigeaient et non pas des pommes de terre ou des navets. Ils invo-

quaient leurs contrats faussés à leur profit par la loi. Ils réclamaient de l'or !

Des espèces, toujours plus d'espèces, du numéraire à bon marché, voilà ce que l'étalon-argent nous aurait procuré ; comme on nous a enlevé ce moyen de payement, nous avons cherché d'autres voies pour nous procurer plus de numéraire avec nos produits, et c'est ainsi que nous avons eu recours aux droits d'entrée.

Si l'on nous avait laissé l'étalon-argent, les droits d'entrée n'auraient pas été nécessaires ; et la responsabilité retombe entièrement sur ceux qui nous traitent d'affameurs, de gueux, de voleurs, alors qu'ils nous ont spoliés grâce à l'étalon-or.

Toute cette vilaine histoire, qui a causé tant d'ennuis et a eu des effets désastreux sur l'opinion publique, aurait pu être évitée si on s'était donné la peine d'introduire dans la nouvelle loi monétaire, la définition du thaler ou du mark et d'y prévoir les cas autorisant l'Etat à démonétiser le métal argent ou or.

Vu la gravité de cette question, il était irréfléchi et négligent de part et d'autre, de prendre si aveuglément le thaler et plus tard le mark pour base des transactions, et de faire de la réponse à la question : « Qu'est-ce qu'un mark ? » une affaire politique, une question de pouvoir. Maintenant je suis tranquille, l'Institut d'émission veille et la monnaie franche lui permet de régler en toute justice ce différend entre créanciers et débiteurs.

### Le directeur du bureau d'assurance contre le chômage.

Dès l'adoption de la monnaie franche, le chômage a disparu ; mes employés et moi sommes devenus inutiles. A présent, l'argent cherche lui-même la marchandise ; et la marchandise, c'est du travail. Quelles que soient les circonstances, le détenteur de monnaie franche cherche à l'utiliser personnellement. Ceci se produit *quelles que soient les circonstances* (et c'est précisément ce qui distingue la nouvelle situation de l'ancienne) sans aucune considération politique ou privée. Ni le fléchissement du taux de l'intérêt, ni même la disparition complète du profit ne peuvent plus arrêter l'offre d'argent. En supposant même que l'approvisionnement en marchandises entraîne une perte au lieu d'un profit, l'offre de monnaie franche n'en serait pas arrêtée. Aujourd'hui il en va de l'argent comme des marchandises en général ; ces dernières, elles aussi, s'offrent même si la vente entraîne une perte.

Celui qui reçoit de la monnaie franche doit la remettre en circulation quoi qu'il advienne, profit ou perte. La monnaie franche ordonne, elle ne se laisse pas emprisonner, elle brise les entraves. Elle renverse le spéculateur, le banquier qui veulent la retenir en vue d'une manœuvre d'attaque ou de simple défense personnelle. Avec la force de la poudre, elle fait sauter les coffres, les voûtes des banques,

comme la cassette du valet d'écurie ; elle reprend sa liberté pour se précipiter vers le marché. De là son nom de « monnaie franche ». Quiconque vend de la marchandise et en obtient de la monnaie franche est contraint d'échanger celle-ci contre de nouvelles marchandises ; *et où l'on produit des marchandises, il y a du travail.*

La monnaie franche, c'est de la demande « incarnée » et qui dit demande, dit production; qui dit production, dit travail. *La réforme monétaire constitue une assurance automatique contre le chômage.* Plus d'assurance officielle subventionnée par le patronat, mais la garantie que la division du travail offre par sa nature même, puisque le travail produit des marchandises et que les marchandises cherchent à s'échanger les unes contre les autres. L'intervention de l'or rendait les échanges tributaires de deux puissances étrangères : l'usure et le lucre, dont l'intrusion contrariait l'échange de produits. Intérêt et profit étaient les conditions *sine qua non* de l'échange, et si aucun intérêt ni aucun profit ne pouvaient être perçus, l'échange des marchandises était bloqué, car l'or refusait d'intervenir.

Grâce à la monnaie franche, il n'est plus aujourd'hui question de pareilles rançons. Comme un lion affamé en quête d'une proie, la monnaie franche se rue sans hésitation sur la marchandise ; et la marchandise, c'est du travail. En effet, que j'achète de la marchandise ou que j'embauche directement un ouvrier, cela revient au même. Le commerçant à qui j'achète cette marchandise voudra réapprovisionner son magasin et se débarrasser de son argent en commandant de la marchandise fraîche à l'industriel.

Voilà une assurance-travail ridiculement simple et une distribution du travail bien plus simple encore. *Chaque billet de monnaie franche mis en circulation par l'Etat remplace une demande de travail :* chaque millier de pareils billets remplace un bureau de chômage. Quiconque vend de la marchandise et en retire de l'argent, achète lui-même ou par l'intermédiaire de celui à qui il prête cet argent, de sorte que chacun achète pour autant de marchandises qu'il en vend. Il est donc impossible qu'il reste un excédent. Autant de marchandises fabriquées, autant de vendues. Comment, dès lors, pourrait-il encore se produire des arrêts dans la vente, de la surproduction et du chômage ? Tous ces phénomènes ne peuvent s'observer que là où on achète périodiquement ou continuellement moins que sa propre production (1).

(1) Il va sans dire que la monnaie franche ne garantit pas à *chaque* industriel considéré séparément la vente de ses produits, mais seulement à la *généralité.* Si quelqu'un produit de mauvaises marchandises, exige des prix trop élevés ou travaille inconsidérément, sans tenir compte des besoins du marché, la monnaie franche ne pourra pas lui enlever ses marchandises. L'expression de « vente illimitée » employée ici à plusieurs reprises, s'entend pour la généralité ; ni les exigences de l'usure, ni la fantaisie des prévisions ne pourront plus, dès que la monnaie franche sera adoptée, mettre aucun obstacle

Que voyait-on jadis ? Le commerçant devait payer de l'intérêt pour l'argent qu'il utllisait, ce qui subordonnait l'achat de marchandises au paiement d'intérêts. Si les circonstances ne permettaient pas d'incorporer les intérêts dans le prix de vente, le commerçant cessait de demander les produits du travail, et le travail devait cesser faute d'écoulement. Pas d'intérêt, pas d'argent ; pas d'argent, pas d'échange de marchandises ; pas d'échanges, pas de travail.

*L'intérêt était la condition préalable et implicite de la circulation monétaire*, dont dépendait à son tour le travail. La Reichsbank, elle-même, n'aurait pas émis d'argent sans intérêt, même s'il avait été reconnu par tout le monde que l'argent manquait sur le marché — en dépit de ses statuts qui lui assignaient pour tâche primordiale d'ajuster la circulation monétaire aux besoins des échanges. *A la Reichsbank aussi, on ne se souciait des nécessités du commerce que si les exigences de l'argent étaient satisfaites.* (Je n'en fais pas grief aux dirigeants de la banque : un dieu même n'aurait rien pu créer de sensé avec les pouvoirs ridicules dont ils étaient nantis.)

Aujourd'hui la circulation monétaire est affranchie de toute servitude. Argent = vente, quoi qu'il advienne. Argent = débit de marchandises = travail = argent. En toutes circonstances, le cycle est fermé.

Le négociant avait naturellement en vue un bénéfice ; le prix de vente devait dépasser le prix d'achat. Telle était la condition naturelle, implicite et d'ailleurs pleinement autorisée, de toute opération commerciale. De plus, le prix de revient payé ou payable était toujours une grandeur connue et non modifiable (sauf pour les ventes à la commission) ; tandis que le *prix de vente* ne s'apercevait qu'à la lueur de prévisions, de possibilités, d'espérances, bref, après un calcul de probabilités. Le prix de vente était un jeu de hasard, et le commerce une maison de jeu comme Monte-Carlo. En effet, entre l'achat et la vente s'écoule un temps durant lequel bien des choses peuvent changer sur le marché.

Avant chaque achat, le négociant supputait les conditions du marché, les prévisions, la politique intérieure, la politique étrangère. S'il pensait que *d'autres croyaient comme lui* qu'une hausse générale était à prévoir, il se hâtait d'acheter, afin de posséder avant la hausse présagée les stocks les mieux fournis. S'il ne s'était pas trompé, s'il

à la vente. Chacun devra acheter *immédiatement* et *exactement* autant qu'il aura vendu lui-même ; et si *chacun* doit le faire, il ne peut pas rester d'excédent. Si quelqu'un n'a personnellement pas besoin de marchandises, il cessera de travailler, ou il prêtera le surplus d'argent à d'autres, ayant besoin d'acheter plus de marchandises qu'ils n'en ont à vendre à ce moment-là. Si la concurrence est trop forte dans une branche (betteraves sucrières, fer, cours de danse, etc...), il en résulte une baisse des prix. Si les prix ainsi réduits ne paient pas la production, chacun saura ce qui lui reste à faire.

avait beaucoup de confrères pensant comme lui, si donc beaucoup achetaient, ce seul fait devait, sans autre cause, suffire à provoquer ce qu'ils attendaient de Dieu sait quelles circonstances. C'était la hausse générale. C'est en effet fort évident : quand chacun *croit* à l'imminence d'une hausse, quiconque possède une réserve d'argent achète ; et lorsque toutes les réserves monétaires se ruent sur le marché, les prix montent inévitablement.

On a eu l'occurrence la preuve irréfutable que la foi seule suffit au salut.

C'est le contraire, évidemment, en cas de croyance à la baisse. Quand Dupont pensait que la généralité des commerçants croyait à une baisse prochaine, il cherchait à se débarrasser de ses stocks, d'une part en forçant la vente, au besoin par une réduction des prix (!), d'autre part en s'abstenant d'acheter et en remettant ses commandes à des temps plus propices. Mais les confrères qui partageaient son opinion faisaient comme lui ; c'est précisément ce fait et ce fait seul qui provoquait la réalisation de leurs craintes. C'était la foi qui les avait envoûtés. Sous l'étalon-or, en effet tout ce qu'on croyait finissait par se réaliser. C'était la foi qui régissait tout : évidemment, *la foi dans la hausse ou la foi dans la baisse suffisaient au bien-fondé de l'une ou de l'autre opinion.*

De l'opinion publique, du sentiment, du temps bon ou mauvais, dépendaient l'offre de l'argent et le chômage des ouvriers ou leur surmenage. De l'opinion ! L'offre de toutes les réserves monétaires dépendait de l'opinion des gens !

Maintenant, avec la monnaie franche, il en va tout autrement. La monnaie franche ne s'occupe pas de l'avis ni de l'humeur de son propriétaire. L'argent commande, tout simplement. Il distribue les ordres de son propre chef.

Voilà pourquoi toute subjectivité est bannie des affaires, depuis que la crainte, l'espoir et la passion du lucre n'exercent plus aucune influence sur les échanges ; la demande de marchandises se maintient continuellement sur le marché ; les craintes et les espoirs mercantiles apparaissent comme de pures fantaisies personnelles sans action sur le marché.

La demande et le travail n'émanent plus de l'argent au gré du porteur ; l'argent, désormais, *c'est* la demande.

On trouvait jadis naturel de voir l'ouvrier en quête de travail, — d'argent. Il était exceptionnel de voir l'*argent* se porter au-devant des marchandises. L'argent attendait que les marchandises, le travail, vinssent à lui. Nul ne s'en offusquait ; personne ne protestait contre cette atteinte à l'égalité. Chacun se résignait devant ce privilège de la fortune, probablement parce qu'on croyait ce privilège inhérent à la nature de l'argent. Et tandis qu'à chaque arrêt de la vente, le travailleur et le détenteur de marchandises éprouvaient des préju-

dices qui croissaient chaque jour, l'argent du client pondait des intérêts. Il était donc naturel, compréhensible, normal, que lorsque les acheteurs se dérobaient, les vendeurs se missent en route pour solliciter personnellement les acheteurs.

Aujourd'hui cela ne se conçoit plus. L'argent brûle les poches. Il ne s'accumule pas plus que la force de travail, dont la fugacité pousse l'artisan à livrer cette énergie dans le plus bref délai à la consommation. Le possesseur d'argent ne se repose plus autant sur la sollicitude du détenteur de marchandises, du travailleur. Il se dérange, se lève plus tôt, et vient à mi-chemin.

Et quand deux êtres se cherchent mutuellement, ils se rencontrent plus tôt et plus sûrement que quand un seul des deux cherche l'autre. Tout irait mal parmi les animaux si la femelle se dérobait au mâle. Comment le mâle de la grenouille trouverait-il la femelle, si celle-ci ne sortait de la vase pour répondre à son appel ?

Jadis, d'ailleurs, le détenteur d'argent avait avantage à se dérober au possesseur de marchandises ; la durée des recherches faisait mûrir ce dernier. C'est en pantoufles et en robe de chambre que l'acheteur accueillait le vendeur, pour avoir l'air d'être troublé dans son sommeil et pour sembler avoir tout le temps.

Maintenant l'argent cherche la marchandise en toutes circonstances. L'argent s'est senti tout à coup affamé ; sa cure d'amaigrissement l'a rendu alerte, plein de flair. Il ne court pas après les marchandises, non ; celles-ci ne se terrent pas, elles ne sont pas capables de se cacher. On se rencontre à mi-chemin.

Si la marchandise cherche l'argent, l'argent, lui aussi, cherche désormais la marchandise. Et si l'argent ne trouve pas de marchandises, il n'attendra plus nonchalamment que le hasard le serve, mais il suivra leur trace, il atteindra leur source, qui est le travail.

C'est ainsi que la monnaie franche a remplacé l'assurance officielle en vue du chômage, par l'assurance automatique de *ne pas* chômer. La monnaie franche est devenue pour le travail un placement automatique ; c'est pourquoi mes 76.000 employés et moi nous nous trouvons sur le pavé. Quel retour des choses ! Les fonctionnaires de l'administration de l'assurance-chômage, seuls chômeurs du Reich.

**Le défenseur de la doctrine mutualiste.**

Depuis l'adoption de la monnaie franche, tout notre programme est réalisé. Le but que nous cherchions en tâtonnant, nous l'avons atteint. Le parfait échange, l'égal-échange que nous espérions réaliser à l'aide de systèmes compliqués et abstraits, à l'aide de banques de troc et de sociétés, nous l'avons obtenu par le moyen le plus simple que

l'on puisse imaginer : par la monnaie franche. Comme disait Proudhon :

> « Dans l'ordre social, la réciprocité est la formule de la justice. La réciprocité est exprimée dans la formule : Fais à autrui ce que tu veux qu'on te fasse ; ce qui dans le langage de l'économie politique s'exprime comme suit : échangez vos produits les uns contre les autres, achetez-vous réciproquement vos produits. L'organisation des rapports réciproques, voilà toute la science sociale. Donnez à l'organisme social une circulation complète, c'est-à-dire un échange exact et régulier de produits contre produits, et la solidarité humaine sera introduite, le travail sera organisé. » [VIII].

C'est certain. Le maître a raison pour autant qu'il s'agisse des produits du travail et non du sol ; mais comment le réaliser ? Le moyen préconisé par Proudhon était absolument impraticable : même en petit, une banque de troc telle que se la représentait Proudhon aurait à peine pu exister ; comment dès lors organiser de cette façon toute l'économie mondiale ?

Au reste, nous aurions dû nous demander pourquoi nous ne nous achetions pas mutuellement nos produits comme le suppose l'échange continu et complet. C'est le point que nous aurions absolument dû résoudre avant de proposer un remède.

A la vérité, nous pressentions, nous savions quelque vice à la monnaie métallique : ce n'était pas sans motif que Proudhon appelait l'or « le verrou du marché, la sentinelle placée à la porte du marché, et dont la consigne est de ne laisser passer personne ». Mais pourquoi il en était ainsi, ce que la monnaie avait d'anormal, nous ne l'avons point cherché. Et c'est bien par là que nous aurions dû commencer, si nous voulions demeurer sur un terrain solide. Cette omission nous menait droit dans une impasse. C'est dans l'élévation du travail, c'est-à-dire de la marchandise, au rang de la monnaie, au rang de l'or, que Proudhon voyait la solution du problème social. Mais pourquoi fallait-il faire « monter » en grade les produits du travail ? Qu'y avait-il dans l'or — la monnaie d'alors — qui élevait celui-ci au dessus du travail ?

Cette idée de promouvoir les marchandises au rang de l'or était l'erreur de Proudhon. Il aurait dû renverser la proposition, et déclarer : Nous voulons que l'argent et les marchandises occupent le même rang, et qu'à aucun titre ni en aucune circonstance l'argent ne soit préféré aux marchandises. Ce principe étant posé une fois pour toutes,

*abaissons la monnaie au rang du travail.*

Il ne nous est pas possible de modifier les propriétés de toutes les marchandises, de communiquer à chacune les avantages que présente l'or. Nous ne pouvons pas rendre la dynamite inexplosible,

empêcher le verre d'être fragile, le fer de se rouiller, les fourrures de nourrir les mites. Toutes les marchandises sans exception ont leurs inconvénients ; elles se corrompent et subissent les atteintes des forces destructrices de la nature ; l'or seul y échappe. Par surcroît, l'or jouit du privilège d'être une monnaie, d'être partout vendable, de pouvoir se transporter bien loin sans frais appréciables, etc. Comment prétendrions-nous communiquer à toutes les marchandises les avantages de l'or ?

Mais nous pouvons procéder à rebours et dire : la monnaie peut s'adapter, on peut en faire ce que l'on veut ; puisqu'elle est indispensable, *abaissons-la au niveau des marchandises et donnons-lui des propriétés équivalentes à celles de la généralité des produits.*

Cette sage conception, la réforme monétaire l'a réalisée aujourd'hui; et les résultats démontrent, à notre plus grande joie, combien les fermes sentences de Proudhon contenaient de vérité et d'observation et combien il était près du but.

La réforme de la monnaie a ramené celle-ci au rang des marchandises ; en conséquence, les produits du travail et l'argent s'équivalent toujours et partout. Achetez-vous mutuellement vos produits, disait Proudhon, si vous voulez avoir de la vente, donc l'occasion de travailler. Il en est ainsi maintenant. Désormais l'argent matérialise conjointement et l'offre et la demande ; il ressuscite l'époque du troc, où, quand quelqu'un amenait un produit au marché, il ramenait un produit chez soi. De sorte qu'il sortait toujours autant de richesses qu'il en entrait. Par le fait que l'argent de la vente se métamorphose continuellement en de nouvelles marchandises, l'offre d'un produit crée une demande correspondante. Le vendeur, tout content d'être débarrassé de ce qu'il offrait, se voit contraint par la nature de la nouvelle monnaie de rendre à la circulation le montant de sa recette, quelles que soient les circonstances. Libre à lui d'acheter des produits pour sa propre consommation, de bâtir, de donner à ses enfants une solide instruction, d'élever son standing, ou, si rien ne le tente, de prêter son argent à d'autres qui, dépourvus d'argent, ont quelque besoin immédiat. Il a le choix ; mais des solutions telles que la thésaurisation, le refus de prêter si les emprunteurs ne sont pas en mesure de payer d'intérêts, l'achat de marchandises dans l'espoir de spéculer, l'ajournement prudent des acquisitions, l'attente calculée du bon moment, tout cela c'est fini. La nature des produits de ton travail te contraignait à les vendre : la nature de l'argent, maintenant, te contraint à acheter. Coup sur coup, dans la force du courant, l'achat suit l'achat, l'argent passe de main en main. Imperturbablement, comme la terre décrit à travers l'espace son orbite autour du soleil, la monnaie poursuit sa course à travers le marché, dans les jours heureux comme dans les temps difficiles, dans la victoire comme dans la débâcle. Régulièrement, comme le travailleur offre sa force, son

travail, comme la marchandise cherche à se vendre, la demande visite le marché.

Peut-être l'acheteur s'est-il plaint au début de se voir en quelque sorte obligé de se démunir de son argent ; peut-être qualifiait-il cette mesure d'atteinte à la liberté. Cela dépend de l'idée que l'on se fait de l'argent. L'Etat déclare la monnaie service public dans la gestion duquel les nécessités naturelles de la circulation seront les considérations déterminantes. En vertu de ces lois naturelles, *il faut qu'à chaque vente succède sans tarder un achat correspondant.* Quel que soit le désir de chacun de pouvoir remettre son argent en circulation de sa seule initiative en même temps qu'au mieux de l'intérêt général, l'expérience a montré que la meilleure volonté ne suffit pas pour atteindre une circulation régulière de l'argent. C'est pourquoi on a lié à la monnaie une contrainte effective ; ce qui s'est montré efficace.

Si quelque mécontent prétend continuer à bondir en liberté avec sa propriété, qu'il garde donc tout bonnement par devers lui ce qui constitue le plus incontestablement sa propriété : qu'il conserve sa propre production, et qu'il ne la vende qu'au moment où il aura besoin d'autres produits. S'il aime mieux conserver du foin, de la chaux, des culottes, des pipes, bref, sa production quelle qu'elle soit, que de troquer tout cela contre de la monnaie franche, personne ne s'en plaindra. Mais qu'au moins, lorsque l'argent le débarrasse des inconvénients de ses marchandises, il se rappelle le devoir qu'il contracte en tant que vendeur et possesseur d'argent, *le devoir de laisser jouir aussi les autres des bienfaits de la circulation monétaire.* L'échange des marchandises repose sur la réciprocité.

Dans les échanges, l'argent doit être, non un reposoir, mais un simple moyen de passage. Si l'Etat fabrique la monnaie à ses frais, s'il exerce sa surveillance sur ce moyen de circulation des marchandises, ce n'est pas pour qu'il soit utilisé à d'autres fins, complètement étrangères à l'échange des biens. L'imprescriptibilité du signe monétaire était aussi une iniquité : elle fait émarger au budget de l'Etat l'entretien d'une monnaie dont pas mal de citoyens ne font que peu d'emploi, tels ceux qui pratiquent l'économie primitive, par exemple. Voilà pourquoi l'Etat prélève maintenant un droit annuel de 6 % sur l'usage de l'argent. De la sorte, il a l'assurance que l'argent ne servira pas à la spéculation, à l'exploitation et à la thésaurisation. *Seul celui qui a un besoin effectif d'argent, d'un moyen d'échange, celui qui produit des richesses et désire les échanger contre d'autres, celui-là seul emploie encore l'argent. Pour toutes autres fins l'argent est devenu trop cher. Une distinction nette s'établit désormais entre le moyen d'échange et le moyen d'épargne.*

Elle est juste, cette obligation imposée par la réforme monétaire à celui qui a vendu ses marchandises, d'acheter aussi pour que d'autres à leur tour se débarrassent des leurs. Elle est juste, et elle est logique. Pour pouvoir acheter les marchandises d'autrui, on doit vendre les

siennes. *Par conséquent, achetez ; de la sorte vous pourrez vendre tout ce que vous fabriquez.* Si je veux être tyran comme acheteur, comme vendeur je serai esclave. Point d'achat, point de vente ; et sans vente, nul achat.

La vente et l'achat forment l'échange des biens. Voilà pourquoi ils s'appartiennent réciproquement. La monnaie métallique les séparait bien souvent par un certain délai ; grâce à la monnaie franche, les voici de nouveau régulièrement réunis. La monnaie métallique séparait les marchandises en glissant entre l'achat et la vente le temps, l'attente calculée, la chasse au profit et mille autres mobiles étrangers aux échanges ; la monnaie franche, au contraire, unit les marchandises en faisant suivre de près la vente par l'achat, et en ne laissant aux éléments étrangers aucun espace. *La monnaie métallique était, selon l'expression fameuse de Proudhon, le verrou du marché : la monnaie franche en est la clé.*

**Le théoricien de l'intérêt.**

La monnaie franche me fait perdre tout mon capital intellectuel Mes plus belles théories, cette maudite innovation les envoie à la ferraille. L'intérêt qui, depuis des millénaires, se maintenait égal à lui-même, n'a-t-il pas, sans aucun égard pour mes théories, pris le chemin de zéro ? Et le prêt sans intérêt, qui passait pour chimérique, est considéré maintenant comme tout à fait possible, et même comme probable. Le prêt sans intérêt ! Non, j'en ai la berlue.

La théorie si claire « de l'usufruit », celle si séduisante « de la fructification », celle vraiment transcendante « de l'exploitation », celle un peu bourgeoise, mais si prisée quand même, « de l'abstinence » (1) (je pourrais vous les citer toutes) la monnaie franche les réduit toutes à néant.

Il semblait pourtant bien logique, bien naturel que le prêteur pût se réserver un intérêt pour le « service » rendu. L'intérêt se justifie. Et pourtant il baisse. Il tend vers zéro. Les capitalistes (si on peut toujours les appeler ainsi) manifestent même de la joie, lorsqu'ils découvrent quelqu'un qui les débarrasse de leur argent et s'engage simplement à restituer le prêt intégralement. Ils disent que la concurrence s'est accrue, et ils trouvent plus d'avantage à prêter leur argent qu'à le conserver chez eux en attendant qu'ils en aient besoin. En effet, la dépréciation périodique des billets leur ferait perdre chaque année une partie de leur avoir. Même sans intérêts, mieux vaut prêter sur gages, et acheter des valeurs que l'on puisse négocier quand on aura besoin de liquidités. Si on ne touche pas d'intérêts, au moins évitera-t-on la dépréciation des billets.

(1) Ces dénominations sont empruntées à l'ouvrage de *Boehm-Bawerk* : *Der Kapitalzins in geschichtlicher Darstellung.* Il convient d'ajouter la récente *théorie de l'impatience* d'*Irving Fisher.*

*Le prêt sans intérêts se révélerait de la sorte aussi avantageux pour le prêteur que pour l'emprunteur.* Qui l'aurait jamais cru ? Il en est ainsi pourtant. Que ferait donc l'épargnant ? On épargne pour l'avenir, pour les vieux jours, en vue d'un voyage à Jérusalem, pour les temps difficiles, en vue du mariage, pour les cas de maladie, en faveur de ses enfants, etc. Mais que faire de cette épargne jusqu'au jour où l'on en aura besoin ?

En achetant du drap, des produits d'alimentation, du bois, etc., on n'est pas plus tranquille qu'avec de la monnaie franche ; car tout cela s'abîme. De l'or et des pierres précieuses, dira-t-on. Ces substances se conservent indéfiniment. Mais qu'arriverait-il si ce mode d'épargne se généralisait ? Jusqu'où le prix de ces matières ne monterait-il pas durant les bonnes années, quand chacun cherche à placer ses bénéfices, et jusqu'où ne baisserait-il pas en cas de guerre ou de mauvaises récoltes, lorsque les économies (en ce cas l'or et les pierreries) afflueraient sur le marché ? Les pierres précieuses sont, dit-on, ce que l'on achète en *dernier* lieu et ce que l'on vend en *premier*. On ne recommencerait pas souvent l'expérience : cette forme d'épargne échouerait lamentablement.

Alors il vaut vraiment mieux placer son argent en emprunts publics ou privés, en lettres de change, etc., car celles-ci, même si elles ne rapportent plus d'intérêts, pourront à tous moments et sans perte s'échanger contre de l'argent liquide.

Mais, demandera-t-on, pourquoi ne pas acheter plutôt des immeubles et des valeurs industrielles ? Précisément, chose étrange, on achète des maisons et on en bâtit, bien que le capital engagé ne rapporte plus d'intérêts. On achète et on bâtit des maisons, et l'on se contente des amortissements annuels au compte « immeuble » payés par les locataires. On s'en trouve souvent mieux que d'acheter des emprunts d'Etat, puisque l'on se procure ainsi des revenus réguliers provenant de l'amortissement de la construction (immeubles, usines, navires, installations de machines) et que l'on conserve ainsi le gage du propriétaire. Voilà pourquoi on construit tant, quoique les loyers ne couvrent plus que les frais d'entretien, l'amortissement, les dépôts, et l'assurance contre l'incendie. Voilà pourquoi l'épargnant considère la construction comme un bon placement.

Je l'avoue, c'est comme si la terre se dérobait sous moi : je n'arrive pas à me faire à cette idée qu'il puisse se trouver quelqu'un pour bâtir un immeuble à louer, en sachant qu'il n'en tirera que l'amortissement et que le loyer ne rapportera aucun intérêt de son capital. On considérait pourtant comme scientifiquement établi que l'argent rapporte de l'intérêt uniquement parce que les moyens de production en rapportent, autrement dit que le pouvoir qu'a l'argent de produire de l'intérêt est une force transmise, empruntée. Or, aujourd'hui,

c'est le contraire qui s'avère : *sinon comment une réforme de la monnaie aurait-elle pu influencer l'intérêt* ?

Franchement il était téméraire de dire que l'argent rapporte de l'intérêt parce qu'on peut acheter avec lui des instruments de production qui rapportent de l'intérêt ; car, dans ce cas, comment répondre à la question suivante : Pourquoi échange-t-on des instruments de production, qui rapportent de l'intérêt, contre de l'argent réputé stérile ? Un bœuf donnerait-il du lait quand on l'échange contre une vache ?

Des mots ont manifestement ici remplacé les idées. C'est une erreur flagrante que de venir parler de propriétés transmises et empruntées. Cette transmission de propriétés et de forces est aussi impossible en économie politique qu'en chimie. Si l'argent n'avait pas en lui-même le pouvoir de prélever des intérêts, d'où donc viendraient les recettes du monopole des billets de banque ?

Quel prix payait-on d'un champ qui rapportait 1.000 marks de rente ? On comptait que 100 marks rapportent un intérêt de 5 marks, et le prix du champ était d'autant de fois cent, que 5 entre en 1.000. Mais *d'où venait la base de* 5 *pour* 100 ? Voilà la question.

Qu'on ne vienne donc pas parler de force transmise ; cette propriété de rapporter de l'intérêt était une qualité propre à l'argent. Mais cette qualité, où se cachait-elle ? Jadis il aurait été malaisé de la mettre à nu. Maintenant, avec la monnaie franche, nous avons un point de comparaison. Comme l'argent n'a plus, sous cette forme, la faculté de produire de l'intérêt, il suffira d'établir la différence entre les deux sortes de monnaie pour isoler du même coup la source de l'intérêt. Or la monnaie franche le cède en ceci à l'ancienne monnaie métallique, qu'un ressort intérieur la contraint à s'offrir, alors que, sous le rapport de l'offre, la monnaie métallique traditionnelle était complètement indépendante.

C'est donc là, dans la pleine liberté qu'avait le possesseur de monnaie métallique, d'offrir comme bon lui semblait et à son seul gré l'objet de sa propriété, c'est dans l'arbitraire des capitalistes et des épargnants, qui gouvernaient l'offre de l'argent, que l'on atteindra les profondeurs où l'intérêt plonge ses racines.

Vraiment, voilà des investigations rapidement terminées.

Chacun reconnaît que, pour l'échange des produits obtenus dans la division du travail, c'est-à-dire pour le commerce, l'argent est indispensable. Que font les producteurs quand ils ne peuvent pas faire d'argent de leurs marchandises ? Est-ce que le menuisier va se coucher dans ses cercueils ? Et le paysan mange-t-il par hasard lui-même toutes ses pommes de terre ? Pas du tout ; ils essayent de vendre en baissant les prix, de tenter l'acheteur par des conditions plus avantageuses. Comme chaque producteur et chaque détenteur de marchandises doit vendre ses produits, tous sans exception sont contraints, pour rendre la vente possible, de réduire un peu les prix.

Le fait suivant est également incontestable. Quand les capitalistes et les épargnants ont retiré l'argent de la circulation et ne le rendent au commerce, à l'échange des produits, que moyennant une rançon, l'intérêt, ils trouvent les détenteurs de marchandises disposés à leur accorder une part de la production pour obtenir cet argent indispensable aux échanges. Le terrain est bien préparé. L'argent vous est nécessaire pour échanger mutuellement vos produits ; il est enfermé là dans nos coffres-forts. Voulez-vous payer quelque chose pour en disposer ? Ce sera 4 % l'an. Sans quoi nous donnons un tour de clé. Et vous voyez ce qu'il vous en coûte. Nous exigeons de l'intérêt. Méditez bien ceci : Nous pouvons attendre ; la nature de notre argent ne nous contraint pas de le livrer.

La chose est nette. Il dépend des possesseurs d'argent que le commerce s'en tire avec ou sans argent. En même temps, on rend l'emploi de l'argent indispensable du fait que l'Etat lève les impôts en argent. De la sorte, les maîtres de l'argent peuvent pressurer en tout temps. C'est exactement comme si un fleuve, coupant le marché en son milieu, était traversé par un pont gardé par un péager. Ce pont étant le seul moyen de liaison entre les deux parties du marché, et le péager pouvant à son gré ouvrir ou fermer le pont, notre homme est en mesure d'exiger une redevance sur toute marchandise.

L'intérêt était donc un péage que les producteurs avaient à payer aux maîtres de l'argent pour la circulation de leurs produits. Pas d'intérêts = pas d'argent, voilà ce que cela signifiait. Pas d'argent = pas d'échanges; pas d'échanges = chômage ; chômage = famine. Evidemment, plutôt que de mourir de faim, on payait l'intérêt.

La force productrice d'intérêts de l'argent n'était donc pas « transmise », ni « empruntée » ; c'était une propriéte de la monnaie métallique due en dernière analyse à la nature du métal choisi pour base, puisque ce métal occupait, vu son caractère impérissable, un rang exceptionnel parmi tous les éléments du globe. On pouvait le conserver indéfiniment et sans frais, alors que tous les autres produits de l'industrie humaine, les marchandises, présentent des inconvénients — pourrissent, vieillissent, rouillent, cassent, puent ou encombrent.

Et l'on comprend maintenant pourquoi un champ s'échangeait contre telle somme d'argent : tous les deux, le sol et l'argent, ont la vertu de procurer d'eux-mêmes une rente. Il n'y avait qu'à prendre la somme d'argent dont l'intérêt représentait la rente rapportée par le champ, et le rapport était déterminé. Ce champ et cette somme s'échangeaient. Ils étaient de même essence : c'étaient des grandeurs comparables. Pour un champ, il ne pouvait être question de force transmise ou empruntée : pour l'argent non plus.

Cette vieille rengaine de « propriété transmise ou empruntée » de rapporter de l'intérêt m'a joué un vilain tour; les mots vides de sens ne prennent que trop souvent la place des idées.

Donc, l'argent, l'instrument des échanges, était un capital en soi.

Considérons un moment où nous mène ce fait d'élever au rang de capital l'instrument nécessaire à l'échange de toutes les marchandises.

1. L'argent ne peut être un capital qu'aux dépens des marchandises. C'est en effet sur les marchandises que l'argent prélève le tribut qui fait de lui un capital.

2. Si les marchandises sont contraintes de payer de l'intérêt, il est dès lors impossible qu'elles soient elles-mêmes un capital. En effet, si les marchandises étaient du capital au même titre que l'argent, aucun des deux ne s'arrogerait la qualité de capital vis-à-vis de l'autre, et dans leurs rapports entre eux au moins, ils cesseraient d'être du capital.

3. Si dans le commerce les marchandises nous apparaissent comme étant du capital, puisqu'elles prélèvent dans le prix de vente, à côté du prix d'achat et du bénéfice commercial, l'intérêt du capital, cela s'explique comme suit : c'est que le commerçant a déjà fait déduire l'intérêt de la somme qu'il devait payer au producteur, c'est-à-dire à l'ouvrier. La marchandise joue simplement ici le rôle d'encaisseur au service du capital monétaire. Si le prix de vente est de 10 marks, le bénéfice commercial de 3 et l'intérêt de 1, l'artisan touche 6 marks.

Il ressort de là que si l'instrument des échanges, l'argent, n'était pas un capital, la totalité des échanges s'effectuerait sans aucune charge d'intérêt. *De sorte que Proudhon avait raison, quand il s'obstinait à soutenir cette thèse.*

Considérons maintenant l'influence que doit exercer un instrument d'échanges sur la création des moyens de production, lorsque cet instrument d'échanges est lui-même un capital.

Comment naissent les moyens de production (machines, navires. matières premières) ? Voit-on encore quelqu'un tirer ses moyens de travail de matières premières provenant de son propre sol ? Exceptionnellement, peut-être, çà et là. Mais en règle générale, pour créer son entreprise, on doit débourser une certaine somme portée en tête de la première page du grand livre. Si l'argent déboursé pour leur installation est un capital, si les possesseurs d'argent sont en mesure d'empêcher l'établissement de n'importe quelle entreprise par la simple rétention de l'argent, il va de soi qu'ils ne lâcheront pas celui-ci pour des entreprises qui ne rapportent pas d'intérêt. C'est clair et net. Si le *trafic* des marchandises me permet d'obtenir 5 % de mon argent, comment me contenterais-je de moins pour leur fabrication ? Si l'on peut recueillir le minerai à fleur du sol, pourquoi percer des galeries ?

Voilà pourquoi on ne bâtit jamais plus de maisons qu'il n'en faut pour que le rapport des loyers suffise à servir l'intérêt courant. Si l'on

a bâti davantage, si l'offre de logements est supérieure à la demande, les loyers vont naturellement baisser, et les immeubles ne rapporteront plus l'intérêt requis. Dans ce cas on ne tarde pas à congédier les ouvriers du bâtiment ; et l'activité dans la construction est interrompue aussi longtemps que l'accroissement de la population n'aura pas fait monter la demande de logements à un point tel que les loyers rapportent plein intérêt. Alors seulement, l'activité pourra reprendre dans le bâtiment.

Il en est exactement de même dans les entreprises industrielles. Si leur nombre est devenu tel que la demande d'ouvriers (qui s'unissent) a fait monter les salaires au point que le patron n'a plus, aux prix où il peut vendre, le moyen de servir les intérêts du capital, la fondation de nouvelles entreprises est suspendue jusqu'à ce que l'accroissement du nombre des ouvriers, l'augmentation de l'offre de main-d'œuvre, ait fait descendre les salaires et créé ainsi de la marge pour le paiement de l'intérêt.

Nous comprenons maintenant pourquoi les moyens de production apparaissent comme étant du capital. Le capital monétaire ne finance leur installation et ne les tolère que dans la mesure où il pourra maintenir continuellement sa prépondérance en face des chercheurs d'emploi. Il y a régulièrement moins de moyen de travail que d'offre de travail ; et cette pénurie perpétuelle d'ateliers entretient une pléthore de sans-travail, qui comprime les salaires à un niveau inférieur aux recettes.

> L'image est encore plus simple et plus claire si l'on considère simplement l'entrepreneur comme un prêteur sur gage qui avancerait à l'ouvrier l'argent nécessaire pour machines et matières premières et qui se ferait payer avec les produits.

L'argent exerçait ainsi un pouvoir absolu sur les échanges et sur la production (les moyens de travail). Tout était inféodé à l'argent. *L'argent s'interposait entre consommateur et producteur, entre patron et ouvrier : il cloisonnait tout ; et pour s'unir, pour franchir ces barrières, il fallait payer une rançon : l'intérêt.*

On comprend aussi maintenant pourquoi la monnaie franche fait fléchir sans cesse le taux de l'intérêt et le fait tendre vers zéro.

L'argent ne peut plus se soustraire au marché. Sans égard pour l'intérêt, il doit s'offrir, soit directement à l'échange contre de la marchandise, soit à l'emprunt. Plus d'intrusion entre les artisans. Contre son gré, en dépit de sa rapacité, l'argent reste à son poste et doit aider l'échange des marchandises. *Fini le règne du brigand ; l'argent travaille — et même pour rien.*

Maintenant les marchandises ne sont plus bannies du marché, les ouvriers ne chôment plus dès que l'intérêt fléchit. Sans égard pour celui-ci, les échanges se poursuivent.

Quand on travaille sans trêve, on épargne. On accumule des sommes considérables, que l'on porte à la caisse d'épargne et que l'on offre ainsi à l'emprunt. Et quand cela persiste pendant des années et des années, quand l'ouvrier n'est pas contraint par les crises d'entamer ses économies, alors vient fatalement le moment où les preneurs viennent à manquer pour les dépôts en caisses d'épargne. Cela signifie que nous avons bâti assez de maisons, que les locataires manquent ; que nous avons construit assez d'usines ; que les ouvriers font défaut. Pourquoi construire davantage, puisque nous avons déjà de la peine à payer les intérêts ?

Mais alors la caisse d'épargne répondra : Nous ne pouvons laisser l'argent inutilisé, il nous est impossible de le conserver. L'argent nous contraint de le prêter. Nous n'exigeons pas précisément du 5, du 4, ni du 3 %. Nous sommes disposés à transiger. Si nous vous avançons l'argent à 2 % (1 ou 0 %), vous pourrez réduire les loyers en conséquence, et tel qui louait une chambre pourra en louer deux ; celui qui en louait cinq pourra en louer dix. Vous pourrez donc bâtir de nouveaux immeubles. Le besoin existe ; ce n'est qu'une question de prix. Voici donc l'argent à 2 % si vous ne pouvez plus en payer 3 ; bâtissez, bâtissez ; que les loyers baissent ; vous n'avez rien à y perdre, nous n'en prêterons qu'à meilleur compte. *Et ne craignez pas que l'argent vienne à manquer ni à vous ni à nous, car plus nous réduirons l'intérêt et avec lui les loyers, plus les épargnants mettront de côté et plus ils nous rapporteront.* Ne craignez pas davantage que cette grosse quantité d'argent ne fasse hausser les prix plus ou moins. Chaque pfennig qui pourrait y contribuer aura été retiré d'avance de la circulation ; celle-ci restera inchangée. Ceux qui épargnaient de l'argent, ont produit plus de biens qu'ils n'en consommaient ; il existe donc un excédent de marchandises répondant à la quantité d'argent que nous vous offrons.

Prenez donc l'argent et n'ayez aucune crainte ; si les loyers rapportent de moins en moins d'intérêts, nous vous suivrons avec notre taux, et jusqu'à zéro s'il le faut. Car même à zéro, nous devons prêter l'argent. Vous avez compris ? *nous devons.*

Mais ce n'est pas nous seuls qui devons ; *vous* aussi, vous devez. Si *vous*, en faveur des maisons déjà existantes, préfériez ne plus en voir construire de nouvelles, et repoussiez notre offre, nous vous ferions remarquer que d'autres entrepreneurs se présentent, qui ne possèdent pas de maison et qui n'ont rien à prendre en considération. Nous prêterons l'argent à ceux-là pour bâtir, et la nouvelle construction s'élèvera, que vous le vouliez ou non, que le loyer vous plaise ou vous déplaise.

Il en est de même dans l'industrie. Si l'on peut se procurer l'argent à 0 %, plus aucun industriel n'est en mesure de tirer des intérêts de

son entreprise, que ce soit par l'abaissement des salaires ou par l'augmentation des prix. C'est la loi de la concurrence.

De sorte que les faits se sont encore une fois révélés les meilleurs professeurs. Dans la recherche des causes de l'intérêt, toute notre subtilité était vaine, faute de point de comparaison. La monnaie franche nous en fournit un, maintenant. Elle m'a fait découvrir tout de suite ce que nous cherchions en vain. L'apparition de l'intérêt, il faut le dire, n'est pas encore entièrement expliquée ; mais nous tenons le fil qui nous guidera dans le labyrinthe des mirages. Nous n'aurons qu'à suivre ce fil ; le travail restant à accomplir est bien déterminé.

Le lecteur trouvera à la fin de cet ouvrage l'exposé complet de la théorie de l'intérêt.

**Le théoricien des crises économiques.**

Tout comme mon collègue, le théoricien de l'intérêt, me voilà en mauvaise posture avec la monnaie franche ; tout mon arsenal de théories est réduit à néant par cette réforme.

N'était-il pas naturel de dire qu'après la floraison doit venir quelque chose comme la mort ? Il en est ainsi dans la nature : il ne peut en être autrement en économie politique ; car l'homme appartient à la nature ainsi que tout ce qu'il produit. Si la fourmilière, si l'activité des abeilles, sont des produits de la nature, l'activité des hommes, l'économie politique, dépend aussi de la nature. L'homme se développe et meurt ; pourquoi donc l'économie politique échapperait-elle à ces alternatives de développement et d'effondrement ? Comme l'Empire Romain connut la décadence, de même la vie économique des autres nations doit tomber périodiquement dans des crises. Après l'été vient l'hiver, après le boom, le krach.

Quelle belle théorie et combien poétique ! Comme il était aisé d'expliquer de la sorte la question embrouillée du chômage ! Or, une théorie doit être simple ; toute la lumière de notre science, nous devons la concentrer en un foyer, pour qu'elle puisse percer la fumée du tabac et et les vapeurs de la bière. Il fallait à ces grands enfants non des théories mais des berceuses.

C'est pourquoi on donnait, des crises, l'explication suivante : A la suite d'achats spéculatifs les prix avaient haussé, une activité fébrile avait régné dans tous les domaines. A force d'heures supplémentaires et de travail de nuit, on avait tenté de répondre à cette demande croissante ; les salaires avaient augmenté. Naturellement, tout cela n'était qu'un produit de serre chaude, une prospérité artificielle et malsaine, qui devait tôt ou tard finir par un krach. Et la crise le krach, survenaient. La demande manquait évidemment pour une quantité aussi inouïe de produits de toutes sortes ; et lorsque la demande fait défaut, les prix baissent. Tous les produits de l'industrie,

de l'agriculture, des mines, des forêts, tout, sans notable exception, se mettait à baisser de prix, entraînant l'effondrement de tout l'échafaudage boursier. Ces ouvriers avides d'argent avaient tout simplement épuisé, par leurs heures supplémentaires, la « réserve de travail ». Le « fonds des salaires » était épuisé. Voilà pourquoi le travail manquait et pourquoi, à côté d'une montagne de pain et de vêtements, les ouvriers souffriraient la faim et le froid.

Le malthusianisme, lui aussi, avait des éclats convaincants. Ce n'est pas pour rien qu'il recueillait tant d'adhérents : tu n'as employé les beaux jours qu'à faire bombance ; et ta misérable progéniture tu l'as multipliée démesurément. De quelque côté qu'on se tourne, ce ne sont que langes, lessives, berceaux. Les rues, les écoles ressemblent à des clapiers. C'est d'entre tes propres enfants qu'ont surgi les gâte-métier. Les salaires réduits influent à leur tour sur les prix, toutes les affaires se concluent à perte, et tout profit commercial est étouffé dans son germe.

La procréation est en soi un péché, un fruit défendu ; elle porte la tache du péché originel. Mais pour les pauvres diables, le péché est double. Soyez continents, laissez vos terres en friche, mettez vos filles au couvent, et il n'y aura plus, en fait de travailleurs, que ceux indispensables à la besogne. Alors, avec la hausse des salaires, viendront la hausse des prix et le bénéfice nécessaire aux entreprises. En tout, de la mesure ; dans la production comme dans la reproduction ; sans quoi ce sera la surproduction des biens et des consommateurs.

Passons enfin à cette théorie toute récente, mon propre chef-d'œuvre : Du fait que la richesse est entre les mains d'une minorité relativement petite, du fait de la disproportion entre le pouvoir d'achat et la capacité de production des masses, la consommation ne peut suivre la production. D'où l'encombrement du marché, les stocks invendables, la chute des prix, le chômage, la peur d'entreprendre et la crise. Les riches ne peuvent pas dépenser leurs revenus, et les travailleurs n'ont rien à dépenser. Une répartition équitable des revenus suffirait pour mettre au pas consommation et production, et aucune crise ne pourrait plus éclater.

Comme cela sonnait bien, comme c'était évident ! Tout d'ailleurs dépendait du brio, de l'éclat, du coup de gueule. Car pouvait-on encore s'adresser à la *raison* de cette masse engraissée au biberon, alourdie par les succédanés et la bière, et subjuguée par les soucis ? Un coup droit au cœur, elle ne le supporte plus.

J'avais donc dans mon arsenal une théorie des crises pour chaque genre de monde et au goût de chacun. Si par hasard mon éclectisme m'amenait en flagrante contradiction avec moi-même, j'entrelaçais promptement ma théorie de la réserve, qui lie les crises avec le problème monétaire. Habituellement, le seul mot de problème monétaire suffisait pour dissiper toutes les difficultés. « Assez, assez ! criait-on déjà. Nous

connaissons le mot de Bamberger : Avec l'amour, c'est le problème monétaire qui a fait le plus de fous. Et nous ne désirons pas, pour une théorie des crises, soumettre nos méninges à cette épreuve dangereuse ! »

Cette dernière théorie était pourtant la plus simple et la meilleure. Les marchandises, expliquais-je, s'échangent presque exclusivement par le commerce ; c'est-à-dire que pour les échanger, il faut les vendre aux commerçants. Mais le commerçant n'achète les marchandises que lorsqu'il suppose qu'il pourra les revendre plus cher. Le prix de vente *escompté* doit être plus élevé que le prix exigé par l'artisan ou l'industriel. Dès lors, si le prix des marchandises marquait une tendance à la baisse, le commerçant ne saurait absolument plus quels prix payer ou offrir ; tandis que l'industriel ne pourrait faire descendre ses prix au-dessous du prix de revient, sans subir une perte sèche. Pour le consommateur, il en est autrement. Il paye le prix exigé. Il se réjouit en cas de baisse, et se lamente en cas de hausse. Les prix qu'il peut mettre sont limités par ses revenus. Le commerçant, lui, visera un prix qui dépasse une grandeur déterminée, le prix d'achat. Obtiendra-t-il ce prix ? Il n'en sait rien. Le *prix de vente* est une inconnue. Seul le *prix d'achat* est, lors de la prise de possession de la marchandise, une grandeur connue.

Quand les prix sont stables en moyenne, ou quand ils haussent, tout va bien ; alors le prix de vente promet de couvrir le prix d'achat avec un bénéfice, et le commerçant peut passer ses commandes en toute tranquillité. Par contre, quand les prix baissent, baissent sans relâche, d'un, de 2, de 5, de 10, de 20, de 30 %, comme nous l'avons déjà souvent observé, alors le commerçant perd pied complètement ; et ce qu'un homme prudent a de mieux à faire, c'est d'attendre. Le commerçant, en effet, ne peut pas tout bonnement tabler sur le prix d'achat pour établir son prix de vente, mais il doit tenir compte, pour celui-ci, des prévisions. Lorsque, durant l'espace de temps entre l'achat et la vente, les prix baissent, il doit baisser aussi ses prix de vente, et il essuie une perte. De sorte qu'en temps de baisse, le mieux est d'attendre. *Dans le commerce, les marchandises ne s'échangent donc pas sous l'impulsion du besoin qu'on en a, mais en vue du profit.*

Mais cette attente, cet ajournement des achats coutumiers du commerçant, signifiait pour l'industriel un arrêt dans la vente. Comme la plupart du temps l'industriel a besoin d'un débit régulier, comme il ne peut pas accumuler les marchandises en magasin, à cause de leur caractère périssable et de leur encombrement, il renvoyait ses ouvriers.

Les ouvriers, à leur tour, devant le manque de travail et d'argent, ne pouvaient acheter, ce qui faisait baisser les prix de plus belle. Et ainsi naissait, sous la pression de la baisse, un cercle vicieux.

C'est pourquoi, — telle était la morale — nous devons nous préserver de la baisse des prix ; nous devons émettre plus d'argent, afin que l'argent ne manque pas pour acheter les marchandises, afin que,

devant les énormes disponibilités des banques et des particuliers, aucun commerçant n'ait jamais à redouter une pénurie de moyens de payement, une chute des prix.

D'où le bimétallisme ou la monnaie de papier !

Au fond, absolument aucune de ces théories ne me satisfaisait complètement. La première théorie, qui traite des crises comme d'un phénomène naturel, est en soi trop naïve pour mériter quelque examen. La deuxième, qui accuse la spéculation, ne recherche pas si les réserves d'argent des particuliers et des spéculateurs, sans lesquelles la chasse au profit ne serait pas possible, ne sont pas en elles-mêmes la cause de cette spéculation, ni par suite, la cause des crises. A quoi bon fonder une banque d'Etat, lui donner le monopole d'émission, afin qu'elle puisse « ajuster la circulation monétaire aux besoins du commerce », si, malgré la banque et son monopole, la spéculation peut faire hausser les prix chaque fois qu'il lui plaît ? En négligeant cette question, cette théorie emprunte une fausse route qui la conduit à formuler des vœux au lieu d'indiquer les réformes à réaliser. Il est désirable qu'à l'avenir on s'abstienne de toute spéculation ; et voilà tout ce que cette théorie peut indiquer en fait de remède contre les crises.

Cette théorie ne recherche pas non plus le motif de cette « activité fiévreuse, de ces heures supplémentaires, de ce travail de nuit ». Sans cet accroissement de travail, toute spéculation serait en effet réduite à néant. Que deviendrait la spéculation si, quand le patron demande des heures supplémentaires, l'ouvrier répondait : mon travail actuel me suffit et couvre mes besoins. Si le travailleur accepte cette « activité fiévreuse », cela ne peut provenir que de ce qu'il a des besoins fiévreux à satisfaire, avec le salaire de ses heures supplémentaires. Mais alors, si la demande est aussi fiévreuse que l'offre, comment peut surgir la crise ? La spéculation, qui fait affluer sur le marché les réserves pécuniaires, explique uniquement la hausse des prix, et n'explique pas du tout pourquoi la consommation ne garde point le pas avec la production, pourquoi l'écoulement s'arrête généralement tout d'un coup.

Cette incapacité d'expliquer pourquoi la consommation et la production ne s'équilibrent pas régulièrement, stigmatise toutes mes théories. Mais la théorie que cette question gêne le plus est la troisième, celle du surpeuplement. Cette dernière attribue la surproduction à la surpopulation, ce qui signifie que le trop de pain vient de la trop grande faim ! Quand il s'agit de la surproduction en une branche isolée (cercueils, par exemple), la chose n'a pas besoin d'explication, mais on vient dire qu'il y a trop de *tout*, trop de produits agricoles et trop de produits industriels.

Non moins insuffisante est la théorie qui voit dans la sous-consommation la cause des crises, sous-consommation attribuée à un partage inégal du revenu. Elle n'explique pas pourquoi la consommation monte aujourd'hui verticalement, pour retomber tout à coup, dans quelque

temps, pourquoi la prétendue cause, constante et régulière, (la répartition inégale des revenus), avait des effets intermittents (alternatives de prospérité et de crise). Si la cause avait été la répartition des revenus, on aurait dû assister à un phénomène ininterrompu, et sans heurts ; tel qu'une pléthore de main-d'œuvre remontant à des temps immémoriaux ; c'est-à-dire au contraire de ce que l'on observait.

Mais l'affirmation selon laquelle le revenu des classes possédantes dépasse leurs besoins se révélait contraire aux faits : l'endettement hypothécaire des grands et petits propriétaires fonciers, et leur appel constant à l'assistance de l'Etat en sont la preuve. Les besoins n'ont d'ailleurs pas de limites ; ils vont à l'infini. Les besoins des tisserands de de l'Eulengebirge n'étaient pas précisément satisfaits avec des épluchures de pommes de terre ; et la dignité ducale, acquise par les « rois » américains pour leurs filles, et payée en milliards, ne rassasiait pas encore l'appétit de ces magnats. Ils convoitaient la couronne impériale d'Allemagne, et accumulaient milliard sur milliard, travaillaient jour et nuit, se privaient peut-être eux-mêmes et privaient certainement *leurs ouvriers* pour atteindre cette couronne. Fussent-ils parvenus à la ceindre, un prêtre à son tour aurait surgi pour leur rappeler que tout est éphémère et qu'ils auraient à peiner, à épargner, à entasser les milliards, pour les léguer à l'Eglise, afin d'être jugés dignes d'entrer dans le royaume de Dieu. Des épluchures de pommes de terre au tronc des offrandes, il y a une mer de besoins capable d'engloutir tout ce que peut produire l'humanité. Aussi nul ne fût assez riche pour ne point rêver de le devenir davantage, l'ambition croissant avec le succès des affaires. Comment se seraient édifiées les énormes fortunes des temps modernes, si leurs possesseurs s'étaient dit, au premier million : celà nous suffit ; laissons travailler d'autres ! Nul riche ne laissa improductif ses excédents aussi longtemps que s'offrit une occasion de lucre. L'argent du capitaliste ne s'offrait jamais sans intérêts, mais sous ce rapport, l'homme le plus riche n'agissait pas autrement que le plus petit épargnant. Pas d'intérêt, pas d'argent ; c'était partout le mot. Tous faisaient dépendre de l'intérêt la remise en circulation des excédents. Le nivellement des revenus de tous les citoyens n'aurait rien changé au fait que l'épargnant, qui produisait et vendait plus qu'il n'achetait, ne consentirait à remettre en circulation l'excédent de son argent que moyennant intérêts. Cette réaction de l'épargnant devait à chaque coup créer un excédent de marchandises (bloquant la vente et le travail) dès que l'industrie et le commerce cessaient de rapporter de l'intérêt. La cause de la crise se trouvait donc dans le fait que d'une part les capitalistes faisaient dépendre de l'intérêt le placement de l'argent, et que d'autre part quand la création d'immeubles, d'installations industrielles et d'autres moyens de production dépassait une certaine limite, on voyait tomber les intérêts qui constituaient la condition indispensable à la souscription à ces entreprises.

(La concurrrence agit entre les propriétaires dans leurs rapports avec les locataires, comme entre les industriels dans leurs rapports avec les ouvriers ; elle fait baisser le taux de l'intérêt. Dans le premier cas, elle fait baisser les loyers, dans le second, elle fait monter les salaires.) Cette limite atteinte, les industriels et les propriétaires ne pouvaient plus payer l'intérêt exigé ; or, sans intérêt, les capitalistes n'avaient aucune raison de fournir leurs capitaux. Ils préféraient attendre la crise qui allait éclaicir la situation et rétablir l'ancien taux d'intérêt; et conformément à l'expérience, elle le rétablissait en effet. Ils aimaient mieux se priver d'intérêt pendant quelque temps pour obtenir ensuite un prix plus élevé, que d'engager leur capital pour longtemps à un taux plus bas. Une simple attente suffisait toujours pour mieux pressurer.

Il ne faut donc pas attribuer les crises à la disproportion entre la consommation et le revenu des classes possédantes, ni à celle entre le pouvoir d'achat et la capacité de production des ouvriers.

La cause réelle des crises, c'était encore la dernière des théories mentionnées qui la serrait de plus près : celle qui lie la monnaie et les crises dans un rapport de cause à effet.

Qu'en temps de baisse, où la vente des marchandises n'apporte que déficit, personnne ne songe à créer de nouvelles entreprises, ni à étendre les anciennes, qu'aucun commerçant n'achète pour revendre à perte, et qu'en pareilles circonstances une crise devienne inévitable, tout cela est évident et net. Mais cette théorie ne résoud le problème que par de nouvelles questions. Pour expliquer la crise, elle se contente d'en faire *un synonyme de baisse générale des prix*, mais elle ne donne pas de réponse satisfaisante à la question : d'où vient la baisse des prix ? Il est vrai qu'elle attribuait la baisse des prix à la pénurie d'argent ; c'est pourquoi elle préconisait une expansion monétaire (bimétallisme, monnaie de papier). Mais qu'est-ce qui indique qu'à la suite de cette expansion monétaire, l'offre de cette monnaie s'ajusterait à celle des marchandises, que l'argent s'offrirait alors malgré la chute de l'intérêt ?

Tout le problème est là.

On s'en rendait compte. C'est pourquoi l'on proposait de séparer complètement la monnaie de tout métal (par la suppression de la libre frappe de l'or et de l'argent), afin de ne plus régler *l'émission* (non l'offre de monnaie) que de manière à l'amplifier en temps de baisse, et à la réduire en temps de hausse. On espérait pouvoir, de façon aussi simpliste, ajuster l'offre d'argent à l'offre de marchandises.

On n'a jamais mis ce projet à exécution. Heureusement, car c'eût été un échec. Les partisans de ce système prenaient « *existence* de monnaie » et « *offre* de monnaie » pour des synonymes. Parce qu'à une *existence* abondante de pommes de terre correspond une *offre* abondante de pommes de terre, ils s'imaginaient qu'il en serait de même avec l'argent. Ce n'est cependant pas du tout le cas. L'offre de pommes

de terre, comme l'offre de toutes les marchandises en général, naît directement des quantités existantes parce que leur détention est liée à des frais considérables. Si l'ancienne monnaie avait été créée à l'image de la généralité des marchandises, c'est-à-dire si l'on n'avait pas pu la conserver sans préjudices, alors oui, on aurait pu parler d'une influence des stocks sur l'offre. Mais on sait que ce n'était pas le cas. L'offre de l'argent dépendait absolument du porteur. Ni le capitaliste, ni le commerçant n'auraient abandonné un sou à la circulation, si ce n'est moyennant intérêt. L'émission pouvait doubler ou se centupler. Pas d'intérêt, pas d'argent.

Supposons maintenant que, grâce à cette réforme, la banque d'émission eût atteint son but (la suppression des crises majeures et mineures.) Le moment n'aurait pas tardé où maisons et usines auraient couvert le pays au point de ne plus rapporter l'intérêt traditionnel. Alors le vieux jeu aurait repris ; les épargnants et les capitalistes n'auraient pas voulu suivre la chute de l'intérêt, et les chefs d'entreprise, eux, n'auraient pas pu payer le taux traditionnel. L'expérience de 2.000 ans a enseigné aux détenteurs d'argent qu'il leur est naturellement possible d'obtenir 3, 4 et 5 % de leurs prêts, et qu'il suffit d'attendre pour atteindre ce taux. Et ils attendent.

Tandis que les détenteurs d'argent se confinent dans cette attente, la demande de marchandises fait évidemment défaut, et les prix baissent. Alarmé par la baisse, le commerçant passe à l'expectative, et suspend les commandes.

De sorte que revoilà la mévente, le chômage et la crise — en dépit de l'énorme existence monétaire.

Sans doute préconisait-on qu'en pareil cas, l'Etat rende possible aux entreprises la continuation du travail, en leur livrant l'argent à un taux plus bas, voire gratuitement. Dans ce cas, l'Etat aurait dû constamment remplacer par de nouvelles émissions, l'argent que les capitalistes et les épargnants auraient soustrait à la circulation. Mais où aurait conduit une pareille pratique ? D'une part, chez le capitaliste, des monceaux de monnaie de papier sans emploi, d'autre part, dans les caisses de l'Etat, un amoncellement d'obligations et de lettres de change; et bien entendu, de traites à longue échéance et d'obligations non exigibles, comme il en faut aux industriels !

Les monceaux de monnaie de papier empilés chez les particuliers (toute la fortune privée eût lentement pris cette forme) auraient chaque jour menacé de se mettre en branle sous l'influence de n'importe quel événement. Comme cet argent n'aurait pu trouver d'emploi que sur le marché, dans l'échange contre des marchandises, cette masse de monnaie de papier se serait transformée soudain en une *demande inouïe*, que l'Etat n'aurait pas pu dominer, à cause des traites à long terme, et des obligations. Les prix auraient haussé de façon vertigineuse.

Il est donc heureux que l'introduction de la monnaie franche nous ait dispensé de cette expérience, car l'échec lamentable de cette réforme eût été exploité au détriment de la théorie de la monnaie de papier, et nous eût valu, pour plusieurs siècles, le retour à la barbarie de la monnaie métallique.

La monnaie franche a rendu l'offre de monnaie totalement indépendante des circonstances : autant d'argent émis par l'Etat, autant d'argent qui s'offre. *Ce que l'on considérait comme évident au sujet de de l'argent, à savoir que, comme pour les pommes de terre, l'offre égalait constamment la quantité existante, n'est devenu réalité que depuis la monnaie franche* : l'offre d'argent égale la quantité d'argent existante. L'offre ne plane plus au-dessus de l'argent émis. Ce n'est plus une question d'arbitraire, la fantaisie des détenteurs a perdu toute influence sur cette offre. *Désormais la théorie quantitative est entièrement exacte, même sous sa forme simple et naïve, appelée théorie quantitative brute.*

Dans ces conditions, comment une crise pourrait-elle encore surgir ? Que l'intérêt baisse, qu'il tombe à rien, l'argent continue à s'offrir. Que les prix baissent, l'Etat les fait remonter tout simplement en augmentant la quantité d'argent. Toujours et en toutes circonstances la demande équilibre donc l'offre.

Puisque la monnaie franche rend les crises impossibles, il faut nécessairement rechercher la cause des crises dans le point où la monnaie traditionnelle diffère de la monnaie franche. Ce point, c'est la différence entre le mobile qui anime l'offre d'argent aujourd'hui, et le mobile qui l'animait auparavant.

L'intérêt était jadis la condition implicite de toute circulation monétaire ; aujourd'hui, l'argent s'offre même sans intérêts.

Dès que s'amorçait une *baisse générale des prix*, signe d'une offre d'argent déjà insuffisante, les réserves monétaires privées étaient soustraites à la circulation ; parce qu'en temps de baisse nul commerçant n'achète ni ne peut acheter sans danger d'y perdre. La conséquence en était que cette baisse se transformait inévitablement en une réalisation affolée, accompagnée d'une chute insensée des prix. Aujourd'hui, par contre, l'argent s'offre par toutes les circonstances imaginables.

Dès que s'amorçait une *hausse générale des prix*, signe d'une offre déjà trop grande de monnaie, toutes les réserves privées étaient amenées sur le marché, car chacun désirait exploiter avec la plus forte quantité de marchandises et de titres l'accentuation escomptée de la hausse. C'est précisément ce qui provoquait la hausse attendue, et les prix montaient jusqu'aux niveaux vertigineux tracés par l'afflux de toutes les réserves monétaires privées. Aujourd'hui les prix ne peuvent plus hausser, *puisqu'il n'existe plus de réserves monétaires privées.*

Quel niveau atteindrait l'offre de monnaie ? Le capitaliste

achèterait-il, oui ou non ? Cela ne dépendait que des on-dit, de la rumeur publique, des nouvelles fondées ou non, du jeu de physionomie d'un souverain. Du beau temps, une bonne digestion chez quelque boursier influent, et une nouvelle favorable, c'était plus qu'il n'en fallait pour changer la face des affaires, et tel qui hier était vendeur, était aujourd'hui acheteur. L'offre d'argent était balancée comme un roseau dans le vent. Joignez-y le caractère fortuit de la production de monnaie. Trouvait-on de l'or, bien. N'en trouvait-on pas, il ne restait qu'à s'en accomoder. Durant tout le moyen âge, jusqu'à la découverte de l'Amérique, le commerce se basa sur la réserve d'or et d'argent héritée des Romains, car tous les gisements alors connus étaient épuisés. Le commerce et l'industrie végétaient ; car la division du travail ne pouvait se développer faute de moyens d'échange. Depuis ce temps-là on a découvert beaucoup d'or, mais combien ces découvertes étaient irrégulières ! Quelles piètres ressources.

Sur cette irrégularité des découvertes, se greffait l'irrégularité de la politique monétaire des divers pays qui adoptèrent l'étalon-or en empruntant de l'or à l'étranger (Italie, Russie, Japon), soustrayant ainsi aux marchés extérieurs des sommes colossales, mais ne tardèrent pas à préférer la monnaie papier, et refoulèrent alors le métal jaune vers les marchés étrangers.

De sorte que l'offre de monnaie était le jouet des circonstances les plus variées et les plus enchevêtrées.

C'est en cela que diffèrent dans leur essence la monnaie traditionnelle et la monnaie franche ; c'est dans cette différence que nous devons voir la cause des crises économiques.

**Le théoricien des salaires.**

Depuis que le chemin de fer, la navigation à vapeur, et la liberté d'établissement ont ouvert à la libre exploitation les vastes espaces de terres fertiles d'Amérique, d'Asie, d'Afrique et d'Australie, depuis que grâce au code commercial, grâce aux progrès de la civilisation et de l'organisation, le crédit personnel s'est développé, rendant le capital accessible aux ouvriers, depuis lors s'effondrent les bases sur lesquelles reposait la loi d'airain.

Le travailleur échappe désormais à l'arbitraire du propriétaire foncier ; il peut briser les chaînes de l'esclavage et secouer de ses chaussures la poussière du pays natal. Le monopole de la terre est détruit. L'émigration a affranchi des millions de travailleurs, et avec ceux qui sont restés, le propriétaire foncier doit traiter comme avec des hommes libres ; la faculté d'émigrer les affranchit virtuellement.

Il m'a fallu abandonner la loi d'airain ; les faits me contredisaient trop. Moleschott et Liebig ont calculé que la quantité d'azote et d'hydrates de carbone nécessaire à la subsistance et à la propagation

d'un être humain travaillant douze heures, serait contenue dans un demi-litre d'huile de baleine et dans 4 kgs de fèves de marais. Ces matières coûtent en tout 17 pfennigs. Ajoutons-y 3 pfennigs pour les épluchures de pommes de terre, l'habillement, le logement et le culte. Cela fait en tout 20 pfennigs. Le salaire ne pourrait pas monter au-dessus de ce « minimum vital » . Néanmoins, le salaire est monté plus haut. Dès lors, c'en était fait de la loi d'airain.

J'ai alors cherché une échappatoire. J'ai dit : le minimum indispensable à l'ouvrier pour sa subsistance et sa propagation, compte tenu de *l'état de civilisation* (minimum vital et culturel), voilà le salaire d'airain. Mais la nouvelle définition sonnait toujours aussi creux, et ne m'avançait guère. En effet, comment l'ouvrier nourri de fèves de marais a-t-il atteint une certaine culture ? Comment le polisson s'est-il échappé de l'écurie ? Ce n'étaient pourtant pas les gardiens qui lui manquaient. Au surplus, reste à définir culture et minimum vital. L'huile de baleine et les fèves de marais représentent le menu fastueux des tisserands de l'Eulengebirge le soir de Noël. Avec des mots aussi élastiques, la science ne peut rien entreprendre. De l'avis de bien des gens (naturistes, cyniques, etc.), le mépris des commodités mesure la plus haute formation, et par conséquent, dans cet idéal de vie, à mesure que la culture, le mépris des commodités augmentent, le « salaire » d'airain » doit baisser. Les tisserands de l'Eulengebirge sont-ils moins policés que ces bourgeois ventrus, qui inaugurent la journée avec des chopines, et qui ressemblent à des pourceaux plutôt qu'à des êtres humains ? Il serait d'ailleurs sot de mesurer les salaires simplement au nombre des verres et à l'arome du tabac.

Le Ministre du commerce Moller a indiqué au Landtag de Prusse la moyenne des salaires touchés par les mineurs dans la région de la Ruhr :

| | |
|---|---|
| 1900 : M 4.80 | 1903 : M 3.88 |
| 1901 : M 4.07 | 1904 : M 3.91 |
| 1902 : M 3.82 | |

En l'espace de trois ans, les salaires avaient baissé de 25 % ! Les besoins des ouvriers auraient-ils donc baissé, en un temps aussi bref, de 25 % (1) ? Ou bien ces ouvriers seraient-ils tombés dans la barbarie des « abstinents » ? Les abstinents s'en tirent en effet à bien meilleur compte que les autres. Que voilà un motif excellent pour réduire la moyenne des salaires au niveau de l'abstinence totale. On se demande vraiment pourquoi les dirigeants s'enthousiasment si peu pour le mouvement des abstinents ? Si l'on pouvait, grâce à lui, réduire,

(1) Nous supposons ici que le salaire matériel (salaire réel) a suivi les variations du salaire nominal, sans quoi il faudrait déclarer en faillite la politique monétaire allemande.

les salaires au profit du revenu obtenu sans travail, comme ce serait vite fait d'interdire la production et la vente des boissons fortes ! Mais les manitous en savent plus long là-dessus. Méfiez-vous des abstinents. Sans boissons fortes, impossible de « gouverner » un peuple.

Bref, c'en était fait du « minimum vital et culturel » et de la loi d'airain. Les salaires haussent et baissent sans égard pour le degré de civilisation. Cette même augmentation, que les ouvriers croient avoir arrachée pour de bon un jour de lutte, ils la perdent le lendemain, lorsque la situation économique s'empire. Si par contre le marché s'améliore, ils cueilleront cette augmentation sans lutte et sans même l'avoir revendiquée, tout comme le paysan profite de la hausse du froment dès qu'arrivent d'Amérique des prévisions alarmantes au sujet des récoltes.

Le salaire ! Qu'est-ce que le salaire ? C'est le prix que l'acheteur (le chef d'entreprise, le commerçant, le fabricant) paye les marchandises que lui fournit le producteur (le travailleur). Ce prix, comme le prix de toutes les marchandises, se règle sur le prix de vente escompté. Le prix de vente, moins la rente foncière et l'intérêt du capital, voilà ce qu'on apelle le salaire. La loi du salaire est contenue dans la loi de la rente foncière et de l'intérêt du capital. Marchandises moins rente foncière et intérêts = salaire. Il n'y a pas en soi de loi des salaires. Le mot « salaires » est superflu en économie politique ; parce que salaire et prix ne font qu'un. Dites-moi comment s'établit le prix des marchandises, et je saurai ce que le travailleur obtient de sa production (1).

C'est la monnaie franche qui m'a dessillé les yeux. Elle m'a au moins débarrassé des balivernes sur la valeur. Sa présence fournit la réfutation vivante et palpable de toutes les théories sur la valeur et du culte de la valeur en général. Le chemin de la valeur passait par le concept, absolument inutilisable en économie politique, de « Travail ». Qu'est-ce donc que le travail ? On ne mesure pas le travail au mouvement des bras ni à la fatigue, mais uniquement à ce qu'il produit. James Watt travaille plus dans sa tombe que tout les chevaux du monde. Ce qui compte, ce n'est pas le travail, mais son *produit*. C'est ce dernier qu'on achète et qu'on paie. On le voit bien dans le travail à la pièce.

Acheter des marchandises signifie échanger des marchandises ; tout comme la vie économique se résume à des transactions d'échange. Et tous les vocables : salaires, valeur, travail, se révèlent comme des circonlocutions absolument inutiles des deux termes : marchandises et échange.

(1) Dans la dernière partie de ce livre, je démontrerai le fait, d'ailleurs déjà généralement admis, que les possesseurs des moyens de production, les fabricants, ne sont que des prêteurs sur gage.

## 6. Le commerce international.

### Le mécanisme des échanges internationaux.

On ne cesse de me demander comment se pratiquera le commerce extérieur si nous abandonnons l'étalon-or. Il est surprenant de voir dans quelle profonde ignorance le peuple est resté sur ce point. Il ne s'agit pourtant que de procédés simples et faciles à vérifier.

Voyez-vous ces citrons dans la boutique de la verdurière ? Ils viennent de Malaga. Et ces caisses qu'un camion mène à la gare contiennent des parasols de la Finsterburger Sonnenschirm A. G. et partent pour Séville. Ces deux affaires peuvent-elles se solder à l'aide de monnaie de papier, de monnaies allemande et espagnole non gagées, l'or étant exclu ?

Si le négociant qui *importe* les citrons d'Espagne était celui-là même qui exporte les ombrelles vers l'Espagne, chacun verrait immédiatement que la monnaie papier ne gêne en rien la liquidation de ces deux comptes. Notre homme vendrait à Séville les parasols en *monnaie de papier espagnole*, et avec cette même monnaie de papier, il achèterait et payerait des citrons à Malaga. Ensuite il expédierait ses citrons à Hamboug, les vendrait pour de la *monnaie de papier allemande*, dont il se servirait pour payer les parasols. De sorte qu'il payerait les citrons avec des ombrelles. Et cette affaire, il la répèterait indéfiniment ; le fait que la monnaie papier espagnole n'a pas cours en Allemagne ne l'incommoderait jamais. La monnaie papier espagnole reçue pour les ombrelles, il la dépense en Espagne pour des citrons, et la monnaie de papier allemande provenant de la vente des citrons, il la consacre à l'achat de parasols. Son capital change constamment. Aujourd'hui il consiste en citrons, demain en marks, puis en ombrelles, puis en pesetas. Le négociant ne se soucie que du profit que lui procure l'augmentation de son capital par ces perpétuelles métamorphoses. Dans ces opérations, la garantie du profit ne lui vient pas du cours des monnaies, mais des lois de la concurrence.

Mais l'importation et l'exportation sont rarement réunies en une seule main. Généralement la division du travail règne aussi dans ce domaine, et elle nécessite pour le réglement des comptes une opération spéciale. Dans ce cas, la monnaie de papier ne gêne pas davantage les négociants. Les choses s'arrangent comme suit : les exportateurs et les importateurs de la même ville se réunissent à la Bourse. Là, l'exportateur de parasols vend à l'importateur de citrons sa créance sous forme d'une lettre de change sur Séville, contre de l'argent allemand. A quel prix ? Nous examinerons dans un instant les mouvements

du change. L'importateur de citrons envoie à Malaga la lettre de change payable en pesetas ; il paye ainsi ses citrons.

Cette lettre de change porte :

A Monsieur *Manuel Sanchez*, à Séville.

A trente jours, par cette présente de change, veuillez payer à l'ordre de la Zitronen-Zentrale de Hambourg, la somme de 1.000 pesetas, valeur de notre fourniture d'ombrelles du 1er août.

Finsterburger Sonnenschirm A. G.

La vente de cette lettre de change par l'exportateur d'ombrelles à la Zitronen-Zentrale est déjà attestée par le fait que cette lettre est tirée à l'ordre de la Zitronen-Zentrale. La vente suivante de la traite à l'exportateur de citrons à Malaga est indiquée sur le dos de celle-ci, où on lit : Payez à l'ordre de MM. Cervantes y Saavedra, à Malaga. Zitronen-Zentrale, Hambourg.

Par les soins d'une banque, la lettre de change est envoyée à Séville, où le négociant en ombrelles, Manuel Sanchez, la paye.

Et ainsi, des quatre côtés, l'affaire des citrons et des ombrelles est liquidée. L'exportateur d'ombrelles de Hambourg, et l'exportateur de citrons à Malaga ont touché leur argent ; l'importateur de citrons à Hambourg et l'importateur d'ombrelles à Séville ont réglé leurs comptes. Tout cela s'est fait uniquement avec de la monnaie de papier allemande et espagnole. Quoique quatre personnes soient intervenues, dans cette importation et dans cette exportation, ceci n'a été qu'un payement de marchandises avec des marchandises. Des marchandises allemandes ont été payées avec des marchandises espagnoles.

Les choses se passent d'une manière semblable, lorsque les traites, au lieu d'être négociées directement entre importateurs et exportateurs, sont transmises aux banques. C'est généralement le cas lorsque les importateurs et les exportateurs habitent des places différentes. Un exposé détaillé de ces arrangements commerciaux nous mènerait trop loin : ils n'offrent d'ailleurs aucune différence essentielle.

Il convient ici de répondre à une question importante : comment le cours des traites en pesetas s'établit-il à Hambourg, c'est-à-dire quel prix doit payer l'importateur de citrons à Hambourg, lorsqu'il achète en argent allemand une lettre de change établie en monnaie étrangère.

Répondons à cette question. Le prix des lettres de change est déterminé, comme celui des citrons et des pommes de terre, exclusivement par la loi de l'offre et de la demande. Beaucoup de pommes de terre, beaucoup de lettres de change, = prix bas pour les pommes de terre et les lettres de change. Or on *offre* beaucoup de lettres de change en pesetas, lorsque beaucoup de marchandises allemandes sont exportées vers l'Espagne; d'autre part, la *demande* de lettres de change en

pesetas à Hambourg est réduite lorsque peu de marchandises sont importées d'Espagne. Alors le prix (le cours) de la peseta baisse, comme il monte dans le cas opposé.

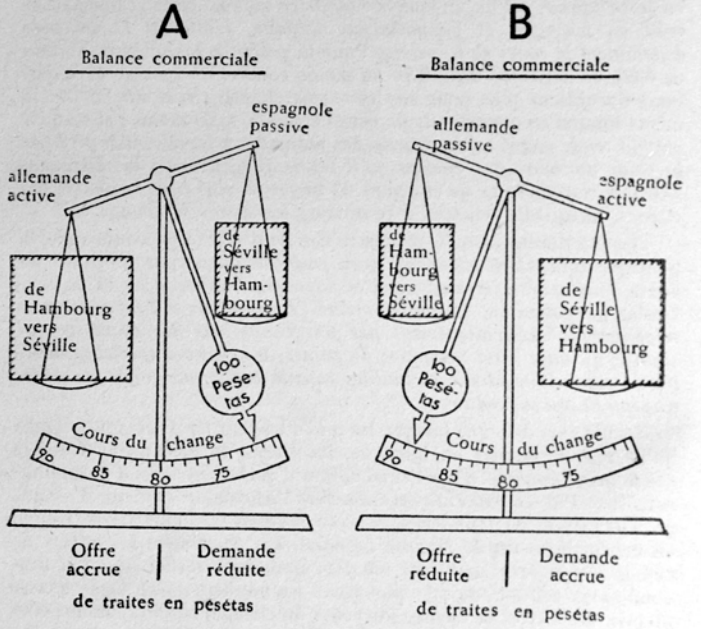
Aussi longtemps qu'il n'y a pas de changement dans l'exportation et l'importation, l'offre et la demande de lettres de change se balancent. Mais un changement apparaît dès que, pour une raison quelconque, la moyenne des prix se met à changer en Espagne (pour nous en tenir à cet exemple) ou en Allemagne. Supposons, par exemple, que les prix haussent en Espagne, parce qu'on y a émis relativement plus de monnaie de papier qu'en Allemagne ; cette hausse fera demander davantage les produits étrangers, tandis que l'exportation des produits espagnols, vu cette hausse, offrira un bénéfice moindre ou nul. Alors l'importation croît en Espagne, et l'exportation diminue. *L'offre et la demande déterminent le cours de la peseta.* Pour la peseta à Hambourg, au lieu de 0.80, on demande 0.75, 0.70 ou moins encore. L'exportateur d'ombrelles n'obtient plus pour ses lettres de change tirées sur Séville la même somme en monnaie de papier allemande, mais moins ; et ce qu'il croyait avoir gagné sur la hausse des ombrelles à Séville, *il le perd par la chute du cours des pesetas qu'il vend.* Inversement, la Zitronen-Zentrale regagnera ce qu'elle aura dû payer de plus pour la hausse des citrons, lorsqu'elle achètera à Hambourg les lettres de change.

Ce jeu durera jusqu'à ce que la hausse des prix provoquée par la politique monétaire espagnole sera contrebalancée par la chute du cours de la peseta, cessant ainsi de favoriser l'importation et de contrarier l'exportation. *L'équilibre entre l'importation et l'exportation se rétablit donc automatiquement par les fluctuations des cours, ce qui signifie qu'entre deux monnaies de papier, les réserves spéciales, destinées à payer les soldes, sont inutiles pour la bonne raison que ces soldes ne peuvent pas se produire.*

Inutile de dire que lorsque les prix haussent en Allemagne, tandis qu'ils restent stables en Espagne, les choses se passent de manière exactement opposée. Alors l'exportation d'ombrelles cesse d'être rémunératrice. Par contre l'importation vers l'Allemagne devient d'autant plus lucrative, de tous les pays avec lesquels l'Allemagne se trouve en concurrence sur le marché mondial. En Allemagne les lettres de change étrangères sont peu offertes, mais très recherchées ; il faut donc payer celles-ci un prix plus élevé (en marks papier). Cette hausse du prix des lettres de change (du cours du change) équilibre donc l'effet tentateur des prix étrangers. L'équilibre des exportations et des importations se rétablit ainsi automatiquement.

Sans doute, dans ce système, les fluctuations des cours peuvent-elles prendre une ampleur illimitée ; sans doute, ces fluctuations exposent-elles les commerçants à des profits et des pertes très variables. Mais cette possibilité de provoquer arbitrairement, par la politique intérieure de chaque pays, d'énormes fluctuations dans les changes,

n'implique-t-elle pas elle-même la possibilité inverse ? c'est-à-dire la possibilité de provoquer, par la politique de la monnaie de papier, la stabilisation du change à un niveau immuable. Si la politique monétaire permet de rompre l'équilibre entre l'importation et l'exportation, elle doit permettre aussi de *rétablir* cet équilibre au cas où il serait ébranlé par quelques phénomène naturel, comme des récoltes abondantes ou déficitaires. Si nous, en Allemagne, en même temps que les Espagnols chez eux, nous maintenons l'équilibre des prix par une politique monétaire adéquate, la balance entre l'offre et la demande de lettres de change se maintiendra, et le cours des changes sera




A Perte au change. B Gain au change pour l'exportation hambourgeoise.
A Gain au change. B Perte au change pour l'exportation espagnole.

La balance commerciale active fait baisser les cours étrangers, et élève l'importation. Les fluctuations du change réagissent ainsi contre leurs propres causes.

stable. Pour résoudre le problème, il suffit donc d'un accord entre les nations intéressées, et du respect des conventions.

Les résultats que nous attendons de la gestion monétaire susdite s'obtenaient jadis automatiquement, dans une certaine mesure, avec le système international de l'étalon-or. Si dans un pays la circulation monétaire (or et billets) était abondante, et si de ce fait les prix montaient au-dessus de leur niveau naturel dans le commerce international, alors se produisait exactement la même chose qu'avec la monnaie de papier, lorsque la circulation monétaire s'élève.

Les lettres de change tirées sur le pays où les prix avaient haussé baissaient de cours. Supposons que ce soit l'Espagne. Dès lors le cours de la peseta passait de 80 à 79 ou 78 et tombait lentement si bas, que le *vendeur* (dans notre exemple, l'exportateur d'ombrelles) devait écrire à son correspondant de Séville : « J'ai rencontré des difficultés à vendre les lettres de change tirées sur vous pour la livraison des ombrelles. Au lieu de 80 pfennigs, on ne m'en offre que 78 pour la peseta. Je retire donc l'effet, et vous prie de m'envoyer ici le montant de ma facture en devises or de chez vous ». Notre exportateur d'ombrelles devait incontestablement prendre à sa charge les frais d'expédition de cet or. C'est pourquoi il ne pouvait choisir ce moyen que si la perte au change à la vente de la lettre de change dépassait le coût du transport de l'or. L'exportateur d'ombrelles porte ses pièces d'or à la banque nationale qui les lui refond gratuitement en monnaie allemande ou les lui échange contre des billets de banque au prix ferme de 2790 marks le kilo d'or fin.

Quelles sont les conséquences en Espagne et ici de tels procédés commerciaux ? En Espagne, la circulation monétaire se serait réduite du montant de l'expédition sévillane d'or. Si l'or avait été prélevé au centre d'émission de la monnaie espagnole, celui-ci aurait dû, après le départ du tiers de la couverture, réduire d'un tiers l'émission des billets. Ceci aurait provoqué une baisse des prix en Espagne et une hausse en Allemagne, jusqu'au rétablissement de l'équilibre.

> Si la hausse générale des prix qui avait suscité ces difficultés, était venue de l'Allemagne au lieu de l'Espagne, l'importateur de citrons à Hambourg (au lieu, cette fois, de l'exportateur d'ombrelles) aurait écrit de la même façon à Malaga, que le cours élevé de la peseta à Hambourg l'engageait à envoyer à Séville, en payement des citrons, plutôt que la lettre de change habituelle, des devises or allemandes, qui pourraient être refondues en monnaie espagnole.

Comme de tels transferts d'or se produisaient souvent, on croyait généralement *que des réserves d'or étaient spécialement nécessaires. Ces vues étaient fausses.* Cet équilibre se serait tout aussi bien rétabli automatiquement sans transferts d'or, à la suite du freinage ou de l'en-

couragement apporté à l'importation (ou à l'exportation) par les fluctuations des changes. L'effet attribué aux transferts d'or ne provenait pas des transferts d'or eux-mêmes, mais de l'influence exercée par ces transferts sur les prix des marchandises. *C'étaient ces derniers et non les transferts d'or, qui rétablissaient l'équilibre. Dans tous les pays dont le change haussait à l'étranger (par exemple en Espagne, lors de la hausse du cours de la peseta en marks), si l'on avait fait baisser le niveau des prix par un retrait de billets de banque, la balance entre l'exportation et l'importation se serait aussi bien rétablie ; le cours du change aurait retrouvé son équilibre (le pair). Il aurait suffi d'une mesure bien simple : le refus, par le centre d'émission monétaire, d'escompter les lettres de change aurait rendu superflus les envois d'or, et les réserves destinées à ceux-ci.*

*Voilà un acte qui remplace un lingot d'or inerte ; ainsi d'une façon générale, on peut considérer la stabilité de la monnaie non comme la propriété d'une matière, mais comme le résultat de mesures administratives.*

C'est ce qu'on n'avait pas compris (1), et ce qu'on ne semble pas encore avoir bien compris aujourd'hui.

Sous l'étalon-or, les fluctuations du change ne pouvaient jamais dépasser les frais du transport de l'or. Pour un niveau de civilisation ne permettant d'attendre de l'Etat aucun contrôle intelligent, pareil rétablissement automatique de l'équilibre des changes présentait des avantages. Pour nos Etats modernes, le maintien, pour ce réglage, de l'étalon-or constituait une offense aux fonctionnaires.

Pour les machines, on préfère le régulateur automatique au réglage manuel, mais il ne conviendrait pas de comparer les affaires monétaires au mouvement d'une machine. D'ailleurs, sous l'étalon-or, l'équilibre des changes ne se réalise automatiquement que dans une certaine mesure. Les transferts d'or ne s'effectuent pas d'eux-mêmes. L'or doit être compté, emballé, expédié, assuré, refrappé. Une simple mesure administrative, se bornant au retrait de la quantité correspondante de monnaie, aurait le même effet, occasionnerait moins de travail et ne coûteait rien.

Il faut aussi remarquer qu'entre pays très éloignés, les fluctuations du change pouvaient atteindre, à un taux d'intérêt moyen, 4 % et davantage.

Par exemple : un envoi d'or d'Europe en Australie coûte largement 2 %. Ces frais comportent la perte sur l'intérêt durant le voyage, le fret, l'assurance maritime, l'assurance contre le vol, l'emballage et le courtage. Le cours du change peut donc s'élever de 2 % au-dessus du pair, et descendre de 2 % en dessous, ce qui fait une marge de 4 % ! Voilà ce qu'on appelle l'étalon-or !

(1) Voir détails dans *Frankfurth et Gesell :* « Aktive Währungspolitik ».

L'automate de l'étalon-or ne prévient rien, il ne se met en branle que quand les fluctuations ont atteint la limite appelée gold-point (le montant des frais susdits), c'est-à-dire le cours des changes à partir duquel l'or tend à sortir du pays ou à rentrer. Le remède n'agit que quand tout le mal que peuvent causer les fluctuations des cours est fait. Avec la monnaie papier, si tous les postes de guet et d'écoute de l'administration monétaire remplissent consciencieusement leurs fonctions, les mesures préventives s'appliquent dès les premiers symptômes de déséquilibre, de sorte que les fluctuations se limitent à ces symptômes. Certes, sous l'étalon-or, on pouvait également exercer une gestion prévoyante, et la Reichsbank se flattait d'être mieux qu'un automate. Mais que reste-t-il de l'automatisme de l'étalon-or, si des interventions sont nécessaires à son fonctionnement ?

Ce que je viens de dire valait pour la monnaie de papier courante, traditionnelle. *Que dire alors de la monnaie franche ? Sur elle, tous les effets des mesures d'administration monétaire sont instantanés, à cause de sa circulation forcée. Pour elle, mon affirmation selon laquelle toutes les réserves en vue du maintien de l'équilibre des changes sont inutiles vaut d'une façon absolue.*

## La stabilisation des changes.

### *Les faits.*

Avant la guerre de 1914,

1. Les pièces de cinq francs circulaient librement d'un pays de l'Union latine à l'autre. Elles avaient partout force libératoire, circulaient parmi les autres sortes de monnaie de ces pays et s'échangeaient le plus souvent au pair avec celles-ci.

2. La pièce de cinq francs était en même temps une monnaie fiduciaire. Durant une période, elle ne fut « couverte » qu'à 50 % par son titre en argent. On pouvait avec elle, acheter le double de sa teneur en argent, de sorte que de deux pièces, une pouvait être considérée comme monnaie purement fiduciaire. Celui qui fondait ces pièces subissait une perte de 50 %.

3. Sa libre circulation internationale (v. 1) lui donnait le rôle d'automate d'arbitrage, de régulateur international des cours, de niveleur international des prix.

4. Le solde de la balance commerciale et financière était entièrement réglé par cet automate d'arbitrage.

5. Quand, dans l'Union latine, le pays A augmentait la quantité ou la vitesse de sa circulation monétaire hors de proportion comparativement à celles des autres contractants, B et C, son niveau des prix s'élevait par rapport à l'indice des pays B et C. Il en résultait qu'en A, l'importation était favorisée, l'exportation contrariée, la balance commerciale et financière déficitaire, et que le solde débiteur devait se régler par un exode de pièces de cinq francs.

6. Cette exportation de pièces de cinq francs de A vers B et vers C faisait baisser les prix en A et les faisait hausser en B et C. Ajoutons cette remarque, que les pièces de 5 francs servaient de couverture aux billets, que les pièces que l'on retirait de la banque nationale entraînaient le retrait du double de billets, et que l'effet était donc double. Cet exode de pièces de 5 francs durait jusqu'au rétablissement de l'équilibre des prix des marchandises, de l'équilibre des importations et des exportations, de l'équilibre commercial et financier.

7. Si dans le pays A l'augmentation de billets persistait jusqu'à l'exode total des pièces de 5 francs, le solde de la balance des payements ne pouvait plus se régler par l'exportation de pièces de 5 francs. Alors l'automate d'arbitrage s'arrêtait, et à sa place fonctionnait l'agio.

8. Si en A, on désirait éviter l'agio, on retirait de la monnaie de papier. Dès lors les prix des marchandises baissaient, de même que l'importation ; l'exportation augmentait, jusqu'à ce que le bilan commercial et financier se soldât par un boni. Les pièces de 5 francs chassées par l'augmentation de la circulation monétaire, revenaient d'exil, et le jeu inverse agissait jusqu'à l'équilibre entre les différents pays. Les niveaux des prix étaient reliés par ces pièces de 5 francs, comme un système de vases communicants, où l'eau, après chaque perturbation, tend automatiquement vers l'équilibre.

9. Si dans tous les pays de l'Union latine on tenait compte des signes avertisseurs indiqués en 7 et 8, les fluctuations des cours devaient se borner strictement aux limites tracées par les frais d'envoi et de retour des pièces d'argent.

10. La stabilité des changes au sein de l'Union latine n'était donc pas amenée par l'internationalisation de toute la circulation monétaire, mais par le fait que l'on octroyait à une quantité restreinte de devises une validité internationale.

(Tels n'étaient ni l'idée ni le but de l'Union latine. Les fondateurs de l'Union ne savaient pas que la monnaie argent s'élèverait au rang d'une monnaie fiduciaire. Seule la théorie de la monnaie de papier permet de comprendre le mécanisme de l'automate que nous avons décrit.)

*Conclusions à tirer de ces faits*

1. Le jeu des forces décrit plus haut s'accorde complètement avec la théorie quantitative et la confirme.

2. Il est évident que rien ne changera dans le jeu des forces en question si nous remplaçons la pièce d'argent de 5 frs par du papier, puisque ce n'est pas son titre en argent, qui fait de cette pièce une monnaie. C'est un privilège octroyé par une convention internationale.

3. Si l'on émettait une telle monnaie sous le contrôle des Etats participants, dans la mesure strictement nécessaire aux besoins, et sous une seule espèce de coupure — d'environ 5 frs — cette monnaie internationale circulerait librement d'un pays à l'autre, à l'instar des pièces de 5 frs, réglerait automatiquement l'importation et l'exportation et maintiendrait partout le cours du change au pair.

4. Un *afflux* inaccoutumé de ces billets serait la preuve que dans le pays, la circulation de la monnaie intérieure, nationale, est insuffisante. Le *reflux* indiquerait qu'il circule trop de monnaie nationale.

5. L'exode complet des billets de banque internationaux, suivi de l'apparition d'un agio signifierait la nécessité d'un drainage énergique du marché monétaire, qui devrait durer assez longtemps pour que l'agio disparaisse et que les billets de banque internationaux réaffluent.

6. Inversement, un afflux trop abondant de billets internationaux prouverait qu'il y a trop peu de monnaie nationale en circulation ; en supposant bien entendu, que tous les autres pays ne chassent pas le billet international par un excès de monnaie nationale. La dernière supposition relève de la question de l'étalon monétaire proprement dit (*Währungsfrage*), à ne pas confondre avec la question du change (*Valutafrage*).

Dans les paragraphes suivants, nous donnons un aperçu des principes constituant la base de l'organisme dont nous préconisons la création : l'entente monétaire internationale « IVA ».

## L'entente monétaire internationale : International Valuta-Association (IVA)

1. Les pays qui se joignent à l'entente monétaire internationale IVA, adopteront comme unité monétaire l' « iva ».

2. Il faut considérer cette nouvelle unité monétaire (Iva), non statiquement, non comme fondée sur les propriétés d'une substance quelconque (comme l'or), mais plutôt dynamiquement, (comme un

fait) comme le résultat d'une action constante: la politique monétaire. Et cette unité ne peut rester une grandeur définie qu'aussi longtemps que la politique monétaire la maintient à ce niveau.

3. La politique monétaire des pays de l'Iva a pour objet la stabilisation absolue de l'iva (1).

4. Les statistiques des prix requises pour une politique de stabilisation absolue, seront établies selon une ligne de conduite unifiée.

5. La politique monétaire active ayant pour objet la stabilisation absolue est basée sur la théorie quantitative, c'est-à-dire sur la notion du fait que l'augmentation ou la réduction de l'offre d'argent peut toujours ramener le niveau moyen des prix à son point initial, aussi souvent qu'il peut tendre à s'en écarter, en n'importe quelles circonstances, et même en temps de guerre.

6. Dans les pays de l'Iva, la monnaie conservera donc son caractère national ; mais elle sera administrée selon des principes unifiés et valables en toutes circonstances et pour tous les degrés de développement.

7. Avec la politique monétaire unifiée et nationale expliquée plus haut, la cause capitale des déséquilibres dans les échanges et les fluctuations des changes qui en découlent sont supprimées.

8. Dans l'équilibre de la balance commerciale, des troubles de peu d'ampleur, dus à des causes diverses (telles que des récoltes déficitaires) restent toujours possibles.

9. Pour supprimer également l'effet de ces influences sur le change, il est créé une coupure de change internationale, garantie par tous les Etats de l'Iva, qui pourra librement circuler d'un pays à l'autre et aura pouvoir libératoire, au pair, avec la monnaie nationale.

10. Ces billets appelés « *iva-valuta-notes* » seront émis par un office central (l'office de l'Iva à Berne) sous le contrôle de tous les Etats participants, et délivrés à ceux-ci contre payement des seuls frais d'impression et d'administration.

11. La quantité de ces valuta-notes sera fixée uniquement par les besoins de leur rôle de régulateur ; environ 20 % de la circulation nationale pourrait convenir.

12. En règlement des valuta-notes qu'il délivre, l'Office de l'Iva détient des lettres de change payables le jour où une politique nationale défectueuse a rendu la balance commerciale continuellement déficitaire dans un pays donné, à la suite de quoi les valuta-notes ont

(1) La définition de la « stabilisation absolue » est fournie par le Dr *Th. Christen* dans son œuvre fondamentale : « Das Geldwesen ein dynamisches System ». La stabilisation absolue signifie le maintien de l'équilibre entre l'offre de monnaie et l'offre de marchandises résultant d'une politique monétaire active pratiquée dans ce but.

été complètement exportées de ce pays et n'y sont plus négociées que moyennant agio. A partir de ce jour, l'Office de l'Iva compte un intérêt pour les lettres de change échues.

13. La valuta-note est mise en circulation sous la forme des billets de banque qui conviennent le mieux au petit commerce, afin que le moindre excès ou le moindre défaut se fasse immédiatement sentir. Par ce moyen la politique monétaire nationale est soumise au contrôle public.

14. Les Etats de l'Iva ont intérêt à faire tout ce qu'il faut pour que les valuta-notes circulent continuellement au pair avec la monnaie nationale.

15. Voici comment ils atteignent ce but. En cas d'afflux continuel de valuta-notes dans le pays, ils augmentent leur émission monétaire nationale. Inversement, en cas de reflux des valuta-notes, ils retirent de la monnaie nationale.

16. Si la politique monétaire internationale pratiquée en faveur des valuta-notes devait néanmoins conduire à un écart considérable et permanent avec la stabilisation absolue (v. Parag. 3), une enquête menée par le Centre monétaire de Berne recherchera les causes de ce phénomène, et des instructions seront fournies à tous les Etats de l'Iva, en vue de la suppression de l'inconvénient.

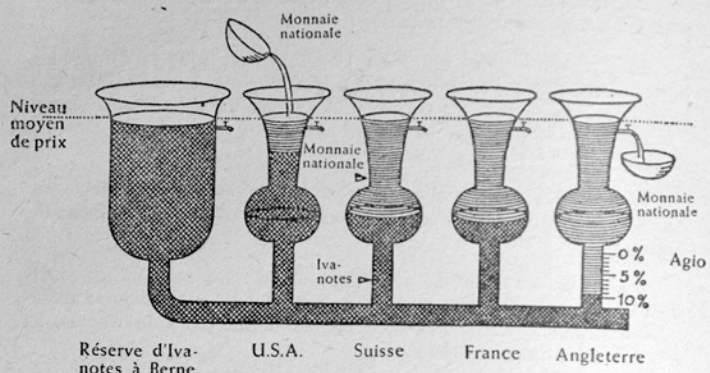
17. Pour que les frais d'exportation et d'importation des valuta-notes n'influent pas sur la parité de leurs cours, ces frais seront à la charge du centre d'émission.

18. Les frais d'administration sont à la charge des Etats de l'Iva au prorata des valuta-notes reçues.

19. Tous les Etats, même extra-européens, peuvent s'affilier à l'Iva. Il leur suffit d'observer les stipulations 1 et 9, et de pratiquer une politique monétaire nationale conforme aux principes de la stabilisation monétaire absolue (v. parag. 3). Au moment de son adhésion, l'Etat reçoit sans frais, du Centre monétaire à Berne, une somme de valuta-notes destinée à remplacer 20 % de sa propre circulation monétaire nationale.

20. De même, tout Etat peut, en tout temps, cesser de participer à l'Iva, moyennant payement des lettres de change mentionnées au parag. 12.

21. La dissolution de l'Iva s'opère par l'encaissement des lettres de change tirées par l'administration de l'Iva, et la destruction des iva-notes ainsi rentrées.




Dans un système de vases communicants, après chaque perturbation, le niveau de l'eau s'égalise de lui-même ; de même, dans les Etats qui ont rattaché leur monnaie au système des iva-notes, le niveau moyen des prix restera partout égal, et après chaque perturbation, il tendra à recouvrer l'équilibre, à condition que dans chacun de ces Etats, la politique monétaire nationale se règle sur la stabilisation monétaire absolue.

Si un pays néglige les conditions de la stabilisation monétaire absolue, et ne surveille pas suffisamment les signaux de danger (l'exportation et l'importation des valuta-notes), il peut se produire que ce pays soit inondé de valuta-notes (Etats-Unis) ou que les valuta-notes soient complètement retirées de ce pays (Angleterre). Aucun pays n'a cependant intérêt à être inondé de valuta-notes, parce qu'il perd l'intérêt que lui aurait rapporté la monnaie nationale qu'il aurait pu émettre à la place de ces *valuta-notes*. Un pays ne peut davantage rester indifférent au départ complet des valuta-notes, à cause de l'agio qui apparaît alors, et qui se fait sentir de manière désagréable dans le commerce extérieur. Le vase indiqué par le mot « Suisse » montre la situation normale. Le renflement inférieur, qui reçoit les valuta-notes à leur entrée — le petit commerce — est à demi rempli. Il peut recevoir plus de valuta-notes, mais aussi en céder. Dans le vase désigné par « U. S. A. », le réservoir à valuta-notes est trop rempli. Par l'addition d'une forte dose de monnaie nationale, cet excédent sera vite refoulé, de même qu'inversement (dans la figure : « Angleterre ») l'agio sera vite supprimé par le rappel de valuta-notes, lorsque l'excès de monnaie nationale aura été retiré (Voir au schéma, le robinet ouvert).